

Jean MÉRON

EN QUESTION : LA
GRAMMAIRE TYPOGRAPHIQUE

Étude critique

*Je regarde la grammaire comme la première
partie de l'art de penser.*

CONDILLAC

[...] *fondement de toutes les sciences,
La grammaire, qui sait régenter jusqu'aux rois
Et les fait, la main haute, obéir à ses lois.*

MOLIÈRE

INTRODUCTION

1. MÉRON Jean, *Qualité & Typographie (Études critiques)*, 2 volumes.

2. Avant de vouloir réformer, ne faut-il pas commencer par apprendre, analyser, etc. Malheureusement, c'est ce qu'oublie un peu vite nombre de nos contemporains.

3. Les lois de la République ayant hérité du code napoléonien, il n'est pas inintéressant de rappeler ce qu'écrivait Napoléon à son frère Joseph, à Naples : « Établissez le Code civil à Naples; tout ce qui ne vous est pas attaché va se détruire, en peu d'années, et ce que vous voudrez conserver se consolidera. Voilà le grand avantage du Code civil... il consolide votre puissance puisque, par lui, tout ce qui n'est pas *fideicommissis* tombe et qu'il ne reste plus de grandes maisons que celles que vous érigez en fiefs. C'est ce qui m'a fait prêcher [*sic*] un code civil et m'a porté à l'établir (Pierre LUCIUS, *Déchéance des bourgeoisies d'argent*, Flammarion, Paris, 1936, p. 121). » À Sainte-Hélène, l'empereur déchu déclarera : « Ma vraie gloire, ce n'est pas d'avoir gagné quarante batailles [...]. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil. »

4. Dans nos sociétés technocratiques et ploutocratiques, cent juristes érudits rassemblés n'arriveraient pas à posséder toute la loi. (On évalue à 100 000 environ les lois et décrets qui réglementent notre vie quotidienne. À ce chiffre, il faut ajouter une multitude d'arrêtés, d'avis et autres circulaires. C'est pourquoi,

La « grammaire typographique » est l'ensemble des règles propres à la composition et à la présentation de l'écrit pris au sens large (écriture, typographie, etc.).

Toutes mes études critiques¹ ont été faites dans le respect des règles typographiques énoncées par les auteurs et codes qui font autorité en la matière, règles qui sont généralement suivies par les typographes et les correcteurs professionnels. Ce qui ne signifie nullement que je partage toutes les opinions exprimées².

Je l'ai rappelé maintes fois dans mon rapport *Qualité & Typographie* : « Il y a deux sources à l'anarchie : l'absence et l'excès de lois (Confucius). » On retrouve le même type de pensée à toutes les époques : « Plus l'État est corrompu, plus il y a de lois (Tacite) » ; « Les longues lois sont des calamités publiques (Robespierre) »...³.

Si peu de lois régissent les époques organiques de l'histoire, le besoin de légiférer, lui, se manifeste et se développe aux époques « critiques ». La production de lois croît à mesure que le règne de la qualité fait place au règne de la quantité⁴ : « Il n'y a pas de loi pour le génie, mais il y en a déjà une pour le talent⁵. »

Bien entendu, cette question – qui n'est pas sans rapport avec notre sujet⁶ – mériterait d'être développée davantage, mais ce n'est pas l'objet de cette étude.

Certes, les lois sont nécessaires, mais pas n'importe lesquelles. Dans le domaine qui nous occupe ici, « toute règle entraînant des

les réflexions du type : « Nul n'est censé ignorer la loi! »...) Ce qui est vrai pour les États l'est pour tout. Par exemple, prenons la religion qui prévaut en Occident. Dieu a donné aux hommes dix commandements (notons au passage qu'il s'agit de commandements non de lois, ce qui n'est pas la même chose). Les juifs y répondront par le Talmud. Puis vint le Christ, qui a expliqué dans quel esprit ces commandements doivent être observés : avec amour. Il donnera non pas un nouveau commandement mais ce que nous appelons

de nos jours un décret d'application. Les chrétiens, eux, produiront les canons (droit canon). Sans compter les ignorants de tout poil qui ne peuvent s'empêcher de donner leur avis sur le sujet.

5. BERDIAEV Nicolas, *De l'inégalité*, coll. « Sophia », Éd. L'Âge d'Homme, Lausanne (Suisse), 1976, p. 115.

6. Napoléon l'avait bien compris : « Le canon a tué la féodalité. L'encre tuera la société moderne. » « La lettre tue, mais l'esprit vivifie (2 Co 3,6). »

1. DRILLON Jacques, *traité de la ponctuation française*, coll. « tel », Gallimard, Paris, 1991, p. 309 (Comme dans mon rapport, chaque fois que je cite un auteur, je reproduis scrupuleusement la typographie, etc.)

2. Si les remarques et les questions posées par Christian Delorme dans *le logo* (Les Éditions d'Organisation, Paris, 1991) ne manquent pas de pertinence... il est utile de rappeler que toute création véritable exige préalablement la connaissance des lois et des règles : rien n'est plus conditionné que l'improvisation. « La lettre minuscule traduit-elle le texte (la parole) dynamique? »

L'Europe bouge à l'est ce matin!

» La lettre majuscule convient-elle mieux à l'écriture statique?

ASSEMBLÉE NATIONALE

» La lettre capitale traduit-elle l'institutionnel, le prestige, le solennel, le majestueux? Est-ce pour traduire et établir une hiérarchie ou un certain respect de la personne que la dactylographe frappe le prénom en lettres minuscules et le nom en lettres majuscules? (p. 77.)

« Se référer aux conventions est une tentation, sinon une facilité. Parmi les conventions les plus répandues :

» **Le caractère typographique** Garamond, lié à la littérature du XVII^e siècle, ou les linéales, mieux adaptées au langage scientifique et industriel...

» **Les formes** adoucies pour les comestibles, rigides et anguleuses pour l'industrie, sobres pour l'administration, rassurant pour la banque, fantaisie pour les produits de beauté, la griffe pour la mode...

» **Les rythmes** : inclinés vers la droite pour le dynamisme, courbes, légers et inclinés pour la féminité...

» **L'épaisseur** : formes épaisses pour évoquer la solidité et légères pour noter l'élégance et le raffinement...

» **Les couleurs** dites « chaudes » ou « froides » selon la nature du produit : appareil de chauffage ou surgelé.

» Le vert pour la nature et la santé, le bleu pour le ciel, la mer et le froid, le jaune et le rouge pour le soleil et le chaud, le blanc pour le propre, le noir pour le deuil ou le luxe...

» La couleur rose ne laisse pas attendre l'indication d'un produit industriel lourd...

» ... et pourtant, toutes les couleurs

équivoques, appauvrissant les possibilités d'expression, est une mauvaise règle¹. » Les lois et les règles doivent être considérées comme des repères, des tables d'orientation, ... non comme des principes intangibles. Comme la science, la spiritualité... la loi est faite pour l'homme et non l'homme pour la loi. Léonard de Vinci, qui est sans doute le seul artiste à avoir posé, dans son traité de la peinture, autant de règles picturales, n'omettait jamais de dire : « Si tu voulais te laisser guider par des règles dans ton travail, tu ne réaliserais jamais rien et tu ne produirais dans tes œuvres que confusion². »

De même, si « un véritable style ne doit rien à la règle; il ne doit pas davantage à l'incurie; il ne faut être la victime d'aucun mirage : l'illusion de liberté que procurent le laisser-aller, la mode ou l'atavisme ne vaut pas mieux que la solidité apparente qu'amène le respect absolu des règles. Aller au bout de soi-même, disait Aragon; et de son style, pourrait-on ajouter³. »

Le problème, dans les métiers du livre, est qu'« aujourd'hui, trois protagonistes sont engagés dans la bataille⁴ : l'écrivain, qui, le plus souvent, se réclame d'une ponctuation « respiratoire »; le grammairien, qui voit dans la ponctuation une simple partie de la

sont aptes à désigner un parfum : il suffit, pour cela, que le contexte de présentation et de consommation soit cohérent et bien indiqué (p. 85-86). » Quoi qu'il en soit – et j'insiste sur ce point – il existe bien un symbolisme des formes, des couleurs, de l'espace, des pierres, des animaux, des végétaux, etc. Ils furent utilisés en tout temps, par toutes les cultures. Exemples ci-dessous : « Jean-qui-rit », « Jean-qui-pleure », ou encore ce code thématique utilisé dans les réseaux télématiques et la presse :



Et même si la signification des symboles varie parfois d'une culture à une autre : ici, la couleur du deuil est le noir, là le blanc; chez tel peuple il est célébré « tristement » (pleureuses...), chez tel autre dans la joie (fanfare...); les contradictions ne sont bien souvent qu'apparentes et ne font rire que les sots. La première caractéristique du symbole, n'est-ce pas son ambivalence? Qui plus est, un symbole n'est jamais utilisé seul : il fait partie d'un contexte. Ainsi, s'il est exact de dire que la couleur a un effet spatial : les tons chauds du cercle chromatique (du jaune orangé au violet rouge) donnent la sensation d'être en avant comparativement aux tons froids (l'autre partie du cercle chromatique), il ne faut pas oublier de préciser que cet effet spatial relatif

à chaque couleur dépend aussi de la couleur du fond qui porte la forme. (J'ai oublié le nom de ce peintre qui, précisément, a utilisé les couleurs chaudes pour les parties en fond et les froides pour celles en avant-plan. Mais, avant d'en arriver là, il est prudent de s'en tenir aux principes de base.) De nos jours, la « science des symboles est étudiée avec beaucoup de rigueur et de sérieux par des chercheurs appartenant à toutes les disciplines. (Ex. : François GARNIER, chargé de recherche au CNRS, a consacré un ouvrage [2 tomes] au *Langage de l'image au Moyen Âge. Signification et symbolique* [Le Léopard d'or, 1982].) Il est en effet impossible de comprendre quoi que ce soit à cette époque sans avoir étudié la symbolique.

Là encore, les auteurs qui se croient autorisés à écrire sur de tels sujets sont légion. Prenons par exemple Claude ALLÈGRE (*Dieu face à la science*, Fayard, Paris, 1997). Le titre en lui-même est déjà significatif : « Dieu, Moi (Claude Allègre), je te somme de comparaître devant Ma science... » (Je ferai prochainement la critique de cet ouvrage. Dieu, la Bible et la science vus par le ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, je ne pouvais pas laisser passer cela.)

3. DRILLON J., *ouvrage cité*, p. 71.

4. N'importe quel autre sujet que la ponctuation aurait pu être pris.

1. DRILLON J., *ouvrage cité*, p. 62.
2. RICHAUDEAU François, *article cité*, p. 59. (Je comprends que suite à la lecture de mon rapport ces gens-là aient éprouvé le besoin de m'étiq-uer comme vaniteux, puriste, etc. Bien entendu, je reproduis fidèlement la composition... de l'auteur et de l'éditeur. Ainsi, ce grand blanc entre chaque phrase est exigé par l'auteur. Côté ponctuation, j'aurais bien vu une virgule après « Richaudeau », mais...)
3. Extrait de l'édito de Roger CHATELAIN : « Grammaire typographique », paru dans *Le Gutenberg*, n° 17, 3 septembre 1998.
4. Le procédé utilisé est toujours le même : on commence par vous parler de tolérance, par exemple, puis on vous demande, comme ici, « de donner **un bon coup de balai dans ce fatras pseudo-linguistique** (p. 60). » P. 72, François Richaudeau fulmine contre les « maîtres ès-code » qu'il trouve doctrinaires, irrationnels, etc. Il semblerait qu'il en soit conscient : « Que mon [c'est moi qui souligne] lecteur garde à l'esprit que **dans tout ce qui suit** – et même si je me laisse parfois aller à un ton péremptoire – **mes propositions relèvent toujours de conseils, et jamais d'injonctions.** » Allons bon ! Remarquez, la « méthode Coué » peut rendre service. Claude Allègre, lui aussi, parle de tolérance dans son livre (*Dieu face à la science*) : « Sans tabou, sans a priori, avec comme seul **totem** ce qui doit rester la règle des sociétés civilisées : la tolérance (p. 10). » (Fait intéressant et très significatif, en page 4 de couverture, l'éditeur a préféré écrire *guide* plutôt que *totem*.) Quand on constate toutes les bêtises qui sont écrites dans ce genre d'ouvrages, il n'est pas inutile de rappeler à de tels auteurs que **la tolérance est fille de la connaissance.**
5. Pour être agréable à l'auteur, j'ai composé cette citation en italique, avec une force de corps légèrement supérieure : 1 pt (cf. *article cité*, p. 66).
6. Nous le verrons, la plupart des propositions richaudiennes ne sont pas des nouveautés.

syntaxe ; le typographe (devenu « claviste »), qui rectifie les erreurs les plus grossières (quand il sait encore le faire), se bornant à l'application pure et simple des lois que recèle un ouvrage quasi mythique et dont la seule évocation suggère l'emploi massif des majuscules : le CODE TYPOGRAPHIQUE. ¶ A quoi il faut ajouter le secrétaire de rédaction, quatrième personnage, jeune souvent, et mystérieux toujours, qui travaille aux côtés du journaliste que l'écrivain est presque toujours devenu : il tient Grevisse sous son coude gauche, et le Code typographique sous le droit¹. »

Toutes ces considérations m'amènent à dire quelques mots de la réforme du *Code typographique* que François Richaudeau préconise dans l'article : « Pour un code typographique simplifié », paru dans *communication & langage*, n° 114, 1^{er} trimestre 1998, Éditions Retz, Paris, pages 58 à 80.

LA RÉFORME DU CODE TYPOGRAPHIQUE PRÉCONISÉE PAR FRANÇOIS RICHAUDEAU

Pas question de perdre les bonnes habitudes, le ton de l'article est donné par l'éditeur, dès le chapeau : « François Richaudeau qui aime bousculer les habitudes et les idées reçues, propose une simplification du code ancien qui est une rationalisation [*sic*] de ses règles. Nul doute que ses propositions soulèveront quelques tempêtes sous les crânes². »

Comme certains lecteurs pourraient ne pas avoir compris l'avertissement de l'éditeur, Richaudeau précise en note, page 61 : « Et j'attends sans illusions, mais avec flegme et ironie, les volées de bois vert que vont m'assener des « puristes inconditionnels » du code et des usages typographiques, à la lecture du présent article. »

Pour ceux qui ne comprennent toujours pas, l'auteur avertit à plusieurs reprises que cet article s'adresse d'abord et avant tout à ses lecteurs. Ainsi, p. 70 : « Et mon lecteur [...] ». Signé : François Richaudeau, Éditeur (avec une majuscule, s'il vous plaît).

Dans la *Gazette pédagogique de Lure* (dont François Richaudeau est rédacteur en chef), Marcel Renaud résume ainsi la démarche de l'auteur³ :

1. Le *Code* est trop compliqué, trop complexe et « appliqué sans aucune tolérance [c'est moi qui souligne] par des metteurs au point et correcteurs professionnels » ;
2. il est « incomplet » ;
3. il fourmille d'« incohérences » ;
4. enfin, chacun est invité à « militer en faveur d'un nouveau *Code typographique*, plus simple, plus rationnel, mais aussi plus tolérant ».

Point n° 4 : n'est-ce pas ce qui s'appelle « entrer en religion »⁴ ? *Nihil inovatur nisi continuatur*⁵ (« Tout novateur est un continuateur »), affirme l'adage antique. C'est ce que je démontre dans cette étude. Cela dit, certaines propositions de Richaudeau ne manquent pas d'intérêt⁶. Entre autres exemples : « Mais il faut que ce spécialiste [le correcteur] accepte chez chaque auteur une certaine marge de liberté, reflet de sa personnalité ; même si cela le conduit à des entorses à certaines règles ; auxquelles il faudrait d'ailleurs substituer les termes de principes et de conseils. Peut-on

1. RICHAUDEAU François, *article cité*, p. 62. Proposer sans cesse un nouveau vocabulaire est une manie contemporaine, qui revient bien souvent à « remplacer une tache par un trou ». Lorsqu'un mot souffre de « surcharge sémantique », rappeler son sens premier suffit la plupart du temps. Parfois même, c'est une obligation morale. Exemple, lorsque Nina CATACH écrit : « [...] le fondement des lois, c'est d'être falsifiées... »

(« Avant-propos » à L. G. VÉDÉNINA, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, p. XI), il serait prudent qu'elle précise qu'elle utilise ce mot dans son sens classique et littéraire :

« Transformer des faits, en en altérant l'exactitude, mais sans intention de tromper : *Il y a donc deux manières*

de falsifier : l'une par le travail d'embellir ; l'autre par l'application à faire vrai (Paul Valéry) », et non dans son sens étymologique : « 1. *Falsifier quelque chose*, l'altérer volontairement, le dénaturer, le modifier, en vue de tromper.

2. PHILOS. *Falsifier une théorie*, en démontrer la fausseté par expérimentation (*Lexis*, Larousse, Paris, 1979, p. 722) ». Selon DAUZAT Albert, DUBOIS Jean, MITTERAND Henri, *nouveau dictionnaire étymologique et historique* (Larousse, Paris, 1971, p. 295), ce mot, qui date du début du XIV^e s., viendrait du bas latin *falsificare* (IV^e s., Prudence), de *falsus*, faux.

2. Qui plus est, de telles affirmations n'apportent rien ou pas grand chose.

3. Encore aujourd'hui, certaines machines à écrire ne disposent pas des capitales accentuées... Ce qui n'empêche nullement les dactylographes consciencieux de respecter aussi bien la langue française que les langues étrangères. Hélène VAIREL (*La présentation d'un manuscrit dactylographié...*, coll. « fac. littérature », Nathan, Paris, 1992) écrit page 100 : « Si ç est majuscule, ajouter la cédille à la main. » Principe que James G. FÉVRIER n'a cessé d'observer dans son *Histoire de l'écriture* (Grande Bibliothèque Payot, Paris, 1995), ainsi que l'atteste l'extrait de la p. 89 reproduit ci-dessous :

L'ÉCRITURE ANNAMITE (CHŪ'NŌM ET QUŌC NGŪ')

4. Quand je pense que Louis Guéry pouvait nous éviter cet article!...

même rêver de réunions où le correcteur – après qu'il ait examiné rapidement un manuscrit – s'entretienne avec l'auteur afin d'harmoniser leurs conceptions?¹. »

Avant d'entrer dans le vif du sujet, juste un mot à propos de quelques-unes des idées fixes de l'auteur.

Page 62 : « Pour les soulignés, les choses sont plus claires; car avec une composition en caractères plomb, il était impossible de placer les traits horizontaux qui auraient croisé les formes descendantes des g, j, p, q, y. » C'est le type même d'affirmations gratuites à la Richaudeau², car la chose n'était absolument pas impossible à réaliser. Il était tout à fait possible de fondre des caractères avec le souligné, comme l'a proposé Berthold à ses clients pour certaines polices de caractères destinées aux photocomposeuses.

Page 64 : « Des accents sur les capitales ¶ Ce qui était possible sur les manuscrits prégutenbériens, impossible avec les caractères plomb, redevient possible avec la plupart des logiciels de micro-ordinateurs. » Dois je commenter? (Voir mon rapport.)

Page 64 : « Et l'on peut regretter que les polices actuelles ne prévoient pas d'accentuer les I capitales d'un point [...] » Mettre le point sur ce I capitale et ceux de l'intertitre de la page précédente ne m'a posé aucun problème. Je rappelle la procédure : j'ai tout d'abord tapé la lettre I en capitale puis l'accent (`), comme au bon vieux temps de la photocomposition. Quand on est professionnel, on utilise des outils professionnels³. Point!

Enfin, vient le temps de la remise des prix... : « Louis GUÉRY, *Dictionnaire des règles typographiques*, Paris, CFPJ, 1996. La meilleure publication dans ce domaine à ce jour; et sans qui je ne me serais pas risqué à entreprendre cet ouvrage⁴. D'ailleurs l'auteur, conscient des défauts de ce code, appelle de ses vœux une réforme⁵. » Ça, pour une référence, c'est une référence!...⁶.

Lisibilité

François Richaudeau se veut en France le spécialiste de la lisibilité. Les quelques exemples (pris au hasard) reproduits ci-dessous ne sont-ils pas significatifs?

Page 58 : (44x65 cm); note 1 : [...] *en france*.

Page 59 : *Émile Javal* est composé en italique comme le titre de l'ouvrage?⁷ Il trouve cela plus lisible. Mon dieu! pourquoi pas.

Page 60 : les nombres 209 (pages) et 500 (articles) sont parfaitement alignés l'un au-dessus de l'autre en fin de ligne : je suppose que c'est pour faciliter un éventuel calcul!...

Page 61 : Je répons : oui, c'est une opération indispensable. Il n'y a pas à dire, c'est très élégant. Avec certaines polices de caractères, cette façon de souligner facilite grandement la perception des « longues du bas »⁸ : **gp gp gp gp gp gp gp gp gp gp gp gp**.

Pages 63-64 : passons sur les capitales (en fait, ici, ce sont des

5. RICHAUDEAU François, *article cité*, p. 59 (note 4).

7. Curieusement, même page, Louis GUÉRY échappe à la règle. Parce qu'il s'agit d'une référence?

6. Je me suis suffisamment exprimé sur les ouvrages de ces deux auteurs dans mon rapport *Qualité & Typographie* pour que j'y revienne ici.

8. L'auteur semble en être conscient puisqu'il ne souligne pas la lettre J de *Je répons : oui*. Par contre, ►

(suite de la note 8 de la page précédente)

on ne s'explique pas pourquoi le souligné s'interrompt subitement sur cette espace placée au beau milieu de la phrase (voir ici p. 7, à Page 75 : une (ou une série [...])).

1. Pour les professionnels qui manipulent les chiffres à longueur de journée, peut-être, mais pour les autres!... Même chose avec le texte : « Pour affirmer que le texte courant se lit mieux en lettres minuscules qu'en lettres majuscules, il faudrait préciser qu'il s'agit du même lecteur placé dans les mêmes conditions, du même support, du même texte, du même caractère, de la même surface d'encombrement, ce qui signifie que le corps de la minuscule sera supérieur à celui de la majuscule (DELORME Christian, *le logo*, Les Éditions d'Organisation, Paris, 1991, p. 20). » Maintenant, pour comprendre ce qu'écrit Christian Delorme, encore faut-il avoir un minimum de connaissances de base en design graphique. Quant aux dogmes, en matière de « science »!... Justement, il y en a un qui vient de tomber : la nature peut régénérer toutes nos cellules, y compris les neurones. Nos modernes apprentis sorciers vont pouvoir s'en donner à cœur joie.

2. Extraits de Georges IFRAH, *Histoire universelle des chiffres (L'intelligence des hommes racontée par les nombres et le calcul)*, coll. « Bouquins », Robert Laffont, Paris, 1994, respectivement pages 534, 541 et 655.

majuscules), notamment dans les titres : « À la recherche du temps perdu », et pourquoi pas : « À la Recherche du Temps Perdu »... Je me suis déjà exprimé à ce sujet dans mon rapport.

Page 65 : *Bibliothèque de la pléiade*. Là encore, quelle logique!

Page 67 : concernant la composition des numéros de téléphone, il y a plus lisible et plus facile à mémoriser. Ex. : 0 800 210 210. Quant à ce « avec ce », ou même avec ce « », ce n'est pas en donnant dans l'excès qu'on peut espérer être suivi.

Page 67 : « Un nombre écrit en chiffres étant moins long qu'écrit en lettres, et donc plus rapide à lire, la logique voudrait de toujours le composer en chiffres et jamais en mots. » Il n'est pas exact de dire qu'un nombre écrit en chiffres est **obligatoirement** moins long qu'écrit en lettres. Il est tout aussi faux d'affirmer que les nombres composés en chiffres sont **toujours** plus rapide à lire¹, ainsi que le prouvent les exemples ci-dessous :

dix	cent	mille	un million	un milliard
10	100	1 000	1 000 000	1 000 000 000
un billion			un trillion	
1 000 000 000 000			1 000 000 000 000 000 000	

à moins d'écrire, à partir de mille : 10^3 , 10^6 , 10^9 , 10^{12} , 10^{18} , ... On s'habitue à tout!

Même dans l'Antiquité, les abréviations étaient nombreuses² :

$\overset{\alpha}{M}$	$\overset{\beta}{M}$	$\overset{\gamma}{M}$	$\overset{\delta}{M}$	$\overset{\epsilon}{M}$	$\overset{\zeta}{M}$	$\overset{\eta}{M}$	$\overset{\theta}{M}$
10 000	20 000	30 000	40 000	50 000	110 000	120 000	6 690 000

Notation grecque des myriades.

(Arrivé à 10 000, c'est-à-dire à la *myriade*, second palier de la numérotation grecque, il [le scribe] l'a exprimé par un M (initiale du nom grec de « dix mille » en surmontant cette dernière lettre d'un *alpha*; partant de ce principe, il a alors noté les multiples consécutifs de la myriade sous la forme ci-dessus.)

$\overset{\bar{\bar{}}}{P}$	$\overset{\bar{\bar{\bar{}}}}{P}$
900	900 000

Numérotation copte.

(Dans le système numéral copte, les nombres sont représentés par des lettres surmontées d'un seul trait jusqu'à 999 et de deux traits à partir de 1000.)

$\overset{\bar{\bar{}}}{Z}$ z'ai

Notation savante chinoise des grands nombres.

(Valeur : système *xià deng* : 10^{14} ; système *zhōng deng* : 10^{14} ; système *shàng deng* : 10^{4096} .)

\bar{Y}	\bar{K}	\bar{Q}	\bar{M}	\bar{Z}
150 000	250 000	500 000	1 000 000	2 000 000

Numérotation en vigueur au Moyen Âge.

Mais laissons là cette petite récréation sur le chiffre et poursuivons.

Pages 70-71 : il n'y a pas à dire, les puces (•) sont vraiment très visibles!

Côté lecture, ce n'est pas mal non plus. Contrairement à ce que Richaudeau affirme page 60, Louis Guéry n'a jamais écrit dans son dictionnaire : **Ordre des templiers**, mais **ordre des Templiers**. C'est **Ordre des médecins** qu'il compose avec un O majuscule.

Même chose pour les espaces : « Notons qu'un typographe de la nouvelle génération, Jean-François PORCHEZ, ne prévoit dans sa plaquette, *Le Guide*, d'octobre 97, que 3 espaces : normale, fine

1. RICHAUDEAU François, *article cité*, p. 72 (note 16).

2. Il n'y a pas de numéro de page, comme ça on est tranquille.

3. Je passe sur les définitions.

4. Suite à l'envoi de mon rapport, Jean-François Porchez m'a adressé son guide de 32 pages. J'y ai porté plus de 100 coups de crayon. Je lui ai proposé de le rencontrer pour lui faire part, gracieusement, de mes remarques et de mes corrections. Il ne m'a jamais répondu.

5. Chez cet auteur, le mot *espace* n'est plus du genre féminin. Même Richaudeau n'a pas osé. Ainsi, p. 60 (note 5), il écrit : « Je me plie ici à l'usage en typographie, en mettant ce mot au féminin. » Richaudeau « se plie ». Ça, pour une nouvelle, c'est une nouvelle ! Il est vrai qu'il faut bien faire quelques concessions de temps en temps.

6. Est-ce le « signe zéro » de linguistes comme L. G. Védénina qui a inspiré Richaudeau ?

7. Aux débuts de l'informatique, il était primordial de gagner de la place dans les mémoires des ordinateurs. Comme les dates apparaissent souvent dans certaines applications (gestion, etc.), les informaticiens eurent l'idée de coder l'année sur deux caractères : 48 pour 1948, 68 pour 1968, etc. Cela n'explique toutefois pas pourquoi ils se sont souciés si tard de l'incapacité des ordinateurs à comprendre que 00 signifie 1900 et non 2000 ! Certains m'opposèrent : « On compose bien la guerre de 14-18. » Cette période de notre histoire, tristement célèbre, n'a pas d'équivalent **avant** cette date. Impossible donc de la confondre avec un quelconque événement antérieur de ce type.

8. GUÉRY Louis, *Dictionnaire des règles typographiques*, CFPJ, Paris, 1996.

9. Nous verrons que cette *capitale initiale* s'appelait à l'origine une *majuscule*.

10. DEUX-POINTS renvoie à ÉNUMÉRATIONS, mais pas à CITATIONS,

insécable et nulle¹. » C'est curieux, mais dans celle de mars 1997, p. (?)², au chapitre « **Les corps, les mesures (Le cadratin & les mesures)**, on peut lire ceci :

- Un cadratin est égal à la hauteur du corps (*em* en anglais)³.
 - Un demi-cadratin est en général égal à la largeur de tout [*sic*] les chiffres, pour la mise en tableaux (*en* en anglais). [?]
 - Suivant les cas, le quart de **cadratin** & le tiers de **quadratin** [*sic*] sont utilisés pour l'inter-mot [*sic*]⁴.
 - Les « espaces fines » sont toutes les valeurs inférieures (page suivante, J.-F. Porchez évoque l'espace fine ou quart de **quadratin**). »
- Cinq sortes d'espaces sont ainsi définies, plus si on considère que pour Porchez toutes les valeurs inférieures au quart de cadratin sont des fines. Ce dernier connaît également les espaces insécables, l'espace normal⁵ et l'« espace » **pas de blanc**, qui devient chez Richaudeau l'**espace nulle**⁶. Si je comprends bien, Porchez a simplifié depuis.

Certaines personnes ont la fâcheuse habitude de tout abréger. Ici, Richaudeau a composé « octobre 97 » pour « octobre 1997 », ce qui est complètement aberrant de la part d'un « maître » en lisibilité. Que l'on songe au « bug de l'an 2000 »⁷, dont les conséquences ne sont pas toutes identifiées à ce jour et dont le coût n'est toujours pas chiffrable.

Page 75 : Richaudeau précise à propos du deux-points : « **Le** code traditionnel ne les admet qu'à l'intérieur d'une phrase, et interdit donc de leur faire annoncer une nouvelle phrase (dont la première lettre est une capitale). **Je** pense que dans certains cas, les deux points peuvent terminer une phrase pour annoncer une (ou une série de) phrase(s) qui la précise(nt) ou la détaille(nt). »

À quel code l'auteur fait-il allusion ? À celui de son ami Guéry je suppose⁸ : (p. 131-132, à MAJUSCULE) « [...] par contre, on ne met pas de capitale initiale : – après un deux points, à l'intérieur d'une phrase [...]; – au début des alinéas d'une énumération, que ceux-ci soient précédés d'un tiret ou d'une lettre d'ordre [...] mais lorsque, dans une énumération, les alinéas débudent par un numéro d'ordre, le premier mot prend une capitale initiale⁹. » Ce qui n'empêche pas Guéry de donner en exemple une phrase (ici, une citation) débutant par une majuscule (p. 69, à DEUX-POINTS)¹⁰.

Maintenant, voyons ce que disent :

1. Les autres codes typographiques

– *Code typographique* (17^e éd., 1993) : [La majuscule s'emploie¹¹] « Après un deux-points, au premier mot d'une *citation*, même non accompagnée de guillemets (37, p. 49). »

à CAPITALES, à MAJUSCULE... C'est pourquoi R. CHATELAIN a raison de dénoncer dans *Le Gutenberg* (n° 17, 3 sept. 1998) un des défauts majeurs de ce type d'ouvrages, à savoir qu'« il renferme d'innombrables renvois et répétitions. N'importe qui apprécie l'ordre alphabétique, certes, mais ce dernier a pour corollaire l'impossibilité de grouper des cas similaires ... ».

11. Le mot *majuscule* est également utilisé p. 49 (36) : « Tout nom propre s'écrit obligatoirement avec une *majuscule*. » (Depuis, ça a bien changé.) Pourtant, les typographes ne manquent jamais de préciser : « En typographie, on ne connaît que la capitale... » Si je comprends bien, nous sommes là en présence d'un lapsus... Mais, que les typos se rassurent, ►

(suite de la note 11 de la page précédente)

les auteurs du *Code* reviennent à l'orthodoxie dès la page 50 (38) : « On met une capitale au commencement de tous les noms propres. » Quant à la dernière version du *Code*, il semble bien que Robert GUIBERT ait fait le ménage.

1. Cela me donne l'occasion de montrer que les dactylographes ont moins à apprendre des typographes que ces derniers le prétendent. Il ne faut pas confondre la technologie avec la connaissance de la langue et le savoir-faire.

2. De nos jours, ce qui est essentiel c'est moins de comprendre, que de consommer. Les mots clés de notre civilisation ne sont-ils pas : consommation, croissance, relance (de l'économie, de l'emploi...), etc. Pourtant, « dans la vie sociale, la primauté spirituelle appartient à la culture. C'est par elle et non par la politique ni par l'économie que la société atteint ses fins. La valeur de celle-ci se mesure à la qualité de sa culture. La révolution démocratique, dont la marche dans le monde ne date pas d'hier, ne se justifie guère par la qualité de celle qu'elle lui apporte. Une fois démocratisée, la culture perd partout en qualité et en valeur. Elle devient meilleur marché, plus abordable, plus répandue, plus utile et plus confortable, mais aussi plus plate, au rabais, laide et sans style : elle se transforme en civilisation. [...] Culture et civilisation ne sont en effet pas synonymes [...]. La culture est symbolique par nature, elle a hérité du symbolisme cultuel. La vie spirituelle s'exprime en elle de façon symbolique et non pas réaliste. De même, toutes ses œuvres sont essentiellement symboliques. Ce ne sont pas les dernières réalisations de l'existence, mais seulement leurs signes qui y sont donnés. [...] La civilisation n'est pas liée à la symbolique cultuelle, elle provient de ce monde : elle est née [...] dans la lutte de l'homme avec la nature (BERDIAEV Nicolas, *De l'inégalité*, coll. "Sophia", Édit. l'Âge d'Homme, Lausanne [Suisse], 1976, p. 213-214). »

– *Le Ramat typographique* : « Dans un texte courant, après un deux-points, on met un bas-de-casse au premier mot si la partie qui est introduite par le deux-points n'est pas un titre d'œuvre ni une citation (p. 57). »

– *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale* : On met une capitale « après un deux-points, lorsqu'il annonce une citation fictive ou réelle en style direct (mais non quand il précède une explication ou une énumération) [...]. Quelquefois même sans les deux-points (p. 39). »

– Même discours chez Jacques DRILLON (*traité de la ponctuation française*, p. 387 et suivantes) et de nombreux autres auteurs.

2. Les dactylographes¹

– Hélène VAIREL, *La présentation d'un manuscrit dactylographié* : « En règle générale, le deux-points fonctionne comme une ponctuation interne à la phrase et est suivi d'une minuscule (sauf s'il s'agit d'un nom propre). Il y a cependant quelques cas où il est suivi d'une majuscule : — Lorsqu'il introduit une question : **On peut se poser la question suivante : Faudra-t-il... ?** (en face de) : **On arrive à la conclusion suivante : il faudra...** ». La minuscule est aussi possible s'il n'y a qu'une seule question; mais s'il y en a plusieurs, il faut la majuscule [...]. — Lorsqu'il introduit une phrase citée [...], une phrase donnée comme exemple [...], les termes d'une énumération avec signes énumératifs commençant par une majuscule [...]. — Lorsqu'il introduit une phrase ou un énoncé assimilable à une phrase après un mot isolé qui joue le rôle d'un titre : **Dactylographie : Laisser un espace avant et après.** »

– Même type d'énoncés dans M.-L. DUFOUR, *le tapuscrit, recommandations pour la présentation et la dactylographie des travaux scientifiques (sciences humaines)*, École des hautes études en sciences sociales, service des publications.

Il est vrai que François Richaudeau est le grand spécialiste de la lecture rapide, de la lecture dite « en écrémage », etc.².

Avant d'aborder le français, voyons ce que préconise François Richaudeau en termes de lisibilité à propos de la **construction syntaxique** (p. 78) : « Les phrases en engrenage, dites *récurives à droite*, du type "sujet, verbe, complément", éventuellement jalonnées de mots fonctionnels indicateurs (*car, qui...*), sont plus lisibles que des phrases en *déroulage*, énumératives. »

Lequel de ces trois paragraphes (il s'agit du même texte) est le plus lisible?

Texte original

L'ordre du jour du conseil était la régulation de la qualité de l'eau potable au niveau communal, départemental et national, les conséquences économiques des économies d'énergie, et les principes et méthodes de contrôle du gaspillage de l'énergie.

Texte composé selon la méthode richaudienne

L'ordre du jour du conseil était la régulation de la qualité de l'eau potable au niveau communal, départemental et national; les conséquences économiques des économies d'énergie; et les principes et méthodes de contrôle du gaspillage de l'énergie.

1. WEISTHEIMER Patricia H., *Savoir écrire pour communiquer (Notes et Rapports professionnels)*, traduit de l'américain par Stéphane CARN, 3^e édit., coll. « Communication », Eyrolles, Paris, 1990, p. 76. (Les carrés évidés peuvent être remplacés par un autre signe, les majuscules par des minuscules, et les points par des points-virgules, sauf, bien entendu, le dernier (point final).)

2. THOMAS Adolphe V. (il fut chef correcteur des Dictionnaires Larousse), *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Librairie Larousse, Paris, 1971, p. 78.

3. Le jour ou nous n'aurons plus à corriger que ce genre d'erreurs, les règles d'accord du participe passé – qui, je le rappelle, divisent les spécialistes eux-mêmes – et autres détails, c'est que tout ira bien.

4. J'insiste bien. Mon propos n'est pas de faire ici le procès d'auteurs comme Paul Valéry ou André Gide. C'est comme avec la tolérance, ça « tombe sous le sens », mais...

5. Pourquoi n'y a-t-il pas ici une espace après la parenthèse ouvrante et une autre devant la parenthèse fermante comme l'auteur l'exige page 75 ? Ce n'est pas sérieux, ça !

Solution proposée par Patricia H. Weistheimer¹

L'ordre du jour du conseil était :

- La régulation de la qualité de l'eau potable au niveau communal, départemental et national.
- Les conséquences économiques des économies d'énergie.
- Les principes et méthodes de contrôle du gaspillage de l'énergie.

Français

Page 60 : « Ceci dit [...] » Pour mémoire, je rappelle que « ceci s'emploie pour annoncer ce qui va suivre ; cela, au contraire, sert à rappeler ce qui précède : *Dites ceci de ma part à votre ami : qu'il se tienne tranquille. Que votre ami se tienne tranquille : dites-lui cela de ma part* (Acad.). [...] *Cela dit* (et non *ceci dit*) : *Cela dit, il faut bien constater que...* (R. Le Bidois, dans *Vie et Langage*, 1954, p. 555). » Adolphe V. Thomas de préciser : « Malgré ces règles précises, dont le bien-fondé tombe sous le sens [c'est moi qui souligne], il n'est pas rare d'entendre ceci au sens de cela dans la conversation, et même de les lire l'un pour l'autre sous des plumes autorisées : *Ceci prouve que la théologie se retrouve un peu partout* (P. Valéry, *Monsieur Teste*, 80). *Ceci retenu, que reste-t-il à faire ?* (A. Gide, *les Nourritures terrestres*, 251)². »

Ici, mon propos n'est pas de corriger Richaudeau³. Je l'ai déjà évoqué dans mon rapport : une personnalité peut dire et écrire n'importe quelle bêtise, commettre n'importe quelle erreur, etc., il y aura toujours quelqu'un pour les justifier. Dans le cas présent, si « le bien-fondé [de ces règles] tombe sous le sens », Paul Valéry et André Gide étant « des plumes autorisées », il est inconcevable qu'ils puissent commettre des erreurs aussi grossières, donc... C'est une façon comme une autre de concevoir l'infaillibilité⁴.

Page 61 : « [...] faut-il avoir une piètre opinion des lecteurs qui ont à lire : “neuf à dix mille objets”, pour leur substituer d'autorité (et toujours sans l'accord de l'auteur)⁵ : “neuf mille à dix mille objets”. » Je ne vois pas très bien ce que vient faire ici la « piètre opinion des lecteurs » ? Car lire « 9 à 10 000 objets » ou « 9 000 à 10 000 objets », cela ne veut absolument pas dire la même chose, mais alors absolument pas. Cet exemple – mal choisi – est significatif de la méthode richaudienne, car neuf fois sur dix c'est bien « neuf mille à dix mille objets » qu'il faut lire. Cela dit, Richaudeau a raison sur un point : chaque fois qu'il y a doute, avant de décider quoi que ce soit, la plus élémentaire courtoisie commande d'attirer l'attention de l'auteur sur le point litigieux. Maintenant si, après s'être enquis du sens, ce dernier exige – ce qui est fréquent – que « neuf mille à dix mille objets » soit écrit « neuf à dix mille objets », alors là, pas de discussion, typos et correcteurs doivent corriger d'autorité : un auteur (ou son éditeur) n'a pas tous les droits.

Page 67 (concernant les nombres à composer en lettres) : « Les nombres composés dans les vers (ce qui s'explique alors par la nature orale [c'est moi qui souligne] du texte). » Une nouvelle découverte richaudienne qui fera date (?) : ainsi, selon l'auteur, l'oreille serait capable de faire la différence entre le son « 100 » et le son « cent » !... Il est vrai qu'à force de pratiquer le « toucher de pipi » au chant des cigales, on ne voit plus – pardon on n'entend plus – le monde de la même façon.

1. Ici, je n'analyse que le français.
2. Ici, ce n'est pas la lisibilité typographique (ou *legibility*) qui est en cause, mais bien la lisibilité linguistique (ou *readability*).
3. Même énoncé page 70 (note 13) : « Remarquons que, suivant le même code, le point-virgule, les deux points [apparemment, ce ne sont pas les mêmes; page 74... , l'auteur compose : deux-points], le point d'exclamation et le point d'interrogation – ces deux derniers pourtant plus visibles – sont, eux, séparés du mot qui les précède par une espace. **À** quelle logique obéissent ces règles considérées comme sacrées par toute une profession? » (Je me suis exprimé sur cette logique dans mon rapport.)
4. Page 76 : « On pourrait me reprocher un certain illogisme en collant le point et autres signes contre le mot précédent; et dans les trois derniers cas en les faisant toujours précéder et suivre d'une espace. [...] » Quelle lucidité! (Voir également les propositions richaudiennes, p. 17.)
5. La première parenthèse est composée en romain, mais la deuxième en italique.
6. RICHAUDEAU François, *Manuel de typographie et de mise en page*, p. 55. (Voir également ce qu'il écrit au paragraphe suivant.)
7. Permettez-moi d'ironiser. Au choix : ¶, §, §, ... (voir page 21).
8. À chacun ses manies, ses idoles...
9. C'est comme avec les préservatifs, il y en a qui pensent que c'est plus sûr s'ils en mettent deux...
10. La simplicité, voilà ce qui caractérise un professionnel. Ajoutez des éléments à une charpente réalisée dans les règles de l'art, c'est tout l'édifice qui est fragilisé. La nature utilise toujours le système le plus simple, le plus économique, pour parvenir à ses fins.
11. Relativement à l'« esthétique » richaudienne, R. CHATELAIN écrit dans *Le Gutenberg* (n° 17) : « Ceux qui sont attachés à la ligne grise, fondement de l'école bâloise des années

Page 67 : « [...] notre mémoire stocke ces chiffres en les groupant par blocs (ou *chunks*) équivalents à des mots [...] » L'auteur écrit dans son *Manuel de typographie et de mise en page* (Retz, Paris, 1989, p. 160) : « Pourquoi répudier le franglais et pas le franlatin. »

Page 77 : « Lorsque les tirets marquent les débuts de chacune des lignes d'une suite d'énumérations, faire suivre chacun d'eux d'une espace-mots si possible fixe, afin que les premières lettres des premiers mots de chaque ligne soient alignés [*sic*] verticalement ¹. » **Énumérer**, c'est énoncer une à une (successivement) des choses faisant partie d'un tout; c'est les passer en revue. **Énumération** : action d'énumérer; résultat de cette action (l'exemple de la page précédente – emprunté à Patricia H. Weistheimer – comporte une énumération). L'expression : « une suite d'énumérations » est donc impropre. Il semblerait que dans le système richaudien plusieurs tirets soient nécessaires pour marquer le début de chaque énoncé. De même, chacun de ces énoncés comporterait plusieurs débuts. Quant aux « premières lettres des premiers mots de chaque ligne » ! Quelle abondance ² ! Moi, ça me donne le tournis.

Incohérences, contradictions, etc.

Page 60, après avoir dénoncé l'incohérence et la complexité de certaines règles, l'auteur fait remarquer que « [...] pour marquer la fin d'une phrase, un point d'exclamation est séparé du dernier mot par une espace, alors qu'un simple point – pourtant moins visible, lui – est collé contre ce mot ³ ». Dans ce cas, pourquoi exiger page 74 que – comme le point – le point d'interrogation, le point d'exclamation, le deux-points et le point-virgule soient collés au mot qui précède et soient suivis de deux espaces-mots variables. Pourquoi ne pas faire comme certains imprimeurs du passé qui encadraient ces signes d'une espace ? Là, je comprendrais mieux la logique de l'auteur. Et c'est lui qui reproche un manque de logique aux auteurs de codes ⁴. (Pour le moment, je passe sur les autres propositions d'espace avant et après la ponctuation.)

Italique

Page 66, on compose en italique : « [...] – un dialogue; ¶ – une citation (et dans ces deux derniers cas, cela n'exclut pas d'encadrer ces textes par des guillemets) ⁵. » Dans les ouvrages qu'il consacre à la lisibilité, l'auteur n'omet jamais de faire remarquer que « les mots composés en italique sont légèrement moins lisibles que s'ils l'étaient en romain ⁶. » Un dialogue, ça peut nécessiter de nombreuses pages. Or, contrairement aux autres codes, il demande à ce que ces derniers – comme les citations – soient composés en italique ⁷. Parmi ses cris de guerre : simplifions! Estimant qu'un signal pourrait ne pas suffire, pourquoi – au nom de la sacro-sainte lisibilité ⁸... – ne pas rajouter des guillemets ⁹. N'est-ce pas ce que d'aucuns appellent : « redondance typographique » ¹⁰.

Page 66 : « L'idéal pour les textes [italiques] en petit corps serait de composer ces mots dans un corps supérieur à celui du texte courant ... et tant pis pour l'esthétique typographique ¹¹ ... En

cinquante, apprécieront! [...] L'importance de l'homogénéité d'un texte, dans la création typogra-

phique, l'aspect visuel, géométrique de la composition, échappent-ils à la sensibilité de Richaudeau? » ►

(suite de la note 11 de la page précédente)

Certains n'ont aucune sensibilité esthétique comme d'autres n'ont ni goût, ni odorat. C'est une infirmité comme une autre. Nous avons tous, à des degrés divers, une quelconque infirmité. Inutile donc de partir en croisade. Cela dit, si la typographie dite « invisible » – qui privilégie le gris de la page – a encore de beaux jours devant elle, tout ne doit pas être ramené à elle. Richaudeau a raison sur ce point : « Il faut dégager une typo fonctionnelle au service du lecteur (entretien avec Jef TOMBEUR, « De la correction : Codes, règles... », *Création Numérique*, nov. 1998, p. 38-39). » Les nouveaux supports de communication (Internet, etc.) nécessitent en effet de nouvelles approches.

1. AUDIN Maurice, *Histoire de l'imprimerie. Radioscopie d'une ère : de Gutenberg à l'informatique*, A. et J. Picard, Paris, 1972, p. 109-110.

2. Il faut bien le reconnaître, nombre de créateurs de caractères contemporains sont moins inspirés que portés à s'approprier le travail des autres. (Ce qui est vrai dans tous les domaines.) Ainsi, quelqu'un de compétent en la matière m'a fait remarquer qu'il ne faisait aucune différence entre le *Banjo* de chez Deberny & Peignot et l'*Anisette* dessiné par Jean-François Porchez, ce que ce dernier admet sans problème (il l'écrit même, il est vrai, en petit corps). Reconnaissons toutefois que le typographe fétiche de Richaudeau et consorts a du talent en tant qu'interprète. Je ne vois donc aucun inconvénient à ce qu'il réinterprète les italiques anciennes dans l'optique richaudeau, les faisant ainsi bénéficier des dernières recherches psycholinguistiques.

3. De nombreux téléspectateurs se plaignent de la subite hausse du son au moment de la publicité. En fait, pour ne pas être hors-la-loi, les ingénieurs n'augmentent pas le son, mais utilisent un stratagème. De même, il est possible d'obtenir des caractères italiques plus gros sans pour autant modifier la force de corps. Pour cela, il suffit tout simplement, dans un texte composé en *points pica*, de composer, comme dans l'exemple ci-après, le passage en italique en *points didot* puis en *points pica : italique didot/italique* –

attendant de nouvelles polices où les caractères italiques seraient plus gros que les romains du même corps. » Il faut savoir qu'à l'origine, « cette lettre [l'*italique* ou *cursive*], imitée des écrits de chancellerie employés alors, n'était ni gothique, ni ronde, mais étroite, généralement penchée et de très petit corps. Cependant le type "italique" est caractérisé, non pas comme on le croit généralement par l'inclinaison de ses lettres puisqu'on trouve, en Italie, des italiques à peu près droites (Castiglione), mais plutôt par la cursivité de ses formes¹. » Cela dit, Richaudeau a raison. C'est comme dans les couples : les associations ne sont pas toujours très heureuses. Raison pour laquelle, les composer avec une force de corps légèrement supérieure, n'est-ce pas accentuer cette dysharmonie²? Exemple : romain *italique* (corps 12), romain *italique* (corps 13)³.

Citation

Page 75 (ainsi composé, avec une minuscule en début de phrase, ce qui pouvait difficilement échapper à l'auteur... , cette dernière étant composée en gras) :

« si la citation entre guillemets comprend plus de 3 lignes, le « lecteur peut être perdu quand il arrive à sa fin. Pour éviter « cette gêne, commencer chaque ligne par un guillemet ouvert. »

Je ne suis pas certain que cette manière de faire favorise la lisibilité. Traditionnellement, on met plutôt des guillemets fermants car, comme le fait remarquer Jean-Pierre Colignon, « l'emploi de guillemets fermants (») au lieu de guillemets ouvrants («) évite l'inesthétique et confuse mise entre guillemets de la dernière syllabe du dernier mot d'une citation (« ble. » Je pense...) »⁴.

Astérisque, appel de note

Page 76 : « Coller l'astérisque au mot qui le précède, et le faire suivre d'une espace-mots variable »; par contre : « [...] faire précéder et suivre [l'appel de note] d'une espace-mots variable. ¶ Pourquoi l'isoler visuellement plus que l'astérisque? Parce qu'il arrive que l'on procède parfois à un ordre de lecture inverse: partant d'un survol des notes, on remonte d'une note particulière au texte qui l'avait engendrée. » Un protestant me dit un jour : « Dans la Bible, les commentaires sont plus importants que le texte. » Si on part de ce principe, les propositions richaudeuennes prennent toute leur importance... (Il ne serait pas protestant, par hasard!) Mon dieu! Richaudeau est libre de lire comme il l'entend. De là à demander à ce que ses lecteurs « militent... ».

« **Les coupures (ou divisions) de mots et de phrases:** Les manuels typographiques traditionnels consacrent plusieurs pages aux règles de ces séparations. Ici encore, il faut se souvenir que "l'œil" du lecteur, avide de découvrir les sens des mots au sein des phrases, ignore, ne "voit" pas ces subtilités. En outre, certaines relèvent parfois de l'incohérence: ainsi, par exemple, il vous est

pica. Oui, je sais, ce que j'écris là n'est pas très moral, mais ça permettra à François Richaudeau de pester une nouvelle fois contre toutes ces « incohérences ».

4. colignon jean-pierre, *la ponctuation, art et finesse*, éditions école, paris, p. 75. [Ainsi composé. Et après on s'étonne... Je rappelle que l'auteur est chef correcteur au *Monde*.]

1. RICHAUDEAU François, *article cité*, p. 77.

2. À la grande époque des tests dits d'« intelligence » (Q.I.), des psychologues se sont rendus en Afrique pour y tester les populations (comme d'autres ont cherché à tout prix à leur faire croire que leurs ancêtres n'étaient autres que les Gaulois). L'un d'eux fit part de ses recherches au cours d'une conférence. (Par respect pour nos frères africains, et par charité envers la descendance de ce « savant », je tairai ses conclusions.) Lors du débat, un de mes professeurs lui demanda : « Monsieur le Professeur (en pareil cas les majuscules s'imposent), les indigènes vous ont-ils fait passer le test de la chasse au lion? (Notre « savant », surpris par l'étrangeté d'une telle question, lui répond :) — Je ne vois pas très bien quel rapport votre question a avec le sujet? (Mon prof. lui repose alors la question une nouvelle fois. Il finit par répondre :) — Évidemment, non!... — Heureusement pour nous, Occidentaux!... »

3. Après avoir rappelé que dans la prose épistolaire rien ne justifie la présence de la majuscule à l'initiale de la « vedette », Jacques DRILLON ajoute : « Pratique agaçante : on vous donne du “Cher Monsieur”, mais on vous étouffe sous la grossièreté de la pensée (*traité de la ponctuation française*, p. 249). » Qui plus est, la typographie ne répond pas qu'à des critères de lisibilité que je sache.

4. À cet endroit, il y a un blanc résiduel en fin de ligne.

5. Richaudeau ayant apparemment joué un rôle important dans la formation d'Yves Perrousseau, on comprend mieux pourquoi ce dernier prend l'écran de son Macintosh pour une table à dessin, réalise les points de conduite (appelés par lui lignes de pointillés) en procédant « par copier-coller de morceaux entiers, ajustés en fin de ligne (*Mise en page et impression*, p. 124) », etc. En attendant le clonage..., il existe des professionnels pour recommander ce genre d'ouvrages. Et après ils s'étonnent, écrivant qu'« on est entré dans l'ère du n'importe-quoi », etc.

interdit de couper un prénom ou un nom propre tel “Marie” ou (de la) “Roche foucauld”, mais vous êtes autorisé à couper “marié” ou “rocheux”¹. » Ils sont nombreux ceux qui, prétendant au « scientifique », trouvent ce qu'ils cherchent. Malheureusement, en l'absence de protocoles d'expérience rigoureux, leurs conclusions titubent bien souvent entre le laboratoire et la fumerie d'opium². Il me semble que je le démontre suffisamment dans mes rapports. Toutefois, je reprendrai cette question ultérieurement, avec d'autres sujets.

Ainsi, Richaudeau ne comprend pas pourquoi on doit éviter la division ou la coupure d'un nom propre, par exemple. C'est comme pour l'esthétique, il y a ceux qui ont de l'éducation et ceux qui n'en ont pas³. »

Tirets

Page 75 : « **Les tirets** (à ne pas confondre avec les traits d'union). » Parce qu'il y a plusieurs sortes de traits d'union? Décidément, l'auteur affectionne particulièrement le pluriel. (Il n'est pas le seul.)

Page 77 : « **Lorsque** les tirets marquent les débuts de chacune des lignes d'une suite d'énumérations, faire suivre chacun d'eux d'une espace-mots si possible fixe [c'est moi qui souligne], afin que les premières lettres des premiers mots de chaque ligne soient alignés verticalement. ⁴ Et si le texte suivant chaque tiret comporte plus d'une ligne, “rentrer” chacune des lignes suivantes, afin d'isoler visuellement chacune des parties de l'énumération. »

Si le conseil est judicieux, la méthode proposée pour obtenir l'alignement vertical du texte présente plusieurs inconvénients. Car si les tirets ou les numéros d'ordre ont une chasse constante (ce n'est d'ailleurs pas toujours vrai pour ces derniers), ce n'est pas le cas des lettres d'ordre :

a)	début de l'énoncé ...	1°	début de l'énoncé ...
b)	début de l'énoncé ...	2°	début de l'énoncé ...
i)	début de l'énoncé ...	3°	début de l'énoncé ...
m)	début de l'énoncé ...	4°	début de l'énoncé ...
a)	début de l'énoncé ...	1°	début de l'énoncé ...
b)	début de l'énoncé ...	2°	début de l'énoncé ...
i)	début de l'énoncé ...	3°	début de l'énoncé ...
m)	début de l'énoncé ...	4°	début de l'énoncé ...

Bref, autant donner des procédures utiles dès le départ. Selon les logiciels, on peut suggérer l'utilisation de la tabulation, la création d'un style (format), surtout si les énumérations reviennent souvent dans le document, etc.

Le système richaudien ne connaissant que les espaces-mots variables et les espaces dites « nulles », j'aimerais que l'auteur m'explique comment obtient-il cette espace-mots si possible fixe??? (Je passe sur le « si possible ».) Il répond à cette question, page 78 : « [...] si les lignes composées sont plus courtes que la justification de la page, les espaces-mots variables deviennent automatiquement égales à des espaces-mots fixes ... et il n'y a plus de problème. » Conclusion : pour que les énoncés d'une énumération soient alignés verticalement, le paragraphe doit obligatoirement être composé en drapeau et non en justification. Remarquez, il vaut mieux entendre cela que d'être sourd⁵.

1. Devons-nous comprendre que, même en matière de ponctuation, François Richaudeau « a ses têtes »!
2. Page 70, il est question d'espace-mots sécable (de valeur variable est-il parfois précisé); pages 77 et 78, d'espace-mots si possible fixe, etc. (Dans l'article précité de J. Tombeur, Richaudeau « suggère des solutions visuelles, mais aussi un recours plus fréquent au point-virgule, par exemple. » Apparemment, cela ne semble pas le concerner : « Faites ce que je vous dis; quant à moi, je fais ce que je veux... L'important, c'est que vous militiez pour ma cause! ».)
3. Page 71 : « *Espaces (dites) nulles** ». * Et pardon pour cette incorrection volontaire, associant des significations apparemment contradictoires. « Incorrection, contradictoire... », écrit-il. Non!!! Là, à mon avis, il se vante...
4. Ce qui choque pourtant son ami Louis GUÉRY : « Sans cesse, le lecteur qui, sans être un érudit de la typographie, a un minimum de connaissances dans ce domaine, bute sur un nombre de six chiffres dont quatre sont en fin de ligne et les deux autres à la ligne suivante, sur un point d'interrogation qui, *tout seul au début d'une ligne*, semble s'ennuyer à mourir [...] (*Dictionnaire des règles typogr.*, p. 11). »
5. Certaines espaces (comme la *fine* en plomb) ont une valeur fixe : 1 pt, et ce quelle que soit la force de corps, alors que pour d'autres espaces la valeur varie proportionnellement à la force de corps utilisée (cadratin, demi-cadratin, etc.). Et alors!... Ce serait l'inverse qui serait inquiétant. Mais ces espaces \times chaque force de corps ne créent pas pour autant *n* nouvelles espaces. (Pour mémoire, en composition manuelle, les **espaces fortes** sont celles que l'on place entre les mots d'un caractère de chasse moyenne [environ le tiers du corps]. Quant aux **espaces moyens** et aux **finés**, elles servent plus spécialement à la justification des lignes. La dernière espace placée dans une ligne pour obtenir la justification définitive s'appelle **espace justifiante**.)

1^{re} ligne : espaces c. 10; 2^e ligne : ►
espaces c. 12; 3^e ligne : espaces c. 20.

Subtilités

Page 75, Richaudeau préconise de faire précéder et suivre chaque parenthèse d'une espace-mots variable, mais, page 77 : « Lorsque le contenu entre les parenthèses est très court ou de nature grammaticale – par exemple ce(s) –, supprimer l'espace après la parenthèse ouvrante, et avant la fermée. » Même type de discours pour l'astérisque et l'appel de note, etc. Je ne suis pas certain que la « nature grammaticale » d'un texte soit une donnée immédiate de la conscience, même chez ses lecteurs. C'est pourquoi, je pense que ce type d'énoncé relève plus de la foi que de la science ou de la lisibilité. Maintenant, s'il y tient pour lui-même et son entourage.

« **Les points de suspension:** Les faire précéder et suivre d'une espace-mots variable (p. 76). » Composer le point de suspension collé au mot ou détaché du mot, avant ou après la phrase, cela ne signifie absolument pas la même chose. Ce qui est remarquable chez cet auteur, c'est son « esprit de suite ». Il développe volontiers la façon de composer les parenthèses par exemple, mais le point de suspension¹...

Sur les espaces

Dans le système richaudien – nous l'avons déjà vu – il n'y a plus que deux types d'espace (p. 73) :

- les espaces-mots variables²;
- les espaces nulles³.

Richaudeau serait inspiré de faire la différence entre une espace-mots insécable et une espace-mots sécable :

- pages 61 et 69 : un guillemet ouvrant («) se retrouve seul en fin de ligne⁴;
- page 60 : 209 / pages et 500 / articles;
- page 74 : point-vir-/gule; etc.

Page 60 : « Et le code typographique prescrit l'emploi de pas moins de 6 espaces de largeurs différentes pour chaque dimension (ou corps) de caractère⁵. » Mais là où l'auteur se surpasse, c'est pages 71-72 : « Et surtout, interrogeons-nous sur les capacités du lecteur ordinaire à apprécier certaines de ces subtilités... et à faire les différences dans chaque corps de caractères entre pas moins de 6 largeurs d'espaces. Face à la composition d'un texte courant (par exemple en corps 10 ou 12), percevra-t-il les dimensions différentes entre un demi-cadratin, un tiers, un quart de cadratin?

Entre une espace-mots non sécable et une espace sécable? [c'est moi qui souligne]. D'autant plus que ces finesses n'obéissent pas toujours à des règles rationnelles, comme nous l'avons vu précédemment. Et que de nombreux logiciels de traitement de texte et de PAO les ignorent. »

0	1/96 em	2/96 em	1/6 em	1/3 em	demi-cadratin	cadratin
0	1/96 em	2/96 em	1/6 em	1/3 em	demi-cadratin	cadratin
0	1/96 em	2/96 em	1/6 em	1/3 em	demi-cadratin	cadratin

1. Ici, elles sont en 96° *d'em*, mais tout dépend du système utilisé.
2. Relisez ce qu'écrit l'éditeur dans le chapeau.
3. Je rappelle qu'en composition manuelle, l'**approche** est le produit de deux espaces : celui placé à droite du premier caractère + celui placé à gauche du suivant (pour simplifier, je me base sur le vide que ces blocs de plomb laissent sur le papier). Ces espaces étaient calculés en fonction de la forme de la lettre (voir mon rapport *Qualité & Typographie*). Pour réduire l'approche entre certaines paires de caractères, telles AV, LT..., le typo n'avait d'autre solution que de « raboter » les caractères comme indiqué ci-dessous :



On disait alors qu'ils étaient **enco-chés** (à ne pas confondre avec le **crénage** qui, lui, est la partie de l'œil qui débord du bloc de plomb, ce débordement pouvant se faire aussi bien en haut [capitales accentuées], qu'en bas [certaines lettres comme le Q], à gauche et/ou à droite [f... du caractère]). Avec l'arrivée des premières photocomposeuses, l'opération d'*encochage* a été appelée *crénage*, ce qui ne facilite pas la compréhension entre les générations de typographes, sans parler des définitions fausses ou incomplètes qui sont généralement données. Qu'en informatique, cette approche fasse – comme en plomb – partie intégrante du caractère ou soit définie ailleurs (dans une table de chasse par exemple) ne change absolument rien au design graphique. Car, quelle que soit la méthode employée, la mise d'approche obéira toujours aux mêmes lois optiques et restera l'une des opérations les plus délicates dans la création d'une police de caractères. N'est-ce pas d'elle que dépend en grande partie la bonne présentation et la lisibilité d'un texte ?

4. Certains caractères (notamment de la famille des *Scriptes*) n'ont d'ailleurs pratiquement pas d'approches, les lettres étant liées les unes aux autres comme dans l'écriture manuelle.

Dans les exemples de la page précédente, les espaces du premier sont en corps 10, celles du deuxième en corps 12, celles du troisième en corps 20. Ces **espaces fixes** – ici en 96° de cadratin¹ – sont proportionnelles à la force de corps et, ma foi, cela est parfois bien pratique. Avec les outils informatiques, de nombreuses autres espaces fixes peuvent être créées. Avec 3B2, par exemple, les possibilités sont pratiquement illimitées, ce qui permet, entre autres, de faire rentrer partie d'un mot dans une ligne justifiée en jouant imperceptiblement sur les approches, ce qui évite bien des lignes blanches, lavées..., et la création de rues, lézardes ou cheminées :

Original	Modifier imperceptiblement les approches est parfois bien utile.
- .1 %	Modifier imperceptiblement les approches est parfois bien utile.
- .2 %	Modifier imperceptiblement les approches est parfois bien utile.
- .3 %	Modifier imperceptiblement les approches est parfois bien utile.
...	...
- 1 %	Modifier imperceptiblement les approches est parfois bien utile.

Pour justifier ses théories, l'auteur ne manque jamais une occasion pour rappeler les limites et les contraintes liées à la composition manuelle. Pourtant, comparativement au système richaudien, le système mis au point par Gutenberg est autrement moins limité (lettres de chasse variable, etc.). Et c'est lui qui parle de liberté.

Quant à la **sécabilité** et à l'**insécabilité** d'une espace, là les propos de l'auteur relèvent purement et simplement du délire... Apparemment, personne de son entourage n'ayant pu lui dire en quoi ses propos sont aberrants², quelques mots d'explication.

En composition manuelle, le problème de la sécabilité et de l'insécabilité d'une espace ne se pose évidemment pas puisque ces dernières sont matérialisées par un bloc de métal. En informatique, par contre, ces espaces sont immatérielles. Mais quel que soit le procédé de composition utilisé, le résultat sera rigoureusement le même sur le papier : dans les deux cas, le lecteur percevra la même quantité de blanc, d'espace, de vide..., appelez cela comme vous voulez, et non le bloc de métal correspondant ou l'instruction qui permet de le générer. Bref, Richaudeau parle une nouvelle fois pour ne rien dire.

En fait – je vais le démontrer –, ces notions de sécabilité et d'insécabilité sont omniprésentes dans les nouveaux outils de composition et de mise en page. On peut même affirmer que, sans elles, la publication assistée par ordinateur serait impossible.

Approches : ce sont les espaces qui isolent une lettre de la suivante³. Sans elles, les caractères se toucheraient, comme dans cet exemple : **lettres**⁴. Nous le verrons, elles tiennent à la fois de la sécabilité et de l'insécabilité.

Pour le test de la page suivante, j'ai utilisé les deux phrases ci-dessous :

- *Comme au début de l'écriture, cette ligne ne comporte ni espaces, ni accents ni ponctuation.*
- *Cette ligne ne comporte ni espaces, ni accents, ni ponctuation, comme au début de l'écriture.*

Seule différence, les phrases ci-après ont été composées sans espace entre les mots, ni accents, ni ponctuation.

1. Paramètres pour la division et la justification activés

COMMEAUBUTDELECRITURECETTELI-
GNENECOMPORTENIESPACESNIACCENTSNI PONCTUATION

CETTELI-
GNENECOMPORTENIESPACESNIACCENTSNI PONCTUA-
TIONCOMMEAUBUTDELECRITURE

commeaubutdelecriturecetteli-
gненecomporteniespacesniaccentsniponctuation

cetteli-
gненecomporteniespacesniaccentsniponctuationcommeaude-
butdelecriture

0123456789012345678901234567890123456789012-
34567890123456789

2. Paramètres pour la division et la justification désactivés

COMMEAUBUTDELECRITURECETTELIGNENECOMPORTENIESPA-
CESNIACCENTSNI PONCTUATION

CETTELIGNENECOMPORTENIESPACESNIACCENTSNI PONCTUA-
TIONCOMMEAUBUTDELECRITURE

commeaubutdelecriturecettelignenecomporteniespacesniac-
centsniponctuation

cettelignenecomporteniespacesniaccentsniponctuationcom-
meaubutdelecriture

0123456789012345678901234567890123456789012-
34567890123456789

Je précise que ce test a été réalisé avec 3B2. D'autres résultats, tout aussi aberrants, peuvent être obtenus avec d'autres logiciels (de traitements de texte ou de PAO).

1. Il suffit d'inverser la phrase pour que le texte soit divisé différemment.

Le programme se comporte *généralement* de la même façon lorsque le texte est composé en capitales ou en bas de casse. (En fait, *pas toujours* : voyez la deuxième ligne du deuxième exemple composé en minuscules.)

La justification n'a aucune incidence sur le texte. Choisir le mode *justifié* ou *en drapeau* ne change strictement rien.

Pour que le paragraphe composé de chiffres apparaisse, j'ai dû modifier le niveau de division (avec les niveaux 1 à 8 de 3B2, le paragraphe disparaît purement et simplement; il ne réapparaît qu'avec les niveaux 9 à 11).

2. Le programme ne divise pas toujours au plus près de la fin de la ligne : il a parfois la place de faire rentrer une ou deux autres lettres supplémentaires dans la justification.

Bref, dans les deux cas, les résultats obtenus ne sont ni satisfaisants ni très logiques, car même lorsqu'il a la place, le logiciel ne divise pas entre certaines paires de lettres, ce qui peut se concevoir dans le premier cas (l'algorithme de division pouvant très bien « reconnaître » un motif phonétique ou étymologique), mais pas dans le second, où aucun algorithme de division n'est sollicité. En dehors de

la remarque ci-dessus, seules les lignes de chiffres sont divisées de façon logique et constante, et ce quels que soient les paramètres de composition utilisés. Ce qui signifie que l'ordinateur a besoin d'instructions plus précises pour fonctionner.

Dans une composition justifiée, en fonction du but recherché, les mots peuvent être divisés ou non en fin de ligne¹. Dans le cas où la division est refusée, les approches deviennent donc insécables. Maintenant, si la division est autorisée, il est primordial que le logiciel ne divise pas les mots n'importe où : c'est le rôle des algorithmes de division de mots. Ces derniers étant la plupart du temps d'origine anglo-saxonne², ils sont particulièrement inefficace pour d'autres langues que l'anglais³. D'où le recours aux dictionnaires d'exception qui peuvent être édités par les utilisateurs. Ainsi, il est possible d'interdire la division de tel ou tel mot – cas des noms propres par exemple – (approches insécables), ou d'indiquer à quels endroits du mot la division peut se faire (approches à la fois sécables et insécables).

À ce seul niveau, la sécabilité ou l'insécabilité des approches sont donc fondamentales pour obtenir une composition qui satisfait aussi bien à l'esthétique qu'à la lisibilité.

Espaces-mots : comme pour les approches, il est primordial de pouvoir indiquer au programme que telle espace est insécable ou sécable, que ce soit pour écrire les nombres en chiffres 1000 000, 1200..., les noms de souverains suivis de leur numéro dynastique (Louis XIV...), les abréviations et les symboles d'unités de mesure (100 F, 11 h 30...), etc.

Paragraphes : il est de bon goût... que certains paragraphes soient liés entre eux (cela favorise aussi la lisibilité) :

- Ainsi, il est souhaitable qu'une colonne – à plus forte raison une page – ne se termine pas par un deux-points (:), surtout si ce qui suit ne fait qu'une seule ligne (cas d'une formule, par exemple).
- Rien n'est plus agaçant que de trouver un élément de titraile seul en bas de colonne ou de page; une illustration sans sa légende, etc.

Justification verticale : dans la mesure du possible, éviter les lignes creuses en bas ou en haut de colonne ou de page. Toujours cette notion d'insécabilité.

Cadres, etc. : il est tout aussi primordial que les illustrations... aient un rapport avec le texte⁴. Ce type d'insécabilité a généralement pour nom : ancrage. Pour ceux qui font de la production – je veux parler de tous ceux qui n'ont pas le temps de « faire l'amour » avec leur écran⁵ – cette fonction est très utile.

Je vais m'arrêter là car je suis bien parti pour écrire un livre sur le sujet. Je ne vais pas davantage m'attarder sur l'utilisation richaudienne des différentes espaces. Quant à « [percevoir] entre une espace-mots non sécable et une espace sécable »!!!!????!!!...⁶.

« Et que de nombreux logiciels de traitement de texte et de PAO les ignorent. » Si je comprends bien, la norme richaudienne a pour fondement l'ignorance et les limitations technologiques⁷.


1. Exemple : dans les livres destinés aux enfants et aux adultes qui apprennent à lire, la division de mots est prohibée. François Richaudeau comprendra-t-il seul les raisons où dois-je les lui donner? (Pardonnez-moi, mais lorsqu'un auteur écrit autant de bêtises dans un article, la question mérite d'être posée, que cela plaise ou non.)

2. Comme le fait remarquer Jacques DÉSARMÉNIEN (« La division par ordinateur des mots français : application à T_EX », *Technique et science informatiques*, vol. 5, n° 4, Dunod, Paris, 1986, p. 252) : « Il s'agit là, d'ailleurs, d'une singulière ironie si l'on songe que le premier procédé de typographie par ordinateur est une invention française, le "procédé B.B.R." (Brevet le 24 mars 1954, délivré le 18 mai 1955). » Passons!...

3. « À la différence du français, en effet, l'anglais adopte une division partiellement phonétique (d'ailleurs assez compliquée puisque faisant intervenir la position de l'accent tonique) et partiellement étymologique, avec détection de préfixes, suffixes et radicaux (Jacques DÉSARMÉNIEN, *article cité*, p. 252).

4. Vous imaginez la photo de Monica L... placée par erreur dans un article consacré à Chirac ou à Jospin? (En période de cohabitation, il est préférable de n'oublier personne!)

5. Je n'envisage pas le cas de ceux qui vont scotcher les illustrations directement sur l'écran, comme d'autres dessinent au crayon gras, prennent leur double-décimètre pour mesurer, voire même se lèvent pour fermer la (les) fenêtre(s), etc.

6. Il y a surdose, et alors! Je fais ce que je veux. (Richaudeau : )

7. Il n'y a pas à dire, il est moderne, parfaitement intégré au monde contemporain. Il faut bien en être conscient, ce ne sont pas les meilleurs produits... qui se vendent.

1. Je rappelle qu'ailleurs (p. 70...), il est question d'espace-mots sécable (de valeur variable est-il parfois précisé); p. 77, 78..., d'espace-mots, si possible fixe, etc.

2. On voit bien où mène ce genre de manie : page 77, ce blanc entre : «... verticalement. ▮[Et si le texte suivant ...]», etc.

3. Si – dans le sens de : « *Enchâsser un objet dans un autre*, le fixer dans un support, dans un creux, de manière à le mettre en valeur : *Enchâsser un bas-relief dans un mur* », **encastré** est donné par le *Lexis* (p. 318) comme synonyme d'**enchâssé** –, ce n'est pas le cas en linguistique : pour « *Enchâsser des citations dans un discours* », le même *Lexis* propose « insérer, intercaler », ce qui ne signifie pas tout à fait la même chose. N'est-ce pas ainsi que les mots finissent par souffrir de « surchage sémantique »?

4. Page 63 : Mettre une capitale (majuscule) à « la première lettre de chaque phrase, **sans aucune exception**. » Une majuscule n'est pas obligatoirement une capitale (voir page 64), mais passons. « Sans aucune exception ! Dites-moi si je me trompe, mais ça ne laisse pas une grande marge de manœuvre. « La stylistique joue avec cette opposition, annulant la majuscule afin de rapprocher les phrases. Telle est la manœuvre de M. Butor qui souligne ainsi l'unité des trois paragraphes (3, 4, 5) dans le passage ci-dessous : [...] (le rapprochement des paragraphes 3 — 4, 5 est appuyé par un tiret; la limite 2 — 3, 4, 5 est renforcée à l'aide des points de suspension (L. G. VÉDÉNINA, *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, avant-propos de Nina CATACH, Peeters-Selaf, Paris, 1989, p. 106). » (À mon avis, Michel Butor va être très mal noté; Védénina aussi.) Après avoir rappelé que le procédé inverse est utilisé pour rendre le segment plus autonome et plus voyant [cas de la poésie par exemple], L. G. Védénina poursuit (p. 107) : « L'opposition majuscule/minuscule s'emploie pour comparer les poètes du point de vue de leur importance comme nous le voyons dans un poème de Georges Godeau (« Notoriété », dans : *Venez, je vous emmène*, Paris, Les éditions

Page 70 : « Et **mon** lecteur comprendra alors pourquoi, face à ces incohérences ou à ces malentendus, je propose des solutions nouvelles, plus rationnelles, dans l'un des articles suivants : **Le point et son environnement**. » Ce qui nous amène au cœur même de la réforme richaudienne (p. 73-74) :

« DES PROPOSITIONS PLUS SIMPLES ET PLUS RATIONNELLES

Trois principes

- 1° Utiliser dans les textes courants seulement 2 types d'espaces : les espaces-mots variables¹; les espaces nulles.
- 2° Dans toutes les séquences linguistiques non «enchâssées*» : coller le signe de ponctuation au mot qui le précède; le faire suivre d'une ou de deux espaces-mots variables, suivant leur importance².
- 3° Dans les séquences linguistiques «enchâssées» (entre tirets, parenthèses, guillemets) : encadrer ces séquences par une espace-mots variable.

* «J'emploie ici le terme linguistique «enchâssé» dans une interprétation restrictive, marquée par des signes précis de ponctuation: tirets, parenthèses, guillemets.» (Page 80, Richaudeau invente pour la circonstance le mot **encastré**³.)

« LES APPLICATIONS PROPOSÉES

[...]

Le point étant toujours collé à la dernière lettre de la phrase précédente:

- **Faire suivre ce point de 2 espaces-mots variables.**

C'est le système le plus simple et qui est appliqué dans le présent article.

- **Et en outre, à titre facultatif:**

Composer la première lettre de la phrase suivante en capitale grasse. C'est le procédé également retenu dans les pages de cet article⁴.

Ou utiliser un point plus gros, tel ce •⁵, composé en corps 24 dans une ligne en corps 12.

Ou remplacer le point par un autre signe plus visible, tel ce ce carré évidé □.

Ces deux dernières pratiques étant plus compliquées. »

ouvrières, 1979, p. 109) : « A la télé, j'ai vu *Maiakovsky*. A l'aise sous son chapeau, il parlait des poètes, de celui qu'il préfère, *godeau*. » Imaginons un instant que Godeau ne soit pas son poète préféré!... Je ne serai pas hypocrite, j'utilise parfois ce procédé. On peut même renforcer cette opposition : M_{onsieur}.

5. Pour obtenir le point (●) que souhaite Richaudeau, il convient de préciser que doubler la force de corps ne suffit pas obligatoirement,

tout dépend de la police de caractères utilisée. Avec le Bembo, par exemple, j'ai dû le composer en corps 40. Les points ci-dessous, appartenant à des polices différentes, sont composés en corps 24 (roman-book) :

.....
 (Le 18^e point est bien composé en corps 24 : c'est celui du *Palace Script*.) En d'autres termes, il est préférable de remplacer le point par la puce (• ou ● par ex.). Si cette dernière n'existe pas dans la police de caractères utilisée, la prendre en casseau.

1. Côté rationalité, coller – comme le point – les signes de ponctuation double (? ! : ;) au mot qui les précède, et cela après avoir fait remarquer que, de tous les signes de ponctuation, le point est le moins visible, ça pour une trouvaille, c'est une trouvaille. En toute logique, on s'attendait plutôt à ce qu'il demande que ce dernier soit décollé comme les autres.

2. CATACH Nina, « Avant-propos » à L.G. VÉDÉNINA, *ouvrage cité*, p. XI.

3. Ce point pouvant être remplacé par un signe plus visible, tel ce carré évidé □.

4. Quant à Roger Chatelain, il écrit dans son article précité : « [rester] sceptique quant à l'application de cette innovation. Et s'agit-il en l'occurrence, d'une simplification? »

5. La majuscule est symbolisée ici par ce qu'on appelle un caractère joker (?), ce dernier pouvant représenter n'importe quel caractère alphanumérique.

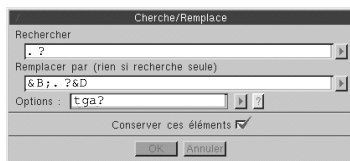
6. Bien entendu, pour mettre au point de tels scripts, il faut faire une analyse plus fine du document à traiter que celle que je viens d'évoquer, bien d'autres problèmes pouvant se présenter.

Je me suis déjà suffisamment exprimé sur la prétendue simplicité et la rationalité des propositions richaudiennes (que l'auteur regroupe ici en trois points) pour que je m'y attarde davantage¹. Il ne me reste donc à analyser que les applications qu'il estime révolutionnaires. En fait, celles que Richaudeau propose concernent uniquement ce que Nina Catach appelle « les blancs de phrase (avec la lourde redondance du signe à trois têtes : point, blanc, majuscule)² ». Ces applications se résument et se traduisent visuellement par ceci :

- ... fin de phrase. Majuscule ... (méthode actuelle)
1. ... fin de phrase. Majuscule ... (deux espaces-mots variables)
 2. ... fin de phrase. **Majuscule** ... (*idem* + majuscule en gras)
 3. ... fin de phrase. **•Majuscule** ... (*idem* + gros point³)

Avant de parler philosophie, évoquons la technique. L'auteur considère que la troisième solution est « plus compliquée » à mettre en œuvre⁴. Je ne vois pas en quoi. Un professionnel digne de ce nom « s'en bat les co[q]uilles » (pardonnez-moi de m'exprimer dans l'argot des typographes, mais c'est pour être sûr d'être compris du plus grand nombre). Le (la) claviste n'a pas autre chose à faire que de taper le texte comme il (elle) en a l'habitude. Son travail terminé, c'est à l'ordinateur de faire le sien. 3B2, par exemple, offre trois possibilités au micro-éditeur (chevronné) :

1. **Menu** (commande Recherche/Remplace...)



La copie d'écran de gauche correspond au premier exemple ci-dessous; celle de droite, au deuxième exemple.

2. **Barre de commande**

/ . _ ? / &B ; . _ ? &D ; / t g a ? ... fin de phrase. **Majuscule** ...

/ . _ ? / &B ; _ \245\W _ ? &D ; / t g a ? ... fin de phrase. **•Majuscule** ...

Premier exemple : à l'aide de la commande Recherche/Remplace (/), j'ai demandé au programme de remplacer le *point-espace-majuscule*⁵ (premier champ) par la même chose, mais en mettant le tout en gras : &B ; ... &D ; (deuxième champ); tga? étant des options de la fonction Recherche/Remplace.

Deuxième exemple : même chose que ci-dessus, à ceci près que que j'ai demandé que le point soit remplacé par une espace, suivie d'une puce (codée ici \245\W), puis d'une espace avant la majuscule, le tout en gras.

3. **Script**

Dit simplement, un script est une séquence de macros. L'avantage du script, c'est qu'il permet d'exécuter un certain nombre d'opérations (de routines) à l'aide d'une seule commande. Ce dernier peut bien entendu contenir une des deux commandes ci-dessus, mais également bien d'autres commandes.

De ce côté-là, donc, aucun problème. Nous sommes prêts⁶!

1. Ce serait faire insulte à la mémoire de nos ancêtres, vivant à cette époque.

2. C'est certainement ce qui s'est passé page 77, etc., de son article. (3B2 ayant été développé par des typographes-informaticiens, ces derniers – au courant des cadences syndicales... – ont tenu compte du problème. Composer, c'est fatigant. Avec 3B2, le (la) claviste a donc la possibilité de faire un petit somme sur la barre d'espace à chaque fin de ligne : les espaces ne seront pas prises en compte. PUB : à mon avis, c'est un excellent argument de vente pour 3B2.)

3. Dans ce cas précis, même 3B2 en tient compte.

4. Pardonnez-moi, mais je ne vais quand même pas tout faire. Eh oui, j'ai mes limites; ou alors (en euros, s'il vous plaît!) :



5. Là, j'imagine très bien la réaction de « Fanche » et de ses amis lursiens : « Comme si cela ne suffisait pas... Et allons donc! Maintenant il y a des unités relatives!!!????!!!... (🤪🤪🤪) Ça, pour une simplification, c'est une simplification... »

6. « Jeune, j'ai eu des illusions; j'en suis revenu bien vite. Les grands orateurs qui dominent les assemblées par l'éclat de leur parole sont, en général, les hommes politiques les plus médiocres; il ne faut pas les combattre par des paroles; ils en ont toujours de plus ronflantes que les vôtres; *il faut opposer à leur faconde un raisonnement serré, logique; la pratique les tue.* [C'est moi qui souligne.] Au Conseil d'État, il y avait des hommes beaucoup plus éloquents que moi; je les battais toujours par ce simple argument : deux et deux font quatre (Napoléon). » Pour Jean de Meung (*Le roman de la rose*) : « Rien n'a pouvoir contre raison. »

7. Nous le verrons dans un prochain rapport, c'est exactement la même chose avec la loi.

Richaudeau demande que le point de phrase soit suivi de deux espaces-mots variables. Quand je pense aux combats qu'il faut parfois mener auprès des informaticiens et/ou des éditeurs de logiciels pour obtenir telle ou telle fonction ou amélioration, avec l'auteur on ne revient pas à l'âge de pierre¹, ses exigences sont tout simplement aberrantes. En effet, de nombreux logiciels de PAO ou de traitements de texte proposent maintenant en standard – la fonction peut toutefois être désactivée – de remplacer les espaces doubles – voire multiples – par un seul. Car pour un (une) claviste ou dactylographe digne de ce nom, taper deux espaces à la suite, c'est une faute de frappe. Et ça se voit lorsqu'elles figurent entre les mots, par exemple.

Mais il y a plus grave. En effet, certains logiciels – que je ne nommerai pas – comptabilisent ces espaces doubles ou multiples en fin de ligne². Certains me rétorqueront : « Qu'à cela ne tienne, il n'y a qu'à remplacer la deuxième espace variable par une espace fixe, voire insécable. » Petit problème, le système richaudien, nous l'avons vu, ne connaît que deux types d'espace. De toutes façons, cela ne résout absolument pas le problème³. Reste une possibilité : modifier la force de corps de l'espace placée entre le point et la majuscule. Il est toutefois conseillé de tester la chose avec les différents logiciels qui sont actuellement commercialisés⁴.

Si nous reprenons l'exemple de la page précédente, pour obtenir une espace de 24 points dans un texte composé en corps 12, la syntaxe sera la suivante :

`/._./.<?th=24pt>_<?th>/tga ... fin de phrase. Majuscule ...`

Maintenant, si cette dernière vaut pour un texte composé en corps 12 (points pica), maints informaticiens me feront remarquer – et cela avec raison – qu'elle manque d'« universalité ». D'où la macro ci-dessous :

`/._./.<?th=2h>_<?th>/tga ... fin de phrase. Majuscule ...`

Dans le premier cas, j'ai utilisé une « valeur absolue » : 24 pt, pour 24 points pica. À supposer que je travaille en *didot* et non en *pica*, j'aurais dû écrire : 24 dd. Imaginons maintenant que le texte ne soit pas composé en corps 12 mais en corps 10, pour obtenir une espace double, j'aurais dû écrire : 20 pt (ou 20 dd), etc. Bref, bonjour la liste de codes. Raison pour laquelle les informaticiens ont imaginé ce qu'ils appellent les « valeurs relatives »⁵. Ici, relative à quoi? À la force de corps, bien sûr. Ce qui, en clair, signifie que l'instruction `<?th=2h>` doublera la valeur de l'espace placée après le point de phrase en tenant compte non seulement de la force de corps utilisée, mais également de l'unité de mesure utilisée (système métrique, pica, didot, pouce, etc.). Et là nous retrouvons les cadratins, demi-cadratins, et autres espaces fixes dont la largeur varie avec la force de corps, si chers aux typographes de la composition manuelle (ce sont leurs unités relatives) et qui indisposent tant Richaudeau et consorts.

Voilà comment, nous – les nouveaux typographes (ou les typographes nouveaux), prenant modèle sur les Anciens – concevons la simplification et la rationalité⁶.

Moralité : il faut peut-être réfléchir avant de vouloir réformer. Car certains choix ne sont pas sans conséquences⁷.

1. Après la « typo-pâtisserie », etc., notre époque sera-t-elle celle de la « typo-gruyère » ? (Par respect pour les régionalismes..., le gruyère peut bien entendu être remplacé par n'importe quel fromage « à trous ».)

2. Page 70 : « Exemple de l'éternel dilemme du créateur partagé entre "l'utile" et le "beau", et dessinant parfois davantage pour être vu que pour être lu. » Si cette remarque de l'auteur est – trop souvent hélas –, parfaitement justifiée, ce n'est pas une raison pour tomber dans l'excès inverse et en tirer des conclusions hâtives et définitives.

3. CATACH Nina, « Retour aux sources », *Traverses* 43, p. 39 [c'est moi qui souligne] :

mores de me constaxerit aliud n̄ scribo nisi q̄ pro amicis, multos fieri mihi inimicos intellexi. Plura de hac re ad uos n̄ scribo nisi ut modestæ ac humanitatis ueræ meminerit. Nolite igitur pati ut apud uos homines sapientissimos, plus inuidia ualeat q̄ æquitas recordemini q̄ uos huic officio a republica repositos ut bonos uiros in ciuitate retineatis & magis consideretis quo quisq̄ animo sit in republica q̄ quibus maioribus apud uos natus. Vale.

Quam in maximis occupationibus nostris tuæ lætæ esset nobis reddita non statim potuimus ad te scribere. Sed postea quibus nobis per eas licuit diligenter illas perlegimus. Sententia nostra est, nos uelle eos in nostra ciuitate plurimum posse quod de nostris ciuibus melius merentur. Nec patiemur (salua republica) plus inuidia quam æquitate ualere. Si quid est in quo indices te perpellu aliquam indigentiam uel contumeliam.

GASPARIN, de Bergame,
Epistolarum liber (1470).
Premier livre imprimé à Paris
et premier livre imprimé en France.

4. OUY Gilbert, « La ponctuation des premiers humanistes français », dans : Groupement de recherches sur les textes modernes du CNRS, *La ponctuation : recherches historiques et actuelles*, Paris, Besançon, 1979 (2 tomes).

5. Tous ces spécialistes, bien entendu, sont loin d'être d'accord sur la question. Là aussi, il y a des écoles...

Maintenant, parlons philosophie...

Ce que Richaudeau propose n'est absolument pas nouveau. (À ceci près qu'un véritable artiste – Gutenberg en était un – proposera ceci par exemple : ... fin de phrase • Majuscule ... et non cela¹ : ... fin de phrase. Majuscule ... question d'équilibre, d'esthétique... Mais j'oubliais, Richaudeau n'a que faire du design graphique. Pour lui, tout ce qui relève de l'esthétique n'a rien à voir ni à faire avec la lisibilité².)

« L'un des deux premiers ouvrages imprimés en France (à l'atelier de la Sorbonne, en 1470) comporte un petit manuel de ponctuation, avec des usages strictement codifiés et bien analysés. Ces premiers incunables (imprimés en romain) utilisent d'ailleurs eux-mêmes une riche présentation de signes, ce qui prouve combien nos traditions sont anciennes (voir Gasparin de Bergame, *Epistolarum liber*, 1470). Cependant, les fonctions linguistiques qui leur correspondent sont différentes, et l'on s'expose à des contresens graves si on les assimile aux nôtres d'après leur bonne mine. On trouve déjà chez Dolet (1540) la plupart de nos signes actuels : virgule, point, double point, parenthèses, point d'exclamation, point d'interrogation. Il s'agit là des plus courants, mais on connaît et utilise depuis fort longtemps les séparations supérieures, alinéas, paragraphes, versets, lunes, soleils, "pieds de mouche" (qui marquent, comme les lettres ornées et les vignettes des manuscrits, les grandes divisions du texte). À côté, on a toujours, bien sûr, les anciens signes de référence, de correction et d'abréviations, astérisques, croix, losanges, petites mains, repères "visuels" pour traducteurs et savants, sans compter une grande richesse de signes proprement scientifiques ou mathématiques, d'astrologie, physique, architecture, etc. Nous n'avons rien inventé...³. »

Gilbert Ouy⁴ recense deux types de pied-de-mouche (paragraphe) : « Un signe tracé assez légèrement, ayant le plus souvent la forme d'une potence dont la barre transversale est tournée vers la droite, habituellement oblique : ↗. Il équivaut à notre point à la ligne. [...] Un signe plus gros et plus appuyé ayant la forme d'un C majuscule : ¶. Il équivaut parfois, comme le précédent, à notre point à la ligne, mais marque normalement une coupure plus forte que nous signalerions aujourd'hui en passant une ligne (p. 70). » — « La majuscule qui commençait un paragraphe étant généralement plus grosse et tracée avec plus de recherche : elle devenait une *littera notabilior* (initiale). Pour peu que le manuscrit fût un peu soigné, elle était écrite à l'encre de couleur (l'alternance d'initiales rouges et bleues devint quasiment de règle, tout au moins dans la France du Nord, au cours du XIII^e siècle, voire peinte. Il existait une hiérarchie des initiales, depuis celles qui commençaient les paragraphes, simplement rehaussées d'une touche de jaune ou rouge, jusqu'aux grandes lettres peintes et dorées placées, dans les manuscrits assez luxueux, au début des ouvrages ou de chacun des livres qui le composaient (p. 71). »

Je ne m'attarderai pas ici sur la ponctuation qui fut utilisée aux différentes époques de notre histoire, vous renvoyant aux ouvrages spécialisés (ceux aussi bien des linguistes que des calligraphes, paléographes...⁵). Un mot toutefois sur ce besoin qu'ont certains auteurs d'inventer de nouveaux signes de ponctuation.

1. DOPPAGNE Albert, *La bonne ponctuation...*, p. 57.

2. COLIGNON Jean-Pierre, « La ponctuation : un point ce n'est pas tout! », *Traverses* 43, février 1988, p. 78.

3. CATACH Nina, *La ponctuation...*, p. 10. Je passe sur la compétence de l'auteur en matière de symbolisme. En effet, pourquoi pas : *Pschitt...!*, *Psitt!*, etc. Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que la lettre grecque *psi* est déjà utilisée par les professionnels de la psychologie. Ce sont les psychologues... qui vont être contents.

4. PEIGNOT Jérôme, *Typoésie*, p. 164.

5. JACQUENOD Raymond, *La ponctuation maîtrisée*, Marabout, Allleur (Belgique), 1993, p. 49.

6. Si Alcanter de Brahm a bien été *conservateur* et non *conservateur adjoint*, à mon avis, là, il y a outrage. Imaginons un instant que quelqu'un donne du « monsieur le maire », ou du « monsieur le premier ministre » à Jacques Chirac, notre président. D'ici à ce qu'il rouvre la Bastille (!?) (il doit bien rester quelques cellules en sous-sol). Maintenant, donner du « monsieur le président » à Lionel Jospin, ça c'est du « prophétisme républicain » (depuis qu'on sait qu'il y a des « miracles républicains »...).

« [...] un publiciste français, ALCANTER DE BRAHM, imagina sur la fin du XIX^e siècle, un signe [G] qu'il nomma point d'ironie et dont plusieurs éditions du *Petit Larousse illustré* ont donné l'image. [...] ¶ Plus près de nous, l'écrivain français Raymond QUENEAU a imaginé, proposé et employé (dans son roman *Le Chiendent*) un signe particulier [i] qu'il appelle le *point d'indignation*. L'auteur n'a pas persévéré dans l'emploi de ce signe qui n'était que le point d'exclamation à l'envers. ¶ Plus récemment encore, Joseph Delteil a proposé un point d'humour¹. »

« [...] on peut regretter que le “point d'ironie”, dû à l'inventif publiciste Alcanter de Brahm (1868-1942), n'ait jamais été repris dans l'usage. Ce signe typographique ressemblant à un point d'interrogation italique qui regarderait vers la droite (G) aurait dû, comme son nom l'indique, exprimer l'ironie, la dérision... En son absence, on utilise – mis entre parenthèses – le point d'exclamation, seul ou doublé, ou bien encore associé au point d'interrogation (quoi qu'en pensent les “traditionalistes” de l'orthodoxie typographique, qui refusent le cumul de ces signes!) : (?!), (!!!), (!), (!?!)...². »

« Le point d'ironie (lettre Psi, “Ps... son de la flèche qui vole... quoi de meilleur pour exprimer l'ironie Ψ”)³. »

« Le point d'ironie a l'aspect d'un point d'interrogation inversé. Le littérateur Alcanter de Brahm (1868-1942), conservateur du musée Carnavalet, suggéra aux typographes l'introduction de ce nouveau signe de ponctuation⁴. »

« Marcel Bernard, dit Alcanter de Brahm (1868-1942), conservateur adjoint du musée Carnavalet, était aussi un écrivain fécond et plein d'humour. [...] il inventa une ponctuation qu'il appela le **point d'ironie**. C'est une sorte de point d'interrogation dont le crochet s'ouvre sur la droite au lieu de s'ouvrir sur la gauche : S. Ce point est destiné, selon lui, à indiquer au lecteur les passages, les phrases ironiques... pour le cas où le lecteur n'aurait pas compris!⁵. »

Arrêtons-nous un instant sur les propos tenus par les auteurs ci-dessus. Comme vous avez pu le remarquer, j'ai souligné chez quatre d'entre eux la profession de Marcel Bernard, alias Alcanter de Brahm. Pour les deux premiers, Alcanter de Brahm était *publiciste*. Pour le quatrième, c'était un *littérateur* et un *conservateur* de musée. Pour le dernier, un *écrivain*, *conservateur adjoint* de musée⁶. Nous verrons que pour le prochain auteur, c'était un *journaliste*. À mon avis, il en manque. Maintenant, les nombreuses professions de ce créateur talentueux expliquent peut-être pourquoi le point d'ironie a autant de formes :

- Le *publiciste* a créé les signes G et G. Mon dieu! quoi de plus normal : un publiciste propose toujours plusieurs projets.
- Le *littérateur*, *écrivain*, *conservateur (adjoint)*, lui, est nettement plus classique, pour ne pas dire conservateur : S. Ma foi, cela ne correspond-il pas à l'idée que se font la plupart des gens d'un conservateur, à plus forte raison d'un conservateur adjoint? Ainsi, il existe quatre signes (G, G, S et Ψ) pour le seul point

1. Loin de moi l'idée de penser que ce sont là les seules formes du point d'ironie : c'est ce que j'ai trouvé à ce jour. Alors que je mettais *sous presse*, j'ai reçu le dernier *graphé*. Voyons ce qu'écrivit J. ANDRÉ (« Typographie et Internet », *graphé* n° 14, nov. 1998, p. 12) à ce sujet : « [...] les smileys ont réussi là où les diverses tentatives de point d'ironie et autres ont échoué : tout le monde utilise aujourd'hui ces petites têtes penchées indiquant que l'on fait une plaisanterie ou que l'on est très fâché! »

Je suis content :-)
Je n'ai pas fini :-(
Je ne te crois pas :=]



Points d'ironie et autres vus par Internet!

Moralité: en ce domaine, la pratique est souvent préférable à la théorie. N'est-ce pas d'elle que naît l'usage!

2. JOUETTE André, *Dictionnaire d'orthographe et expression écrite*, Le Robert, p. 535. En effet, c'est plutôt sage!

3. DRILLON Jacques, *traité de la ponctuation française*, p. 11-12. L'auteur précise en note : « Ce point d'ironie (un point d'interrogation retourné suivant l'axe vertical) a été inventé plusieurs fois; la plus ancienne "création" de ce signe est due au Mulhousien Alcanter de Brahm (1868-1942), qui l'emploie dans son ouvrage *L'estenoir des ironies* (1899). »

4. CATACH Nina, *La ponctuation...*, p. 9-10. Curieusement, l'auteur veut simplifier l'orthographe mais rendre la ponctuation plus complexe!

5. GREVISSE Maurice, *Le bon usage*, Duculot, n° 2756, p. 1414.

6. LARBAUD Valéry, *Sous l'invocation de saint Jérôme*, Gallimard, Paris, 1946.

7. Qu'on me comprenne bien : je ne suis pas foncièrement hostile aux nouvelles ponctuations, mais que les spécialistes s'accordent entre eux au moins sur leur forme. Parmi les nouvelles ponctuations que je trouve particulièrement réussies : la rubrique « débats ouverts » de l'*Encyclopædia Universalis* débute par le signe **X**, et se termine par le signe **X**, représentant deux épées croisées.

d'ironie¹. Là, voyez-vous, j'ai envie de présenter une supplique : « Mesdames et messieurs les gourous, nous, pauvres Terriens que nous sommes, comprenons parfaitement que vous préféreriez rester en orbite plutôt que de vivre parmi nous. Mais, nous vous en supplions, revenez sur terre de temps en temps, ne serait-ce que – c'est le cas de le dire – pour faire le point. »

Voyons maintenant ce qu'en pensent d'autres auteurs : « Un journaliste proposa un jour de créer un nouveau signe de ponctuation : le *point d'ironie*. Ce signe est superflu : signaler qu'on ironise, c'est ôter le sel de la plaisanterie. D'ailleurs, on n'ironise qu'avec ceux qui ont le même tour d'esprit et qui le sentent d'emblée. Avec les autres, il faut s'abstenir d'ironiser, même avec un point². » — « [...] il s'est trouvé des écrivains pour réclamer l'instauration d'un signe supplémentaire, qui aurait complété les points d'exclamation, d'interrogation et de suspension : le "point d'ironie". Il s'en trouve encore, dieumerci [ainsi composé], pour penser que l'ironie est dans la phrase, non dans le signe qui la clôt³. »

Nina Catlach n'est pas de cet avis : « Peut-être, pourquoi pas, sera-t-elle [la ponctuation] étudiée dorénavant comme elle le mérite, et s'enrichira-t-elle encore demain de nouveaux signes, comme ceux que réclamait, entre autres, Hervé Bazin, pour six "points d'intonation" supplémentaires (*Plumons l'oiseau*, Grasset, 1966, 142, et "saynète d'illustrations", 143) : **Ψ** Le point d'ironie (lettre Psi, "*Ps... son de la flèche qui vole... quoi de meilleur pour exprimer l'ironie Ψ*"). — **‡** Le point de doute ("*Je me demande si elle viendra ‡*"). — **†** Le point de certitude ("*Je crois en Dieu †*"). — **∨** Le point d'acclamation ("*Vive Untel ∨*"). — **♡** Le point d'amour ("*Ah, je l'aime ♡*"). — **‡** Le point d'autorité ("*très sensible dans le commandement*")...⁴. »

Nous l'avons vu, à ces six « points d'intonation », il faut ajouter le *point d'indignation* (**ï**) et le *point d'humour* dont je n'ai pas eu connaissance du dessin.

N'arrêtez pas là votre lecture, ce n'est pas fini : « P. Claudel a préconisé (et employé dans certains de ses ouvrages) une disposition typographique qu'il appelle "pause" et qui consiste à laisser dans certaines phrases de petits intervalles en blanc. "Les points et les virgules, déclarait-il, ne donnent en effet qu'une articulation de la phrase grossière et purement logique. Sans nécessité grammaticale, il y a dans le discours des pauses et des arrêts qui sont absolument indispensables au sens." (dans la *Corresp. Claudel-Gide*, p. 71.)⁵. » De même, Valéry Larbaud⁶ nous apprend que l'écrivain argentin Ricardo Güiraldes (1886-1927) avait proposé qu'on substituât les signes musicaux à la ponctuation, et qu'on écrivît un soupir à la place d'un point, une demi-pause pour l'alinéa, etc.

Je crois que là il faut être objectif : Richaudeau est très raisonnable⁷. Je ne dis pas « dépassé », il pourrait prendre cela pour une insulte. Dans un instant, je vais montrer par l'exemple à quel point ses propositions ne sont pas des nouveautés.

Reprenons la ponctuation de la phrase. La façon *esthétique* de la ponctuer n'a pu échapper à l'auteur, ce dernier ayant publié dernièrement dans sa revue *communication & langage* un article d'Adolf Wild sur « La typographie de la Bible de Gutenberg » : « [...] les signes de ponctuation [...] n'étaient pas placés directement après le

1. WILD Adolf, « La typographie de la Bible de Gutenberg », dans *communication & langage*, n° 114, (4^e trimestre 1997), Editions Retz, Paris, p. 91. En dehors du fait qu'elle était esthétique, cette façon de ponctuer permettait également de favoriser la régularité de l'espace entre les mots. Plus proche de nous :
– Marcel Proust, pour séparer les paragraphes de ses lettres, ne revenait pas à la ligne mais se contentait d'écrire : —. Quoique ce procédé fût commode et économique, il n'a pas fait école.
– Cette page du Coran, due à Jean de Bonnot :

SOURATE II • LA VACHE¹

Donnée à Médine • 286 versets •
Au nom du Dieu
clément et miséricordieux.



1. A.L.M. : Voici le livre sur lequel il n'y a point de doute ; c'est la *direction* de ceux qui craignent le Seigneur ;
2. De ceux qui croient aux choses cachées³, qui observent exactement la prière, et font des largesses des biens que nous leur dispensons ;
3. De ceux qui croient aux révélations envoyées d'en haut à toi et avant toi⁴ ; de ceux qui croient avec certitude à la vie future.
4. Eux seuls seront conduits par leur Seigneur, eux seuls seront bienheureux.
5. Pour les infidèles, il leur est égal que tu les avertisses ou non : ils ne croiront pas.
6. Dieu a apposé un sceau sur leurs cœurs et sur leurs oreilles ; leurs yeux sont couverts d'un bandeau, et le châtimement cruel les attend.
7. Il est des hommes qui disent : Nous croyons en Dieu et au jour dernier ; et cependant ils ne sont pas du nombre des croyants.
8. Ils cherchent à tromper Dieu et ceux qui croient ; mais ils ne tromperont qu'eux-mêmes, et ils ne le comprennent pas.
9. Une infirmité siège dans leurs cœurs⁵, et Dieu ne fera que l'accroître ; un châtimement douloureux leur est réservé, parce qu'ils ont traité les prophètes⁶ de menteurs.
10. Lorsqu'on leur dit : Ne

1. Cette sourate a été intitulée *la Vache*, parce que, entre autres choses, il y est question de la vache que Moïse avait ordonné aux Israélites d'immoler. Voy. le verset 63.

2. Un grand nombre de sourates du Coran portent, soit pour titre, soit au premier verset, des lettres isolées, dont la signification et la valeur sont inconnues.

3. Par les *choses cachées* on entend le paradis et l'enfer, les récompenses et les peines de l'autre monde, la résurrection et tout ce qui, en matière de religion, échappe à l'évidence des sens.

4. Avant Mahomet, d'autres prophètes avaient reçu la révélation, indépendamment d'un grand nombre de prophètes chargés d'une mission spéciale. C'est surtout à Moïse, à David et à Jésus-Christ, que Mahomet fait ici allusion.

5. Partout dans le Coran, par les *hommes dont le cœur est atteint d'une infirmité*, Mahomet entend les hypocrites, les hommes d'une foi douteuse et chancelante.

6. Nous traduisons indistinctement par *prophète* ou *envoyé* ou *messager* le mot arabe *rasoul*, messager.

Au moins, au premier coup d'œil, on sait qu'on lit le Coran et non la Bible. (J'ai choisi cette page parce que la composition et la mise en page sont équilibrées. Parfois, les versets sont courts. Résultat : sur certaines pages, il y a surdose de croissants lunaires.)

2. BLANCHARD Gérard, *Aide au choix de la typo-graphie*, Atelier Perrouseaux éditeur, Reillanne, 1998, p. 56. (Exemple, p. 57, Julien GRACQ, *La route*, reproduit ici page 25.)

3. C'est vrai, quoi. Je trouve que les voyelles ne sont pas suffisamment visibles. Mais ce n'est que mon avis.

4. L'encyclopédie Diderot et d'Alembert, *L'art de l'écriture. Caractères et alphabets*, Inter-Livres, 1994.

dernier mot mais à égale distance entre celui-ci et le prochain. Ils étaient fondus au milieu de ces deux lettres. Ceci procurait une certaine souplesse pour s'adapter à l'espace disponible¹. »

De nos jours, le quotidien *Libération*, par exemple, ponctue la fin de ses articles par un gros point, suivi ou non des initiales des nom et prénom de l'auteur quand ces derniers ne sont pas écrits au long (exemple de gauche). Un gros point de suspension indique au lecteur que l'article n'est pas terminé (exemple du milieu). Parfois, c'est la mention *Suite page 00* qui est utilisée, comme dans l'exemple de droite :

dawr, jouant des moindres inflexions de sa voix pour plonger son auditoire dans un profond *tarab* (extase, émoi) ● B. D. de la Ferrari n'est pas aussi franche. L'Allemand sait qu'il perd gros lorsqu'il ●●● Le parti, d'ailleurs, n'aime guère Schröder. Sa carrière politique prend son envol en 1978 quand il devient *Suite page 4*

Pour Gérard Blanchard, « **les points d'impact visuels**, dans l'espace d'une typo-vision actuelle, relaient la ponctuation habituelle ou renouent avec certains signes comme les œils ou pieds de mouche (indicateurs de paragraphe), en créant des signes plus marquants comme les gros points ronds ou carrés et les pointes de flèche, devenus courants². »

L'exemple (voir p. 25) qu'il a choisi pour illustrer son propos, est plutôt sujet à caution. En *typoésie*... , aucun problème, mais là, je pense que cela deviendrait très agaçant à la longue. Si on part de ce principe, pourquoi ne pas traiter de la même façon les accents, par exemple³. C'est très sympa à mettre en œuvre :

à mesure, s'enfonçait, journée, bêtes (bêtes), ambiguïté...
Mais laissons là toutes ces expériences qui n'ont pas réussi à s'imposer dans l'usage.

« **J'attends [...] avec flegme et ironie [...]** »

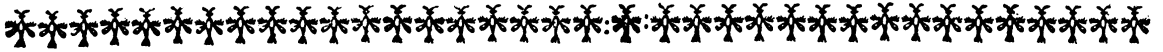
En dehors de Roger Chatelain, je ne sais si François Richaudeau a reçu de nombreuses « volées de bois vert » de la part des « puristes inconditionnels » du code et des usages typographiques, à la lecture [de son] article, en tout cas je comprend fort bien qu'il les attende « sans illusions, mais avec flegme et ironie ». Car, encore une fois, il n'invente rien, et si certains ont cru devoir crier à l'hérésie, il n'a pas manqué (ou ne manquera pas) de riposter en produisant exemples sur exemples. Pour ma part, je m'en tiendrai à *L'Encyclopédie Diderot et d'Alembert*⁴.

Si dans le premier exemple de la page suivante [1], le registre est conservé, ce n'est pas le cas dans le deuxième [2], et on comprend difficilement pourquoi. Quant à l'alignement en pied du titre courant, pour moi c'est un mystère. Je passe sur les filets de gouttière. Les titres... , sont ponctués. Les capitales sont normalement accentuées, mais pas toujours. Dans l'exemple ci-dessous, on sent bien que l'accent a existé mais qu'il a déjà beaucoup servi :

de lenteur. Ces deux contrastes produisent un effet également dangereux. La précipitation donne une écriture inégale & sans principes ; la grande lenteur, un caractère peñant, tatonné, & quelquefois tremblé. Il faut donc prendre

E C R I
prendre un milieu entre ces deux extrêmes. Lorsque la main familière avec les préceptes est parvenue à un cer-

Détail intéressant, lorsque le texte change de colonne, le premier mot imprimé en haut de la colonne suivante (ici *prendre*) est composé au fer à droite sur une nouvelle ligne à la fin de la colonne précédente. Si la virgule est généralement précédée et suivie d'une [espace variable



C A R A C T E R E S E T A L P H A B E T S

DE LANGUES MORTES ET VIVANTES,

C O N T E N A N T V I N G T - C I N Q P L A N C H E S .

ON ose se flater que le public verra avec plaisir le recueil d'alphabets anciens & modernes que nous lui présentons. Il n'est pas aussi ample ni aussi détaillé que nous l'eussions désiré ; mais nous pouvons au moins assurer qu'il est plus exact que tout ce qui a paru jusqu'ici en ce genre. Nous avons eu l'attention de ne tracer ces alphabets que d'après les meilleurs originaux que nous avons pu recouvrer ; & souvent nous en avons eu plusieurs sous les yeux pour nous guider dans le choix que nous en devons faire. Ceux que l'on trouve en assez grand nombre dans le trésor des langues de Duret , & dans d'autres recueils , sont mal exécutés , & sans choix ; plusieurs même sont entièrement faux & imaginaires. Nous espérons que l'on ne nous fera point un pareil reproche. Nous avons mieux aimé nous contenter d'un petit nombre , que d'en hasarder un seul. La plupart des alphabets indiens compris dans ce recueil , ont été envoyés de Pondichéri , il y a trente ans au moins. On avoit dessein alors , à la sollicitation des millionnaires françois , d'en faire graver les

[1]

l'œil ; *phe* , la bouche , le visage ; *tsade* , les côtés ; *coph* , linge ; *resch* , la tête ; *schin* , les dents ; *tav* , terme , borne. Comme il y a déjà beaucoup de siècles que la langue hébraïque n'est plus une langue vivante , on ne peut répondre que tous ces noms signifient précisément ce qu'on leur fait signifier ici ; mais il y en a plusieurs dont on est assuré. Ces dénominations , selon moi , prouvent deux choses , la première , que les caractères alphabétiques des Hébreux avoient été empruntés des lettres sacrées ou hiérogammes des Egyptiens ; la seconde , que ces lettres hébraïques , telles que nous les présentons ici , non plus que les samaritaines , ne sont point de la première antiquité , puisqu'elles devroient figurer les choses qu'elles signifient. Cependant à mettre en parallèle les lettres hébraïques avec les samaritaines , & en les examinant attentivement d'après cette idée , je ne doute aucunement qu'on ne donne la prééminence aux lettres samaritaines ; elles retiennent plus de leur ancienne origine , que les lettres hébraïques ; mais je suis persuadé que les unes & les

É C R I T U R E S .

tous les mouvemens qu'elle fera sur le papier , lequel doit être positivement en face de la tête , & que les doigts de la main gauche dirigent en le tenant par en bas. Que les jambes soient toutes deux à terre vis-à-vis le corps ; qu'elles soient peu éloignées l'une de l'autre , & que leurs pieds soient tournés en-dehors. Je ne répéterai point ce que j'ai dit dans les observations précédentes sur la tenue de la plume , qui est la même pour les personnes du sexe que pour les hommes ; j'observerai seulement qu'elle doit être placée dans les doigts de façon qu'elle se trouve dans la même ligne du bras. Dans le cas qu'une demoiselle écrivît de l'écriture françoise , comme il s'en voit plusieurs , elle auroit attention d'écartier plus ses bras du corps que ne le demandent les autres écritures. On sentira mieux l'esprit de cette position en examinant l'attitude de la planche troisième , où la figure se trouve mesurée par les lignes perpendiculaires A. B.

[2]

glandes qui portent son nom , arrose , pénètre , humecte les ligamens , les nerfs , & leur donne le jeu , le ressort que demande l'articulation la plus facile & la plus complète. Si cette liqueur pénètre avec trop d'abondance , elle amollit , dilate les nerfs ; de-là naissent les tremblemens & les foiblesses. Si au contraire elle passe avec trop de lenteur , ce qui peut arriver par l'âge ou par un vice caché ou apparent , elle dessèche , appauvrit les nerfs ; de-là l'irritation , la pénible contrainte dans le mouvement des doigts. Il faut donc , pour que la main soit adaptée (pour parler le langage de l'art) à l'écriture , que cette substance onctueuse ne coule qu'autant qu'il en faut , pour que la flexion & l'extension soient libres. En partant d'un tel principe , qui me paroît clair & convaincant , il ne faut pas s'étonner si les mains soit dures ou foibles , se corrigent à la longue. Dans le premier cas , il faut faire des flexions & extensions longues & fréquentes sans trop ferrer la plume ; la raison en est qu'en

E C R I T U R E S .

13

Sur la cinquieme.

La coulée de la cinquieme classe est celle que l'on appelle *minute* ou de la *plus petite coulée*. Elle se fait posément & selon les regles ; on l'emploie aussi dans l'expédition. Dans le premier cas elle sert pour les ouvrages en beau , & où il faut également de la régularité & de la délicatesse. Dans le second , elle est employée dans les affaires qui demandent la plus grande promptitude. Cette écriture doit avoir du feu , & être égayée par des têtes un peu longues , & par des queues un peu frappées. On doit pourtant éviter la rencontre de toutes les parties qui pourroient causer de la confusion , & bleffer cette belle ordonnance que l'œil aime à trouver

[3]

L'action simple des doigts pliant & allongeant , suffit pour exécuter tous ces différens A.

B.

Le B rond dans l'écriture commence par un plein revers en remontant , ce qui produit la tête , laquelle ne doit avoir qu'un bec de plume fort. Ce plein est suivi des deux premières parties de la ligne mixte , au bas de laquelle on ajoute la fin de la partie descendante de l'O , ainsi que la partie remontante entière de la même lettre O. On ne doit pas s'arrêter dans l'exécution de cette lettre. Voyez la démonstration de la ligne mixte , Pl. VI. celle de l'O , Pl. VII. & l'alphabet rond , Pl. IX.

Exemple tiré de G. BLANCHARD, *Aide au choix de la typographie*, p. 57, Julien GRACQ, *La route* :

[...] Puis, à mesure qu'on s'enfonçait davantage dans les solitudes confuses, même ces petits craquements humains de chemins creux mouraient, et après le grand vide blanc de la journée, dans le chien et loup du crépuscule, c'étaient les bêtes libres qui prenaient là un dernier relais, car cette éclaircie dans les bois leur semblait familière et commode, surtout à celles qui voyagent et vont loin ; souvent on entendait, derrière le porche tournant, le galop d'une harde sur les pierres, ou bien dans l'éloignement, avec des grognements d'aise, on voyait trotter dans le fil du chemin, d'un long trot de route, un sanglier avec sa laie et toute la file des marcassins ; et alors on avançait le cœur battant un peu dans la lumière plus fine ; on eut dit que soudain la Route ensauvagée, crépue d'herbe, avec ses pavés sombrés dans les orties, les épines noires, les prunelliers, mêlait les temps plutôt qu'elle ne traversait les pays, et que peut-être elle allait déboucher, dans le clair-obscur de hallier qui sentait le poil mouillé et l'herbe fraîche, sur une de ces clairières où les bêtes parlaient aux hommes.

Questions :

- Pourquoi, contrairement aux points-virgules, les deux-points sont-ils attirés vers le bas ?
- Pourquoi certaines virgules ou apostrophes ne sont-elles pas composées comme les autres ? Y aurait-il un deuxième niveau hiérarchique ? (Peut-être avons-nous tout simplement affaire à un manuel...)

1. Là, il y a maltraitance... Comme le disait Coluche : si tu es laid, petit, « étranger »..., pour toi ça va être très dur!...

2. HORNSCHUCH Jérôme, *Orthotypographia (Instruction utile et nécessaire pour ceux qui vont corriger des livres imprimés & conseils à ceux qui vont les publier)*, réédité par les Éditions des Cendres, Paris, 1997.

espace variable – ce qui souffre beaucoup d'exceptions – paradoxalement, le point-virgule, lui, a tendance à être collé au mot qui précède. Le point de phrase est tantôt suivi d'une espace normale, tantôt d'une espace double. Il arrive même qu'il n'y a pas d'espace du tout. Parfois, la parenthèse est décollée du mot qui précède et/ou qui suit (exemple de gauche ci-dessous) :

Telles sont les règles sur la taille de la plume en général (il est des cas où il faut s'en écarter) ; mais toujours est-il qu'on tirera plus de service d'une plume fendue que d'une autre qui ne le ferait pas assez, excepté les mains faibles ou tremblantes, qui étant forcées d'y prendre un point d'appui, doivent nécessairement faire à leur plume une fente plus courte pour lui donner plus de confiance.

plus de 200000 caractères, exécutée sous les yeux de M. Fourmont, y est plus que suffisante pour y parvenir.

On ne peut pas dire que cette façon de composer les nombres facilite la lisibilité (exemple de droite ci-dessus). Quant à « monsieur », il s'abrégeait déjà M. Je ne commente pas l'abréviation de « première » :

P L A N C H E Iere.

Hébreu & Samaritain.

ni cette manie qu'on appelle de nos jours la *majusculinite*. Quant à la composition des titres ci-dessous, il n'y a pas à dire, c'est du grand art!

Exemple de ces trois sortes d'écriture.

ALPHABET NAGROU ou HANSCRET.

Voyelles et Diphtongues Initiales

Les Consonnes avec les Voyelles.

ALPHABET SIAMOIS.

Voyons maintenant la calligraphie. Côté espace, aucun doute, c'est du Richaudeau. À mon avis, le premier *S* du deuxième exemple s'est fait croquer¹. Quant au troisième exemple, on ne peut pas dire que le mot *Écritures* soit immédiatement lisible :

Posture de La main et du Canif.

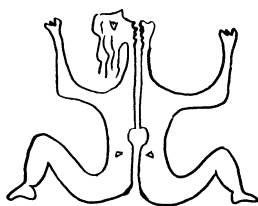
Proportions d'une Plume taillée

Différentes Feritures de Rondes.

Tout cela pour dire que ce qui est ancien n'est pas obligatoirement un modèle à suivre. Pour s'en convaincre, il n'est que de se souvenir de ce qu'écrivait Jérôme Hornschuch en 1608 dans *Orthotypographia*².

1. DRILLON Jacques, *traité de la ponctuation française*, p. 57.

2. CATACH Nina, « Avant-propos » à L. G. VÉDÉNINA, *ouvrage cité*, p. XI. Ce blanc qui est à l'écriture, ce que le silence est à la musique, le vide à l'architecture... : « Une roue est faite de trente rais *sensibles*, mais c'est grâce au vide central *non-sensible* du moyeu, qu'elle tourne. — Les vaiselles sont faites en argile *sensible*, mais c'est leur creux *non-sensible* qui sert. — Les trous *non-sensibles* que sont la porte et les fenêtres, sont l'essentiel d'une maison. — *Comme on le voit par ces exemples* — C'est du non-sensible que vient l'efficace, le résultat (Lao-Tzeu, XI). » Le commentaire précise : « [...] dans beaucoup d'êtres sensibles, dit le texte, l'utile, l'efficace, c'est ce qu'ils ont de non-sensible, leur creux, leur vide, un trou. Les commentateurs généralisent et disent : toute efficace sort du vide; un être n'est efficace, qu'en tant qu'il est vide. » (*Les Pères du système taoïste* [1. Lao-Tzeu; 2. Lie-Tzeu; 3. Tchoang-Tzeu], traduction intégrale et préface de Léon WIEGER, Padoux éditeur, Paris, 1966, p. 27.) Comme le *blanc*, le *vide* est partout :



Extrait de Guy MASSAT, *Zen-Phénixologie*, Éditions Ohsawa-Europe, p. 4.

La science moderne a montré combien le vide atomique et cosmique était impressionnant; sans parler du vide qui est en l'homme, etc.

3. VÉDÉNINA L.G., *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, p. 96. Si je comprends bien, Hitler savait qu'Akimov était couché!... Comme quoi, ça tenait vraiment à peu de chose...

* A. GIDE, *Les nourritures terrestres*, Gallimard, Paris, 1966, p. 162.

** Christiane ROCHEFORT, *Le Repos du guerrier*, B. Grasset, Le livre de poche, 1958, p. 154.

4. VÉDÉNINA L.G., *ouvrage cité*, p. 60. L'auteur précise p. 65 : « Le tiret ►

Avant de conclure ce chapitre, consacré à la réforme richaudienne des codes typographiques et autres guides en la matière, quelques mots sur la ponctuation.

DE LA PONCTUATION

Poursuivons tout d'abord avec la ponctuation de la phrase : « [...] on se demande, à l'unisson des linguistes, si la majuscule ne serait pas aussi un signe de ponctuation — tant elle apporte d'informations sur la structure grammaticale d'une phrase. Elle est à l'échelle du paragraphe (ici, du "chant") ce que le blanc est à l'échelle de la phrase. Elle isole¹. »

À propos de ce blanc qui circule autour des éléments imprimés mais aussi dedans et qui est partout (blanc de ligne, d'empagement, etc.), Nina Catach écrit : « [...] la ponctuation du *blanc*, qui est avant tout une ponctuation du *mot* : quoi de plus pauvre que le blanc ? Ici c'est la quantité qui joue : il y a le blanc (minimal) entre les lettres, avant et après la coupure en fin de ligne ou le trait d'union, avant et après l'apostrophe; il y a le blanc (plus important) entre les groupes de lettres significatifs qui constituent le mot; il y a le blanc supplémentaire après un signe de ponctuation; il y a les blancs de phrase (avec la lourde redondance du signe à trois têtes : point, blanc, majuscule); les blancs d'alinéas, les blancs des titres, des lignes de poésies, des marges, des chapitres... Tous ces blancs accompagnent les mots, les soutiennent comme dans un écrin, comme le ciel ou le fond d'un paysage, comme le négatif du positif, comme l'espace autour du temps...². »

Raison pour laquelle « le rapprochement de deux paragraphes amènera aux modifications du sens. Nous allons citer un exemple tiré de la littérature soviétique. Il s'agit d'une parodie "Comment écrire des mémoires", recueil de recettes fait par N. Akimov (1962) : ¶ "Ce jour-là je suis revenu à l'hôtel très tard; je me suis vite déshabillé et je me suis couché. La même nuit Hitler est entré en Tchécoslovaquie". S'adressant au lecteur, l'auteur de la parodie fait l'analyse de l'effet produit par l'absence de l'alinéa entre ces deux phrases : ce procédé, — écrit-il, — vous permettra de rapprocher votre vie personnelle des événements historiques (en les traitant comme des phénomènes d'un même niveau logique). Le lecteur comprendra bien, poursuit N. Akimov, — que si vous ne vous étiez pas couchés, les troupes d'Hitler n'auraient pas osé commencer leur attaque³. »

Védénina poursuit : « Le tiret est un signe non orienté, dont la forme graphique ne permet de l'attribuer à aucun des segments voisins : ni à droite, ni à gauche. On saura orienter le tiret en le trouvant à la fin d'une ligne concluant un alinéa, un paragraphe ou bien un chapitre :

Nuit de juin —

Paris —

*Athman, je songe à toi [...]**

ou, vice versa, au commencement d'une ligne, ce que nous trouvons souvent dans le dialogue :

— *Vous êtes obscur.*

— *Rien ne fut jamais plus lumineux...**⁴.*

À certaines époques, les titres étaient ponctués (voir p. 24 et 25).

(suite de la note 4 de la page précédente)
 conjonctif se trouve à la fin du segment où, pareil à deux points, il prévient que le passage est à suivre :

**Participez à la campagne
 du NON au référendum—
 plébiscite en faisant**

[...] Ce tiret est destiné à atténuer la force séparatrice de l'espace blanc entre les phrases [...]. »

1. VÉDÉNINA L. G., *ouvrage cité*, p. 12.

2. DRILLON Jacques, *ouvrage cité*, p. 55.

3. « Signe zéro » : certains linguistes veulent dire par là que l'absence du signe est aussi un signe.

4. VÉDÉNINA L. G., *ouvrage cité*, p. 48-49.

5. CATACH Nina, « Avant-propos » à L. G. VÉDÉNINA, *ouvrage cité*, p. IX. (En épigraphe au *Nouveau Testament interlinéaire grec/français*, Maurice CARREZ écrit : « Une langue est un filet jeté sur la réalité des choses. Une autre langue est un autre filet. Il est rare que les mailles coïncident. ») *Traduttore, traditore* (« Traducteur, traître »), dit l'adage antique.

6. DRILLON Jacques, *ouvrage cité*, p. 45.

7. DRILLON Jacques, *ouvrage cité*, p. 279.

8. VÉDÉNINA L. G., *ouvrage cité*, p. 107.

9. **Orthoépie** : science qui étudie et définit la prononciation la plus usuelle.

* Armand LANOUX, *Quand la mer se retire*, Julliard, 1964, p. 56.

De nos jours, « les orthographes interdisent le point dans les titres. [Pourtant] la langue publicitaire l'emploie pour enrichir le message. Ainsi dans [le titre] de l'annonce [ci-dessous] :

Tout y est.

l'idée de l'abondance complète est donnée avec l'aide du signe graphique insistant sur le caractère achevé du titre¹. »

Jacques Drillon a donc raison d'écrire : « Si l'une des tâches de la ponctuation est de lever les équivoques, la suppression de tout signe vise à les rétablir². »

Rétablir les équivoques..., n'est-ce pas ce qui fait tout l'intérêt du « signe zéro³ » ? Quel est le but recherché : « Le même que celui de la publicité : empêcher le lecteur de parcourir la phrase à la hâte, ralentir le rythme de sa lecture, le faire dépenser plus de temps pour déchiffrer le message. R. Jakobson, avec qui nous avons eu l'occasion d'en parler, a enrichi cette idée, en disant qu'avec ce procédé on crée de nouveaux liens sémantiques : en effet, l'absence de virgule dans la phrase citée d'Aragon (*Paris mon cœur mille fois fusillé*) permet d'attribuer le participe passé à deux mots à la fois, à « mon cœur » et à « Paris » créant par ce procédé une analogie entre ces deux images. [...] L'absence du signe a donc sa valeur expressive⁴. »

Ainsi, « [...] le travail fait par l'écrivain avec la ponctuation révèle, mieux que tout autre, cette montée du signe, cette paradigmatique de la syntaxe que l'on ignore trop souvent, et qui est le secret de l'intraductibilité des langues⁵. »

Dans les textes critiques, par exemple, on atteint « à une véritable inflation de ponctuation : les pieds de mouche, les crochets, les chevrons, les barres verticales ou inclinées, s'ajoutent aux richesses de la typographie, italiques, petites capitales, exposants, indices, graisses diverses... ¶ En revanche, l'usage quotidien fait disparaître certains signes, et vide de leur sens ceux qu'elle conserve, prenant l'un pour l'autre, ne reconnaissant plus les identités, et renonçant à la hiérarchie qui en régissait l'emploi⁶. » — « Aujourd'hui, les signes qui indiquent une intervention extérieure à celle de l'auteur se multiplient. Jadis, on ne connaissait que les parenthèses. Aujourd'hui, on a les crochets ([]), les chevrons (< >), et même les demi-crochets, ou les pieds-de-mouche (des P renversés suivant leur axe vertical) employés rarement, et mentionnés ici pour mémoire (leur fonction est très proche de celle des crochets)⁷. »

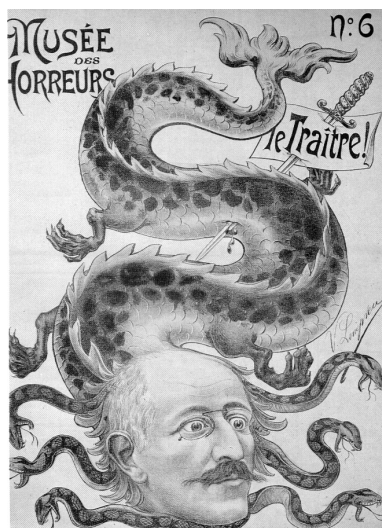
L. G. Védénina fait remarquer que « la fantaisie graphique a mobilisé les *signes manuscrits* : soulignage, ratures, notes en marge, et elle les utilise tous comme des accents, pour varier la typographie du texte. Le soulignage connaît beaucoup de variantes graphiques. Il est largement employé dans la presse et la publicité. ¶ Les notes en marge tirent leur origine des manchettes du Moyen Age⁸. »

C'est la même fantaisie graphique qui permet de reproduire les « sons défigurés » : « Nous parlons de « sons défigurés » quand, à la place d'un son que l'orthoépie⁹ a enregistré dans cette position comme normatif, on en entend un autre. La langue écrite la reflète en employant un signe à la place d'un autre, pour rendre des accents étrangers et régionaux : **Jâcques?** Elle disait Jacques à la mode canadienne, en accentuant longuement le « a »*. Il invita en français d'Alsacien les voyageurs à sortir, disant d'un ton raide : — **Foulez-vous tescendre**,

* Guy de MAUPASSANT, *Le Père Milon, Contes inédits*, Ollendorf, Paris, 1899, p. 21.

1. VÉDÉNINA L. G., *ouvrage cité*, p. 103-104.
2. Lorsque l'astérisque masque un nom propre, les linguistes le nomment « astéronyme ». (Ce mot n'a pas été enregistré par l'Académie.)
3. *Contact*, le magazine des adhérents de la Fnac, n° 346, novembre 1998, « Édito », page 3.
4. *Esclaves encore...*, Lettre trimestrielle du Comité contre l'esclavage moderne, n° 1, novembre 1998, p. 1.

5. Le titre : « **Esclaves encore...** », ainsi composé, forme une première « flèche ». Elle est orientée vers la zone qui symbolise non seulement l'avenir espéré, le but à atteindre..., mais également la mort, la fin, la rébellion, le combat à mener. Contrairement à la seconde qui, elle, pointe l'angle inférieur droit de la page, et qui symbolise tout ce qui est démoniaque, le monde de la chute, des pulsions, de l'instinct... Ici, peu importe que le maquettiste qui a réalisé cette page en soit conscient ou non – il y a bien un symbolisme de l'espace, de la forme, des couleurs, du monde animal, végétal, etc. –, et le résultat est là. Sur ce point, Carl-Gustav Jung a raison : l'homme ne saurait échapper à ses symboles.



Affaire Dreyfus.

AKOUN André, *L'Occident contemporain. Mythes et traditions*, Brepols, Paris, 1991, p. 178.

Il peut certes les refuser, mais ils se manifesteront toujours d'une

messieurs et *tames*?*¹. ¶ [...] On rend ainsi, avec ce procédé, les vices de prononciation, tels que bégaiement, nasillement, zézaïement [...] ¹. »

De même, pour masquer un nom propre, par exemple, on utilise l'astérisque (M*** ou simplement ***)².

La ponctuation est souvent utilisée à des fins expressives, etc.



Dans l'exemple de gauche³, les deux gros guillemets anglais ouvrant et fermant jouent un rôle analogue aux épées croisées (X et X) utilisées par la rubrique « débats ouverts » de l'*Encyclopædia Universalis* : dans les deux cas, le but recherché consiste à établir, soit une relation privilégiée avec le lecteur, soit à l'impliquer dans le débat, etc. Dans l'exemple de droite⁴, le point de suspension vertical fait suite au titre : *Esclaves encore...*, alors que le point de suspension horizontal, lui, s'applique à l'illustration (il est d'ailleurs incrusté dans son angle inférieur droit). La réunion de ces deux points de suspension dessine une sorte de flèche⁵, engageant le

manière ou d'une autre, que ce soit pendant son sommeil (rêves...) ou à l'état de veille (parades militaires, fêtes...). Le dessin ci-contre en est une remarquable illustration. (Je vous fais grâce des propos que Jean Jaurès a tenus en 1898 dans la *Petite République*, concernant cette affaire.) Ce dessin ne vous rappelle-t-il rien. Souvenez vous de l'Hydre de Lerne, ce serpent à sept têtes (si le nombre de celles-ci varie, de cinq ou six jusqu'à cent, selon les auteurs, ce sont autant d'aspects du même symbole) qu'Héraclès-Hercule doit affronter. La légende dit que la tête du milieu est immortelle. Elle dit aussi que les sept têtes doivent être tranchées d'un seul coup, sinon elles repoussent toutes. Je suppose que vous avez également entendu parler de « sept » péchés dits « capitaux » – là encore, leur nombre varie selon les Pères de l'Église – mais ils sont tous d'accord sur trois points : 1. trois d'entre eux

ont une importance toute particulière (d'où les trois tentations du Sauveur au désert); 2. à la source de ces sept ou huit passions principales et de tous les autres vices qui en découlent, se trouve la *philautie*, c'est-à-dire l'amour-propre (ou amour égoïste de soi); 3. comme les têtes de l'Hydre de Lerne, ces sept péchés doivent être combattus en même temps. Ils sont en correspondance avec les sept démons dont l'Évangile parle (Lc 8,2; Mc 16,9...), etc. (Je rappelle que le mot *péché* signifie « manquer la cible... », tout comme *Satan* désigne l'« Adversaire ».) Bien d'autres considérations pourraient être faites, mais je m'en tiendrai là pour aujourd'hui. C'est pourquoi Védénina a raison de citer un passage où M. Butor analyse les fonctions spatiales de la signature d'un peintre sur son tableau : « Il y a une position normale de la signature et tout déplacement la souligne; de même, ►

(suite de la note 5 de la page précédente)

il y a une direction normale, l'horizontale, de l'écriture occidentale. Tout écart nous donnera l'impression qu'on a imprimé une force pour tordre, pour faire pivoter cette ligne, ce qui se traduira d'ailleurs souvent dans les mouvements des visages des spectateurs. [...] (BUTOR Michel, *Les Mots dans la peinture*, Skira, 1969, p. 112, dans VÉDÉNINA L. G., *ouvrage cité*, p. 90). »

1. Le maquettiste a traité l'illustration avec beaucoup de pudeur, ce qui donne d'autant plus d'importance et d'intensité à cette flèche composée des deux points de suspension : car si contraindre un corps n'est pas acceptable, il y a pire encore : le viol de la conscience... C'est que l'esclavage a de nombreux visages.

2. GRISELIN Madeline, CARPENTIER Chantal, MAÏLLARDET Joëlle, ORMAUX Serge, *Guide de la communication écrite (Savoir rédiger, illustrer et présenter rapports, dossiers, articles, mémoires et thèses)*, Dunod, Paris, 1992.

3. DEMARQC Jacques, « "Ce jeune point d'interrogation" E. E. Cummings », dans *Traverses* 43, p. 110 :

48

planeplanplaplp
llalan
eneanelanep lane pl ane
p lanÉT aiR

e

&friv
oletantv
olteV
ir
eDebou

t,
; d
; : a :
nS.eda:Nsée, ddaannssiissss







(lmE)

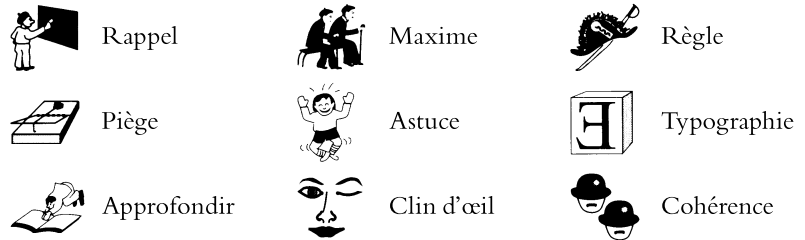
oui
da
dan
se-cé ! Leste
Cél est eda

&nse&

— cupidoergosum
éclair = vrillé
omiepsicrolonO —
mégaéta ?
P
aul D- atterri r-A l'in
su -Per

lecteur à ouvrir le document qu'il a entre les mains, tout en l'avertissant du caractère dramatique, tragique, de ce qu'il va lire et voir à l'intérieur¹.

De nos jours, le recours aux pictogrammes est de plus en plus fréquent. À ceux que nous avons déjà vu : , , , , , , ajoutons ceux reproduits ci-dessous, inventés et utilisés par les auteurs du *Guide de la communication écrite*².



Bientôt, en Europe, finie la monnaie locale avec ses F (FRF), FB (BEF), FS (CHF), etc. Place à l'euro : €. (Adieu le change, aussi!)

La ponctuation a aussi ses poètes. Dans « le n° 48 de *No Thanks* [recueil paru à compte d'auteur en 1935, traduit par J. Demarcq], on y trouve la ponctuation cummingsienne dans tous ses états³ :

- mots scindés : « p lané TaiR / e »
- agglutinés : « cupidoergosum »
- scindés-agglutinés : « cél est eda / &nse& »
- entremêlés : « omiepsicrolon »
- scindés-entremêlés : « p aul D- atterri r-A l'in / su -Per »
- incrustés de signes et/ou de capitales : « ; d / ; a : / nS.e »
- redoublés graphiquement : « ddaannssiissss / (lmE) »
- disparaissant et revenant en écho (trois premiers vers), jusqu'à une strophe (un monostiche, certes) constituée en tout et pour tout d'une seule et unique virgule. »

De même, écrire – comme le fait Gérard Blanchard :

typo-graphie

cela ne signifie pas la même chose que lorsqu'il est composé ainsi :

typographie

Dans cette publicité du journal *Le Point*, nous trouvons cette phrase :

**Le Point sur l'information
chaque samedi**

Comme chacun sait, le mot *point* est un nom commun. Pourquoi alors lui avoir mis une majuscule? C'est que pour les dirigeants de ce journal, il ne s'agit pas de n'importe quel « faire le point ». Il s'agit du *point* du *Point*. Ce que je comprend moins, c'est l'absence de point final. Je comprends encore moins sa présence dans l'extrait ci-après, à moins qu'il ne s'agisse d'un lapsus... :



1. À mon avis, L.G. Védénina aurait mis un point après le *T*; Richaudeau, lui, un point sur le *i* capitale. Quant à moi, je me contente de compter les points... À chacun son idée!...

LE POINT

2. CATACH Nina, « Avant-propos » à L. G. VÉDÉNINA, *ouvrage cité*, p. X.

3. Il est hors de question que je fasse ici l'exégèse des écrits de Leibniz sur le sujet. Là encore, que n'a-t-on dit ou écrit. Je me contenterai de rappeler que grâce à des recherches d'ordre essentiellement biochimiques, le code génétique – c'est-à-dire la correspondance entre les nucléotides des acides nucléiques et les acides aminés des protéines – est actuellement connu. Pour simplifier, disons que le langage utilisé par les macromolécules pour transmettre l'information utilise des combinaisons de **trois** des **quatre** types possibles de nucléotides (ACGT dans l'ADN, ACGU dans l'ARN; qu'il existe **vingt** acides aminés et **64** combinaisons possibles de trois lettres parmi quatre, appelées *codons* ou *triplets*. Trois de ces combinaisons correspondent à une **indication d'arrêt de traduction**, les soixante et une autres étant **signifiantes** : « On sait qu'un aminoacide est spécifié par une séquence de trois nucléotides, appelée mot de code ou *codon*. Les codons se succèdent bout à bout sur la molécule nucléique, dont la traduction régulièrement séquentielle opère par tranches de trois nucléotides. Le codon étant une séquence orientée, les quatre bases permettent soixante-quatre combinaisons. Trois d'entre elles, qualifiées de non-sens, ne correspondent à aucun aminoacide, mais paraissent servir de signes de ponctuation dans la lecture du message génétique. Le processus de mise bout à bout des aminoacides s'interrompt, et la chaîne est donc terminée lorsque la lecture en arrive à un codon non-sens (L'HÉRITIER Philippe et PICARD-BENNOUN Marguerite, « Génétique », *Encyclopædia Universalis*, corpus 10, 1996, p. 203). » Certains penseront : « Que vient faire ici la génétique? » Tout simplement pour montrer que la « ponctuation » est présente même

En effet, drôle de liberté que celle qu'un (d'un) « point limite ». (Au passage, vous ne manquerez pas de noter la présence du point sur le *i* capitale, et celle de l'accent aigu sur le *e* capitale.)

L'édito de Dominique Torrès, fondatrice du CCEM.

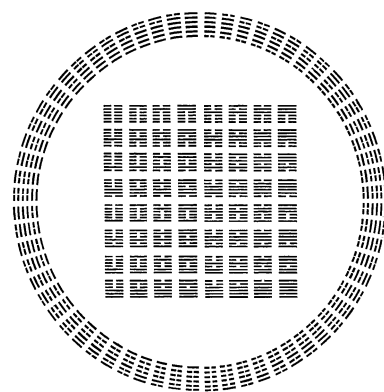
Déjà, il y a cinquante ans, les rédacteurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme réunis au Palais de Chaillot, à Paris, avaient fait du combat contre l'esclavage une priorité en proclamant dans l'article 4 : Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

La lettrine typographique ci-dessus est particulièrement réussie et originale. En effet, dans un minimum de place, et sans sacrifier à la lisibilité, le typo a su solidariser l'intertitre et le texte qui s'y rapporte. La ponctuation du titre refait également son apparition. Mais n'est-ce pas naturel pour un journal qui s'appelle *Le Point* ¹¹!

C'est qu'« [...] avec l'écrit, avec les chiffres, avec les signes idéographiques comme la ponctuation, ce n'est pas le même langage que nous manipulons, mais ce n'en est pas non plus un autre, c'est, si l'on peut dire, un langage "prime"... Avec l'ordinateur, avec l'écran de demain, associé bientôt à une voix synthétique, ce sera encore autre chose, non pas une autre langue, mais un autre mode de communication, plus encore pluridimensionnel...². »

Prenons le cas de l'ordinateur : si la simplicité du langage binaire (**0** et **1**) lui permet de tout traduire – n'est-ce pas un peu l'« alphabet des pensées humaines », la « langue d'Adam » à laquelle songeait Leibniz (*De arte combinatoria*, 1666)³, son « illisibilité » a

dans le code génétique. Cela dit, je vous laisse méditer sur les conséquences des erreurs de ponctuation que peut commettre Dame Nature. Autres raisons (que je développerai dans un autre rapport) : tout comme les macromolécules qui portent l'information génétique, les racines des langues sémitiques sont constituées de **trois** lettres. Oui, je sais : il y a le dieu *hasard* ! Les **quatre** bases permettent **soixante-quatre** combinaisons, tout comme le *Yi King* (la « bible » des Chinois) comporte **soixante-quatre** hexagrammes, l'échiquier **soixante-quatre** cases... :



Selon Max Kaltenmark, cette disposition (circulaire et carrée) des hexagrammes remonterait aux Song (V^e à VII^e siècle de notre ère), probablement même aux Han, soit approximativement entre 206 av. J.-C. et 250 apr. J.-C.

jusqu'au jeu de l'Oie qui, lui, n'en comporte que **soixante-trois**. Nous verrons que la description du principe de formation de ces hexagrammes est universel, puisqu'il a été décrit aussi bien par un prêtre d'Amon de la XXII^e dynastie, que par l'auteur de l'*Atharva-Véda*, etc., et qu'elle se retrouve dans la « Loi de Création » du philosophe-mathématicien Józef Hoene Wroński (1776-1853). J'en terminerai avec la génétique par une petite récréation. Tout le monde a entendu parler du fameux dilemme de l'œuf et de la poule. Qu'est-ce qui précède : l'œuf ou la poule ? À mon avis, ce problème a été posé pour la première fois dans une société matriarcale. Car, arrêtez-moi si je me trompe, mais jusqu'à preuve du contraire, sans coq, pas de poussin. (C'est quand même un absent de taille!...) La poule peut, certes, pondre un œuf sans le concours du coq, mais le poussin... qui deviendra peut-être une poule... ou un coq ! Et ça fait des millénaires qu'on nous oblige à répondre à un problème qui – il faut bien le reconnaître – est bien mal posé. Enfin, maintenant qu'on sait que la molécule d'ARN serait capable à elle seule d'assumer les fonctions des acides nucléiques (chargés

(suite de la note 3 de la page précédente)

du stockage et de la transmission de l'information génétique) et des protéines (qui catalysent la réplication et la traduction du message génétique initial), bref que cette dernière serait « codante »... et catalytique et pourrait avoir constitué la première unité génétique, autorépliquative, à l'origine de la vie, on devrait maintenant être peinarde. J'ai pensé – peut-être à tort – que cela vous intéresserait de le savoir.

1. Remarquez, on s'habitue à tout. Il n'y a pas si longtemps, certains monotypistes et linotypistes lisaient les bandes perforées sans problème.

2. Si nous reprenons la commande [Cherche/Remplace] de 3B2 (/) : la barre oblique (/) sert à délimiter chacun des champs – cherche, remplace, option(s) –, comme indiqué dans l'exemple ci-dessous :

|. _ / . <?th=2h> _ <?th> / tga

3. S'il n'existe pas, il est toujours possible de le fabriquer. C'est ce que j'ai fait à partir des caractères L et J de la police MSAM10.

4. CATACH Nina, « Avant-propos » à L. G. VÉDÉNINA, *ouvrage cité*, p. VIII-IX.

5. COLIGNON Jean-Pierre, « La ponctuation : un point, ce n'est pas tout ! », dans *Traverses* 43, « Le génie de la ponctuation », février 1988, p. 71. Il donne, entre autres exemples (p. 73) : « Le 27 septembre 1923, Charles Mauras écrivait dans *L'action française* : “Sembat, disait Joseph Caillaux, n'a pas de bon sens.” Le 29 du même mois, sous le titre “La coquille modèle”, Maurras rectifiait : “Un lecteur aux yeux aigus me signale la coquille des coquilles dans mon article du jeudi, col. 4, à la fin de la note II. ‘Sembat, disait Joseph Caillaux, n'a pas de bon sens’, au lieu de ‘Sembat disait : *Joseph Caillaux n'a pas de bon sens*.’ » (Jean-Pierre Colignon fait remarquer que la ponctuation simple et logique est la suivante : « Sembat disait : “Joseph Caillaux n'a pas de bon sens.” » Nécessaire et suffisante, elle n'exige pas le passage du caractère romain au caractère italique, et surtout pas le cumul des deux.)

entraîné la mise au point des « langages de programmation », langages spécifiques dits « évolués », plus accessibles et surtout plus lisibles par l'homme.

En langage binaire, la phrase : *Si le langage binaire peut se passer de toute ponctuation, s'écrit ainsi*¹ :

```
010100110110100100100000011011000110010100100000011011000110000101
101110011001110110000101100111011001010010000001100010011010010110
111001100001011010010111001001100101001000000111000001100101011101
010111010000100000011100110110010100100000011100000110000101110011
0111001101100101011100100010000001100100001100101001000000011101000
110111101110101011101000110010100100000011100000110111101101110011
00011011101000011101010110000101110100011010010110111101101110
```

Mais, si les séries binaires de 0 et 1 peuvent se passer de ponctuation, il en va tout autrement des langages de programmation qui ont besoin d'indicateurs assurant les fonctions de « séparation » et de « bornage »².

On m'a posé récemment la question suivante : « Dans le cas de codifications type *Internet*, etc., quel signe doit-on utiliser pour remplacer la division en fin de ligne ? » (Certains magazines informatiques utilisent par exemple la paire de ciseaux : ✂.)

En fait, ce problème est du même type que celui posé par les formules mathématiques... qui ne peuvent tenir sur une ligne. À mon avis, il faut diviser manuellement, à l'endroit le plus approprié. Pour des questions de lisibilité, il est préférable d'utiliser des polices de caractères à chasse fixe, type *Courier*, etc. Par contre, si espaces il y a, il est important de bien les indiquer. Dans mes supports de cours, j'utilise, comme ici, le symbole suivant : ◻³.

Mais, laissons-là les exemples sur la ponctuation et résumons-nous. Pour L. G. Védénina et Nina Catach, la ponctuation doit être envisagée dans son ensemble : « [...] ce n'est pas sur un seul plan, celui de la syntaxe, ou celui du sens, ou celui de l'intonation, que travaille la ponctuation. C'est sur *tous* les plans, séparés ou croisés [...]. ¶ Si l'on distingue, comme [le fait L.G. Védénina], trois niveaux syntaxiques : la syntaxe *constructive* (qui se situe sur le seul plan de surface, en microsyntaxe en général), la syntaxe *sémantique* (au plan le plus profond, en macrosyntaxe), on peut considérer que le troisième niveau, la syntaxe *communicative*, assure les liens entre l'une et l'autre; en un certain sens, la ponctuation atteint donc aux niveaux les plus profonds, au cœur même des motivations langagières⁴. »

Après avoir rappelé ce qu'écrivait Montherlant dans ses *Carnets*... : « On reconnaît tout de suite un homme de jugement à l'usage qu'il fait du point et virgule », J.-P. Colignon poursuit : « Nous nous permettons d'élargir cette opinion : la ponctuation, en son ensemble, reflète, exprime, la subtilité... ou le manque de finesse d'un individu. ¶ Comme P.-V. Berthier et nous-même le disions dans *Le Français écorché* [sic] (Belin édit., 1987) : “De nombreuses personnes s'étonnent ou esquissent un sourire narquois lorsqu'on leur dit qu'une ponctuation négligente, excessive ou omise entraîne des fautes de syntaxe, la modification non négligeable du sens du propos, et, pis, des quiproquos et contresens...”⁵. »

« On sait le soin qu'apportent les diplomates à la rédaction des textes de traités... Une virgule mal placée, et c'est une frontière qui déménage... Lors des Rencontres de la traduction littéraire (Arles, 1988), Hubert Nyssen s'est régalé : les nouveaux freudiens

1. DRILLON Jacques, *ouvrage cité*, p. 55.

2. VÉDÉNINA L. G., *ouvrage cité*, p. 126-127.

3. CATAch Nina, « Retour aux sources », *Traverses* 43, p. 40-41.

4. Comme certains pourraient ne pas connaître ou se souvenir de Stanley MORISON – y compris chez les professionnels – la prudence me commande « d'enfoncer le clou » et de rappeler qu'il fut l'auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'imprimerie, de la calligraphie et de la presse quotidienne, conseiller typographique auprès de la Monotype Corporation, du Times et de la Cambridge University Press, qu'on lui doit les polices de caractères *Times*, *Bembo*, etc. Bref, tout cela n'est pas rien. Ce qui, bien entendu, lui a valu, et lui vaut encore, de nombreux détracteurs qui ne se privent pas de le traiter « de conservateur confirmé pour les uns et de révolutionnaire irresponsable pour les autres », écrit Fernand BAUDIN dans son introduction à Stanley MORISON, *Premiers principes de la typographie*, page 29. Fernand BAUDIN fait en outre remarquer que « pour ôter Stanley MORISON du débat il faudrait refaire l'histoire contemporaine. Ce qui n'est à la portée de personne (p. 29). »

(les freudiens nouveaux?) “se sont heurtés, dit-il, à la ponctuation allemande en voyant que *les psychanalystes qui connaissent l'allemand sont... etc.* n'avait pas le même sens que *les psychanalystes, qui connaissent l'allemand, sont... etc.*, mais alors pas du tout le même sens”¹. »

Car ne croyons surtout pas que la ponctuation n'obéit à aucune règle : « Le caractère communicatif de la ponctuation française est à la base de la soi-disant instabilité de la ponctuation, constatée par certains linguistes. ¶ Ils ont remarqué que dans des conditions syntaxiques et sémantiques parallèles, on n'est jamais sûr de trouver la même ponctuation et en ont tiré la conclusion que la ponctuation est un phénomène qui échappe à toute codification. La ponctuation du français est un moyen linguistique souple et mobile, mais non cahotique ni dépendant du simple hasard ou de la fantaisie individuelle. Si on pose la question de l'emploi (ou du non-emploi) de la ponctuation avec tel ou tel membre de la phrase, comme, par exemple : “Faut-il mettre une virgule après (avant) un complément direct (indirect, circonstanciel) ?”, — cette question nous semble mal posée. Il serait également absurde d'interroger quelqu'un sur l'article (défini, indéfini, partitif, zéro) qui déterminera le mot “table”. La ponctuation communicative naît des besoins de la situation. Elle obéit aux lois suprasegmentales et attend ses explorateurs². »

Tout cela, c'est bien beau me direz-vous, mais alors, qui doit légiférer? À l'unisson des linguistes, Nina Catach répond à sa manière : « Les compositeurs ont besoin de certitudes. De même qu'à partir du XVII^e siècle il devient bien difficile de résister aux normes et d'avoir son orthographe personnelle, au XVIII^e siècle commence, entre les auteurs et les imprimeurs, une lutte sourde, et qui est loin d'être terminée, pour savoir qui a le droit de décider de la ponctuation. [...] Deux conceptions s'affrontent : pour l'une, celle des typographes, la ponctuation n'a affaire qu'à la présentation de l'écrit. Leur conception du texte est ce que j'appellerai unilatérale, à un seul niveau, syntagmatique. Ils sont sourds, et tout le sens pour eux se distribue sur la page. D'où une tendance à une démarche fondée sur la logique, les “règles” : on met une virgule ici, un point ici, une majuscule là. Mais pour ceux dont la parole est le métier, il n'en va pas de même, c'est le sens, l'expressivité, qui est là à chaque instant, et qui doit régler la langue, et le style. ¶ Les grammairiens-philosophes prennent donc la plume et s'expriment vigoureusement, au moins pour trois raisons : procéder à une analyse nécessaire des rapports nouveaux de l'oral et de l'écrit; se défendre contre les nouveaux usages qu'on leur impose et qu'ils jugent aberrants; enfin, donner leurs conseils et leurs mises en garde aux meilleurs imprimeurs, qui en sont preneurs³. »

Voyons maintenant ce qu'en pense un typographe de renom (Stanley Morison) : « **Dans tous les genres durables d'imprimés, la seule raison d'être de l'imprimeur est de mettre en valeur non pas son talent, mais celui de l'auteur.** »

Il me semble que tout est dit. Certains ne manqueront sans doute pas de trouver ma conclusion un peu courte, de manquer de finesse, de nuance(s), etc. Le parrainage étant sérieux, cela ne devrait toutefois pas me valoir trop de « volées de bois vert... »⁴.

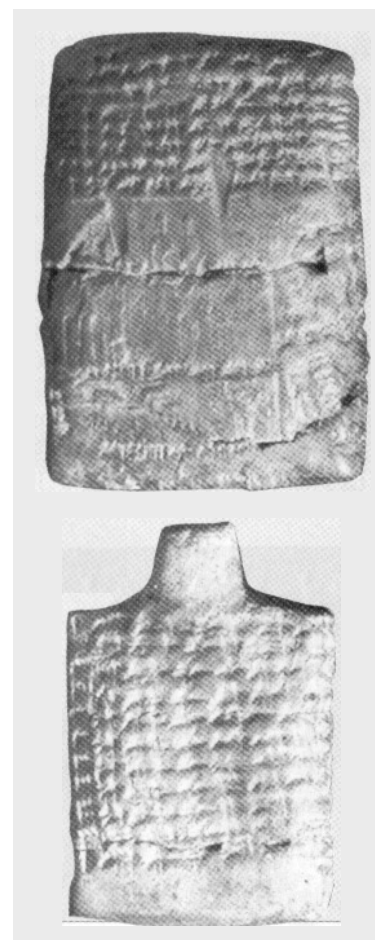
1. Le libéralisme engendre la démocratie et passe irrésistiblement au démocratisme. Quant au socialisme, il achève l'œuvre commencée par la démocratie. Jean-Jacques Rousseau n'écrit-il pas lui-même dans une de ses œuvres maîtresses (*Du contrat social*, III, 10) que « la démocratie dégénère en ochlocratie [gouvernement de la populace]. » Voyons maintenant ce qu'en pense Nicolas BERDIAEV, un des plus grands penseurs russes contemporains, qui, contrairement à nombre de nos modernes théoriciens, n'a pas connu la révolution dans le cadre douillet d'un salon ou dans le tumulte des bibliothèques, universités, etc., mais bien dans sa chair : « Le socialisme n'est pas une invention contemporaine, c'est un principe séculaire qui était déjà actif dans le monde ancien. Vous pourriez lire bien des choses instructives à cet égard dans le livre remarquable de PELMAN : *Histoire du Communisme et du Socialisme antiques*. Vous y apprendriez que l'antiquité connaissait déjà une lutte des classes acharnée, les insurrections des masses, l'avidité et la cupidité des castes possédantes, la jalousie et l'esprit de vengeance des autres. Dès alors, on construisait des utopies sociales. Pelman, Meyer et d'autres ont montré que l'économie de la Grèce était plus développée et plus complexe que nous ne l'avions pensé, que le capitalisme y existait déjà, avec toutes ses contradictions. La lutte des classes a été un phénomène de tous les temps. Les possédants luttèrent contre les dépossédés. Il y avait la pauvreté, la misère, et la question du pain quotidien torturait l'homme. L'origine de la question sociale est déjà dans la vieille malédiction biblique : "C'est à la sueur de ton front que tu vas trouver ton pain." La Bible connaît ce matérialisme économique. Mais c'est au XIX^e siècle que le principe socialiste commence à se manifester sous sa forme extrême [l'auteur fait allusion ici plus particulièrement au communisme]. Il devient de plus en plus dominant, il détermine le style de l'époque. L'économisme de notre siècle se fait totalitaire. On ne saurait y échapper (*De l'inégalité*, coll. « Sophia », Édit. l'Âge d'Homme, Lausanne [Suisse], 1976, p. 149). » (Pour ceux qui veulent approfondir le sujet, je ne saurais

X Vous l'avez compris, ce symbole indique que tout ce qui va suivre relève du débat. J'espère que la direction de l'*Encyclopædia Universalis* ne me tiendra pas rigueur de vulgariser ainsi une de ses créations en matière de ponctuation. L'usage prévaudra-t-il?

Comme l'orthographe, le problème soulevé par la ponctuation n'est pas innocent. J'entends régulièrement parler de démocratisation du métier. Certains n'ont pas manqué de remarquer à quel point ça m'agace. Car je le redis pour la énième fois, mes études critiques ne visent pas les amateurs mais bien les professionnels de la « chose imprimée ». Les linguistes ne fulminent pas davantage contre les auteurs, mais bien contre les mêmes. Ça m'agace, car il y a belle lurette que la démocratisation s'est emparée de tous les secteurs de la civilisation moderne qui, je le rappelle – et je m'en tiendrai aujourd'hui aux quelques commentaires ci-après – réapparaît à toutes les époques critiques de l'histoire¹.

trop recommander l'œuvre de cet auteur.) Les propos tenus par François Mitterrand dans sa « Lettre à tous les Français » du 7 avril 1988 n'en sont-ils pas le plus bel aveu... : « Le Français ne doit pas oublier – notamment – qu'une fraction de son "confort" tient au fait que la France est le troisième exportateur du monde d'armes et que l'Occident paye toujours moins cher les matières premières du tiers monde. Il n'est pas excessif d'écrire que les pauvres financent les riches puisque, tous comptes faits, on a constaté l'an dernier que les transferts financiers du sud au nord ont dépassé de 30 milliards de dollars les transferts financiers inverses. Cruelle vérité : ce sont les pauvres qui nous aident. » « Marx a bien montré que le ressort de la plus-value – à la fois très abstrait et très simple – permet de contrôler la masse des salariés qui sont bien mieux entravés par des chaînes financières que par des chaînes matérielles. Le prolétaire de la révolution industrielle, tel que l'a décrit Zola, se trouve souvent dans une situation d'abandon pire que celle de l'esclave antique », écrit A.-A. UPINSKY dans *Comment vous aurez tous la tête ou la parole coupée. Le calcul et la mort sont les deux pôles de la politique*, préface de Marcel Jullian, OIEL/François-Xavier de Guibert, Paris, 1991, p. 149. (Je vous recommande également la lecture des ouvrages de cet auteur, qui sont particulièrement bien documentés quant aux problèmes qui se posent actuellement à notre pays. Contre-indication : l'auteur ayant écrit ce livre dans l'intention d'éveiller les consciences, il est fortement

déconseillé de le lire juste avant de s'endormir, c'est le meilleur moyen de faire des cauchemars.) J'aimerais achever cette note moins tristement. Pour vous montrer à quel point l'histoire se répète, cette anecdote publiée par *Sciences et Avenir*, n° 621, novembre 1998, page 25 : ►



« Monicagate » mésopotamien
(Tablettes cunéiformes accusant le gouverneur de la cité de Nuzi de malversations.)

(suite de la note 1 de la page précédente)

« Une tablette en cunéiforme, découverte en 1927 au nord-est de l'Irak, nous révèle les minutes d'un procès qui dut faire grand bruit à son époque, c'est-à-dire en 1400 av. J.-C. Kushshiharbe, gouverneur de Nuzi, une cité importante du royaume de Mitanni, est accusé d'avoir eu des relations pour le moins "inappropriées" avec une certaine Humerelli. Il aurait, en outre, utilisé les transports royaux pour se rendre auprès d'elle. À ces accusations, le gouverneur répond, dans un akkadien catégorique : "Non, je n'ai pas couché avec elle !" Mais d'autres tablettes font état d'autres malversations, de détournements d'impôts et d'abus de biens royaux. Bien qu'elles ne mentionnent pas de verdict, l'avenir politique de Kushshiharbe semble avoir été compromis. » D'ici à ce qu'on interdise certaines fouilles...

1. UPINSKY Arnaud-Aaron, *ouvrage cité*, p. 106. L'auteur fait remarquer p. 57 que « nous devons à Rousseau notre mythologie, à Robespierre notre discours politique, et à Napoléon nos institutions. »

✂ Car, là comme ailleurs, le problème qui est posé est bien celui de la liberté face à l'égalité. « Liberté, Égalité, Fraternité », telle est la devise de la France. Là encore, je laisse la parole aux auteurs précités.

« Dans *La perversion mathématique, l'œil du pouvoir* (« le double langage des nombres », Le Rocher, 1985, p. 15 à 32), nous avons déjà fait le constat que les grands systèmes modernes fonctionnent dans les faits à l'inverse du langage : la majorité n'est qu'une minorité; l'égalité implique la disparité; la volonté "générale" n'est que celle d'une partie; la présomption d'innocence de l'accusé n'est qu'un mythe; la représentativité, une fiction, etc. ¶ C'est donc cette méthode que nous continuerons à mettre en œuvre pour démystifier, par exemple, la *chimère triangulaire* : Liberté, Égalité, Fraternité. C'est Rousseau qui nous donne la clef de cette chimère en livrant le vrai sens des deux premiers mots, liberté et égalité. Dans une citation lumineuse de son *Contrat social* – qui fut la bible des jacobins –, il prouve que, dès le départ, la liberté et l'égalité ne furent que des moyens techniques pour établir l'*État totalitaire absolu*, c'est-à-dire l'État qui ne reconnaît aucun lien légitime en dehors de lui. Chaque terme de la phrase suivante est à peser pour comprendre que – dans la bouche de Rousseau comme dans celle de ses disciples – la liberté est faite pour détacher l'homme de tous les liens qu'il a en dehors de l'État; tandis que l'égalité est destinée à l'enchaîner au seul service de l'État-souverain. ¶ La logique de Rousseau est implacable : *Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à deux objets principaux, la liberté et l'égalité. La liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle* (*Du contrat social*, livre II, chapitre II). Autrement dit, l'absence de liberté est un manque à gagner pour l'État, et l'absence d'égalité rendrait la servitude "ingérable" ...¹. »

Même son de cloche chez Nicolas Berdiaev : « Les principes abstraits de liberté et d'égalité ne créent pas de société parfaite, ils n'assurent pas les droits de l'homme. En effet, entre la liberté et l'égalité, il y a non pas une harmonie mais un antagonisme insurmontable. Toute l'histoire politique et sociale du XIX^e siècle présente le drame de ce conflit entre l'égalité et la liberté. Le rêve d'une combinaison harmonieuse de l'une et de l'autre est une utopie rationaliste. Les ambitions de la personne et celles de la société, la volonté de la liberté et celle de l'égalité sont à jamais inconciliables. Le libéralisme abstrait est tout aussi incapable de résoudre ce problème que l'est le socialisme abstrait. Il s'agit de la quadrature du cercle. Le problème n'a pas de solution sur le plan positif et rationnel. Il y aura toujours un conflit entre le désir sans fin de la liberté et celui de l'égalité. La soif de l'égalité constituera toujours le danger le plus terrible pour la liberté humaine, elle s'élèvera contre les droits de l'homme et contre ceux de Dieu. ¶ Vous autres, libéraux et socialistes positivistes, vous ne saisissez guère tout l'aspect tragique de ce problème. La liberté et l'égalité sont incompatibles. *La liberté est avant tout le droit à l'inégalité. L'égalité est avant tout une atteinte à la liberté et une limitation de celle-ci. La liberté d'un être vivant, et non d'un point mathématique, se réalise par*

1. BERDIAEV Nicolas, *ouvrage cité*, p. 124-125. « Sous le prétendu règne de la liberté, nous sommes plus mal encore que sous le règne de la servitude. Nous avons autrefois cinq cent mille tyrannaux, nous avons aujourd'hui un million d'oppressés (Marat). »

2. TRESMONTANT Claude, *Problèmes de notre temps*, OEIL/François-Xavier de Guibert, Paris, 1991, p. 245-246. Ce livre rassemble les chroniques que l'auteur (correspondant de l'Institut) a écrites pour *La Voix du Nord* de 1977 à 1990 : « Monsieur Robert Décout, rédacteur en chef de *La Voix du Nord*, m'a demandé en 1977 si j'accepterais d'écrire des chroniques régulières sur des sujets de mon choix. [...] Je dois tout d'abord rendre hommage à l'audace de Monsieur Robert Décout, qui a osé, qui a pris le risque de publier des chroniques portant sur des questions de métaphysique, de théologie, d'exégèse et de philosophie des sciences. Ce n'est pas ordinaire. Je dois rendre aussi hommage à *La Voix du Nord* et la remercier pour sa patience, sa tolérance et son hospitalité. Je ne risque pas trop de me tromper en avançant qu'aucun autre journal de France, ni du matin ni du soir, n'aurait accepté de publier régulièrement de pareilles chroniques. Je remercie enfin Monsieur Roger Quesnoy qui, après Monsieur Robert Décout, a bien voulu lire et publier ces chroniques sans jamais me demander de changer un seul mot (« En guise d'avant-propos », p. 9). » Pour celles et ceux qui penseraient que ces propos sont exagérés : « Pour moi, la démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'État (Charles PASQUA, « Questions à domicile », TF1, le 26 février 1987). « Sommé » de s'expliquer, un an plus tard, par un journaliste, il s'en tirera par la pirouette habituelle du double langage : *La France est un État de droit, et la raison d'État n'existe pas. Mais, l'intérêt commande quelquefois que les règles de la vie démocratique soient suspendues. Eh oui ! Et la Constitution l'a prévu. Elle a prévu l'article 16 ; elle a prévu l'état de siège ; elle a prévu l'état d'urgence. Et je pourrais continuer à décliner* (Charles PASQUA, « L'heure de vérité », Antenne 2, le 9 mars 1988) », dans UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 46. Quand rien ne va plus sur les places boursières du monde entier, que fait la bourse de New York ? Elle décrète

X une distinction qualitative, par une élévation, par le droit d'augmenter les dimensions et la valeur de sa vie. La liberté est fonction du contenu qualitatif de celle-ci. L'égalité, elle, s'oppose à toute distinction et à tout contenu qualitatifs de la vie, à tout droit de s'élever. L'un des esprits politiques les plus remarquables et les plus fins du XIX^e siècle, Tocqueville, a été le premier à reconnaître ce conflit tragique de la liberté et de l'égalité et à sentir les graves dangers inhérents à l'esprit d'égalité. Ce noble philosophe pensait que rien n'était plus facile que d'établir un gouvernement absolu et despotique chez un peuple où les conditions sociales étaient égales, et il supposait qu'un tel gouvernement aurait privé chacun d'entre eux des principales qualités propres à l'homme. Il convient donc, ajoutait-il, de craindre par-dessus tout le despotisme aux époques démocratiques. John Stuart Mill éprouvait aussi cette crainte pleine de dignité devant ce nivellement, devant cette « sinisation » européenne ; il s'inquiétait du sort de la personne humaine dans une société démocratique possédée par l'esprit d'égalité¹. »

Quant à Claude Tresmontant, il rappelle que « la biologie nous enseigne que chaque être vivant, et donc tout être humain, est une singularité, un poème unique, exclusif, irremplaçable. Les amants ne se trompent donc pas lorsqu'ils se disent l'un à l'autre qu'ils sont l'un à l'autre irremplaçables. Si chaque être humain est une composition unique, originale, inouïe et qui ne sera pas répétée, il est absurde de parler d'égalité au sens strict. La notion d'égalité a un sens pour les triangles que l'on peut superposer. Elle n'a pas de sens pour des êtres humains dont chacun est unique. Cela condamne tout système politique qui viserait à annihiler ou écraser ces différences, ces singularités². »

Parlons maintenant méthode. J.-P. Colignon fait remarquer que « la façon de présenter clairement les dialogues, les citations, est méconnue de la plupart des gens, parce que ces notions élémentaires d'orthographe sont ignorées des manuels scolaires, généralement, et peu connues des enseignants³. » Malheureusement, nous allons le voir, il ne s'agit pas que des notions élémentaires. Voyons tout d'abord ce qu'écrit Claude Tresmontant à propos de l'enseignement de l'histoire de la philosophie en France⁴ : « Que se passe-t-il en réalité ? On ose à peine l'avouer, tellement c'est burlesque

tout simplement une petite pause... (pourquoi les ploutocrates n'auraient pas, eux aussi, leur ponctuation!...); bref, tout s'arrête, le temps de remettre les compteurs à zéro. Souvenez-vous, lorsque vous étiez enfant, alors que vous alliez (ou que votre compagnon de jeu allait) perdre : « Ce jeu est complètement stupide... (ou j'en ai assez de jouer à ce jeu...). C'est moi le chef, donc c'est moi qui décide des règles, etc. » Vous pouvez prendre le problème par n'importe quel bout, vous aboutirez en fin de compte toujours au même résultat. Ça fait des millénaires que ça dure... et ça ne va pas s'arrêter tout seul!...

3. COLIGNON J.-P., « Un point, ce n'est pas tout », *Traverses* 43, p. 73.

4. Je n'ai pas voulu tronçonner les propos de l'auteur, sa tirade étant digne de Molière ou de La Fontaine. A.-A. UPINSKY fait remarquer (*ouvr. cit.*, p. 52) que : « Ni Rousseau ni Napoléon – les deux pôles fondateurs de notre système politique – ne pouvaient supporter La Fontaine. De plus, si l'auteur du *Loup et l'agneau* est tenu à l'écart de notre enseignement, c'est que, non seulement il dénonce impitoyablement les éternelles tartufferies du pouvoir, mais encore qu'il en donne la recette. ►

(suite de la note 4 de la page précédente)

Les tartuffes n'aiment pas être démasqués car ils savent trop bien que "c'est toujours à son détriment que l'on sort de l'ambiguïté" (Cardinal de Retz). »

~~X~~ et inepte, mais il le faut bien. Dans les universités de France, en règle générale, et sauf de très rares exceptions, les professeurs qui sont chargés d'enseigner l'histoire de la philosophie, commencent par supposer ou à faire comme si la pensée chinoise n'existait pas et n'avait jamais existé; la pensée de l'Inde, de même, n'existe pas; la pensée hébraïque n'existe pas; la pensée arabe n'existe pas. N'existe que la pensée grecque et latine, à partir du v^e siècle environ avant notre ère, et la pensée européenne qui s'ensuit, à la condition de couper soigneusement l'histoire de la pensée qui va en gros du premier siècle de notre ère à l'aube du xviii^e : toute la philosophie médiévale, juive, arabe et chrétienne. Quinze ou seize siècles d'histoire de la pensée humaine, qu'est-ce que cela? Bagatelles. ¶ Parti d'un si bon pied, on ne s'en tient pas là. Tout esprit normalement constitué supposera que, si l'on estime que la pensée humaine se réduit à la pensée grecque et latine et puis européenne, pour étudier correctement cette histoire, encore faut-il commencer par le commencement et suivre les développements de cette histoire, étape par étape, comme c'est le cas pour toute histoire étudiée scientifiquement, pour comprendre ce qui se passe. Eh bien, pas du tout! Vous n'y êtes pas. Comment procède-t-on? On choisit, au hasard de la fourchette, quelque auteur que l'on tient en particulière estime, en commençant aussi bien par la fin. Par exemple, maints professeurs de philosophie commencent par Heidegger, un philosophe allemand du xx^e siècle, qui vient de mourir. Et puis après, on étudiera quelque livre de Platon, qui vivait au v^e siècle avant notre ère. De là on passera volontiers à Descartes, qui vivait au xvii^e siècle de notre ère, à moins que ce ne soit au philosophe allemand Emmanuel Kant, qui vivait au xviii^e, ou encore à un autre philosophe allemand, Nietzsche, qui vivait à la fin du xix^e. Le principal, c'est qu'on ne suive pas l'ordre de l'histoire, et surtout, n'oublions pas de sauter à pieds joints de Platon ou d'Aristote à Descartes : vingt siècles de saut périlleux. ¶ C'est ainsi que sont formés en France, en ce qui concerne l'histoire de la philosophie, les étudiants qui se destinent à devenir professeurs de philosophie. Les résultats sont dignes de la méthode employée. Selon les hasards des programmes, ces étudiants qui vont devenir professeurs, connaîtront tel philosophe mais non pas tel autre. Par exemple, un philosophe français illustre, qui s'appelle Jean-Paul Sartre, se vante de ne jamais avoir étudié Aristote, parce que celui-ci, par suite de ces mêmes hasards, ne s'est jamais trouvé au programme. ¶ En ce moment, en France, dans les universités, et en ce qui concerne l'enseignement de l'histoire de la philosophie, c'est un mélange *sui generis* d'anarchie et de despotisme. Anarchie, puisque l'étude de l'histoire de la pensée humaine est abordée n'importe comment, par n'importe quel bout; et despotisme puisque dans chaque université, c'est le professeur régnant qui va imposer le philosophe qui lui paraît important : ici, ce sera Marx, Freud, Nietzsche et Heidegger. Là ce sera Heidegger, Nietzsche, Freud et Marx. A moins que ce ne soit Freud, Marx, Heidegger et Nietzsche. Il y a encore d'autres combinaisons possibles. [...] ¶ Quelques lecteurs auront peut-être pensé que nous exagérons. Mais non. Pour s'en convaincre, il suffit de demander à feuilleter dans quelque librairie une prétendue *Histoire de la philosophie* en huit tomes. Nous n'en

1. Je l'ai écrit dans mon rapport *Qualité & Typographie*, chez l'auteur, je distingue soigneusement le philosophe du théologien. Ses références ne sont donc pas obligatoirement les miennes. Que voulez-vous, j'ai un faible pour les Pères de l'Église : « Les Pères de l'Église [des premiers siècles] se nomment "vrais philosophes" en opposition aux "sophistes". Le "vrai philosophe" ne spéculé pas, ne manipule pas. Son but n'est ni d'avoir raison ni de changer le monde, mais de se transformer lui-même par participation à son propre devenir. ¶ Dans l'esprit des Pères, la "vraie philosophie" relève d'un art d'éclairer, de "voir clair" et d'une pratique thérapeutique qui prend soin, soigne et guérit (Jean-Yves LELOUP, *Introduction aux "vrais philosophes"* (*Les Pères grecs: un continent oublié de la pensée occidentale*), coll. « La pensée et le sacré », Albin Michel, Paris, 1998, page 4 de couverture). » À sa façon, Jacques MARITAIN (1882-1973) ne dit pas autre chose : « Le mieux que puisse faire un philosophe, c'est d'humilier la philosophie devant la sagesse des saints. »

2. TRESMONTANT Claude, *ouvrage cité*, p. 22 à 24.

3. TRESMONTANT Claude, *ouvrage cité*, p. 24. Pour prévenir les « volées de bois vert » de ses collègues, l'auteur précise page 27 : « L'enseignement de la philosophie, dans une société laïque qui respecte la pluralité des familles spirituelles d'un pays, n'est possible que si ceux qui l'enseignent, respectent eux-mêmes le principe d'objectivité scientifique et la méthode d'analyse rationnelle qui est celle de toutes les autres sciences. Si l'on n'accepte pas cette méthode, il ne reste que la subjectivité plus ou moins effrénée, le despotisme et l'anarchie conjugués [...]. En dehors de la seule méthode rationnelle et scientifique, il ne reste que l'arbitraire. Mais justement, nous disent en chœur un grand nombre de nos collègues, la philosophie n'est pas une science. C'est ce qu'ils disent, en effet, mais la question est de savoir s'il est vrai que l'analyse philosophique ne peut pas accéder à une objectivité comparable à celle des sciences, si toutefois elle accepte le critère de l'expérience. C'est justement ce que la plupart refusent. On voit donc que tout le problème de

✂ disons pas plus, parce que nous respectons notre plume et que nous lui interdisons les mauvaises fréquentations. Dans cette soi-disant *Histoire de la philosophie*, prenez le tome consacré au XVII^e siècle. D'abord vous vous frottez les yeux, et vous vous dites : Décidément, il faut que je m'achète des lunettes. Et puis vous pensez : C'est un exemplaire défectueux. Il doit y manquer quelques chapitres. Après vérification, il faut vous rendre à l'évidence : dans le tome consacré au XVII^e siècle de cette prétendue *Histoire de la philosophie*, qui est en vente dans toute la France et distribuée entre les mains des élèves, Pascal a été rayé, supprimé, éliminé. Son nom n'apparaît même pas dans la table des matières ni à l'index des noms cités. De même, si vous feuillotez le tome consacré au XX^e siècle, vous y trouverez tous les copains et les copains des copains de celui qui a dirigé l'entreprise. Mais il n'y est pas question d'un des plus grands métaphysiciens de tous les temps et assurément du XX^e siècle, Maurice Blondel. Ni de Jacques Maritain, ni d'Etienne Gilson¹ : eux aussi, ils sont rayés des cadres, interdits de séjour. Ils n'ont plus droit à l'existence dans l'enseignement de l'histoire de la philosophie tel qu'on le comprend aujourd'hui². »

Après avoir fait remarquer que le fond du drame est que l'enseignement est confié à des littéraires qui n'ont aucune formation scientifique, Tresmontant poursuit : « Ils ne savent même pas dans quel Univers ils vivent. Ils ne connaissent rien de la grande aventure de la cosmologie au XX^e siècle, de l'aventure de la physique, de ce qui s'est découvert en biologie et en biochimie depuis le début de ce siècle. Ils ne connaissent rien à la zoologie, à la paléontologie, à la neurophysiologie. En réalité, ils ne connaissent rien à rien du réel objectif, c'est-à-dire le monde, la nature et tout ce qui s'y trouve. Leur seule spécialité, c'est l'histoire de la philosophie³. »

« Du côté spirituel – religion, théologie et métaphysique –, la déroute est complète. Certains s'en réjouiront. Mais n'avons-nous pas jeté le bébé avec l'eau du bain? En effet, Talleyrand – ce génie de la diplomatie et ce phénix de la politique qui a survécu à tous les régimes – ne proclamait-il pas, sous la Restauration, à l'Académie des sciences morales et politiques, que c'était ses études de théologie qui lui avaient été le plus utile dans sa carrière de politique et de diplomate? Et, de la Révolution à nos jours, de Voltaire à Jean-Marie Tjibaou, combien de révolutionnaires et de novateurs n'ont-ils pas eu l'esprit structuré par les jésuites, les oratoriens, les frères des écoles chrétiennes, les pasteurs et les séminaires! C'est qu'au-delà de la morale, la théologie enseigne les catégories immobiles de l'intelligence. ¶ Nous pourrions faire le même genre de constat en biologie, en géographie et en histoire, sans oublier les langues anciennes. Seul le machinisme mental de l'algèbre triomphe. Mais l'algèbre n'est-il pas la science des perroquets?⁴. »

l'enseignement de la philosophie en France revient à la question de savoir si l'analyse philosophique va comporter ou non un rapport avec la réalité objective. » A.-A. UPINSKY ajoute (*ouvrage cité*, p. 153) : « [...] lors du baccalauréat de 1988, un correcteur de philosophie a dit tout haut que les critères de correction ne sont

plus les mêmes qu'il y a dix ans et que chez les élèves "le langage ne peut plus porter la pensée (A1, le 8 juin 1988, aux informations de 20 h)". Quel aveu!

4. UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 154. Je précise que l'auteur est, entre autres, professeur de mathématiques.

1. UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 152. Jacques DARTAN – pseudonyme d'une équipe de 32 chercheurs dont les travaux ont été coordonnés par le Centre international d'études bio-sociales – écrit le 12 janvier 1968 dans *Survivre* puis le 19 septembre 1968 dans *Le défi européen* (ESF, Paris) : « L'Éducation nationale est le pire de nos maux. Elle est à la France ce que la misère est à l'Inde : une somme de maux innombrables, conséquence d'un petit nombre d'erreurs sociologiques. [...] La Sorbonne jette sur le marché des milliers de garçons et de filles gravement désadaptés au monde qu'ils devront servir. »

2. Essayez de raisonner quelqu'un qui n'a pas conscience de ce qu'il fait et vous comprendrez. C'est fou ce qu'il peut y avoir de prévenus, etc., irresponsables dans les tribunaux.

3. UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 121.

4. PLATON, *La République*, Éditions Flammarion, Paris, 1966, p. 214-215. « Tout l'art du politique est de "faire croire" (Machiavel). » – « Tout débat intellectuel passe par le blasphème (Voltaire). » – « N'oublions pas, dit Soljenytsine, que la violence ne vit pas seule : elle est intimement associée, par le plus étroit des liens naturels, au mensonge. La violence trouve son seul refuge dans le mensonge, et le mensonge est le seul soutien de la violence. Tout homme qui a choisi la violence comme moyen doit obligatoirement choisir le mensonge comme règle. »

5. Je rappelle que l'hémisphère gauche – occidental, masculin, *yang* – est réputé pour être celui de l'esprit de géométrie, alors que l'hémisphère droit – oriental, féminin, *yin* – est considéré comme le siège de l'esprit de finesse. Si les Chinois ont fait cette distinction depuis fort longtemps, ils n'en tirent pas le même enseignement : « Toute réalisation est le fruit du contraste de deux aspects "Yin" et "Yang", lequel peut être suggéré en même temps dans le domaine du discontinu (temps, nombres, musique) et dans le domaine du continu (espace, géométrie, architecture). *Le "Yin-Yang" n'est pas une opposition absolue et irréductible : c'est*

X L'auteur poursuit : « On nous serine que le niveau des enfants ne cesserait d'augmenter. Quel niveau? Celui du cerveau gauche ou celui du cerveau droit? Pour prendre conscience de l'ampleur *des trous dans les têtes*, il n'est rien de tel que de mesurer la dimension *des trous dans les programmes*. ¶ Pour peu qu'on veuille bien s'en donner la peine, on constate que ce sont les disciplines de base clefs qui ne sont pas – ou qui sont à peine – enseignées jusqu'au baccalauréat : la grammaire, la rhétorique, l'éloquence, la dialectique, l'astronomie, la géométrie, l'arithmétique, qui ont été passées à la trappe! Le latin, le grec et l'histoire sont à la dérive!¹ »

Tout cela, bien entendu, a sa raison d'être. Maintenant, affirmer que tous les acteurs de cette comédie en sont conscients, je réponds catégoriquement : NON! Ce qui n'est pas fait pour rassurer² : « Tocqueville a magistralement bien décrit cette nécessité politique – pour la démocratie – de ne pas laisser au hasard le développement des intelligences. L'étude de la littérature grecque et latine, dit-il, est la plus utile à la compréhension de la démocratie, mais elle est nuisible au bon fonctionnement de ses rouages économiques, sociaux et politiques. Autrement dit, en démocratie il faut beaucoup de travailleurs industriels et peu de cerveaux. Si l'on s'obstinait à enseigner à tous les belles-lettres, dit-il, *on aurait des citoyens très polis et très dangereux ; car l'état social et politique leur donnant, tous les jours, des besoins que l'éducation ne leur apprendrait jamais à satisfaire, ils troubleraient l'État, au nom des Grecs et des Romains, au lieu de le féconder par leur industrie*. ¶ Il est évident que, dans les sociétés démocratiques, l'intérêt des individus, aussi bien que la sûreté de l'État, exige [sic] que l'éducation du plus grand nombre soit scientifique, commerciale et industrielle plutôt que littéraire (DE TOCQUEVILLE Alexis, "Pourquoi l'étude de la littérature grecque et latine est particulièrement utile dans les sociétés démocratiques", *De la Démocratie en Amérique*, Garnier-Flammarion, Paris, 1981, p. 79 à 81)³. »

Tocqueville exagère? Pas le moins du monde. Voyons par exemple ce qu'écrit PLATON dans *La République*. Après avoir distingué deux types de mensonge : le *vrai mensonge*, celui du peuple qui doit être réprimé, et le *noble mensonge*, celui du pouvoir – aux mains des philosophes – qui doit être encouragé, il écrit : « Il y a chance que nos gouvernants soient obligés d'user largement de mensonges et de tromperies pour le bien [sic] des gouvernés⁴. »

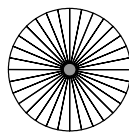
De nos jours, on ne peut plus ouvrir un ouvrage sur l'art, la typographie, la pédagogie..., où il n'est question de *cerveau droit* et de *cerveau gauche*⁵. Pour rester dans notre sujet, voyons ce qu'écrit A.-A. Upinsky : « Le langage nominaliste – de gauche – est celui de la géométrie, de la mécanique, de la technique, de la raison, de la dialectique, du formalisme, de la complexité croissante, de la réalisation, du mouvement, de l'avoir et du *discours fort*. Le langage réaliste – de droite – est celui du langage naturel, de la vie, de l'éloquence, de la sensibilité, de la complexité descendante, de l'invention, de la permanence, de la poésie de l'être et du *discours vrai*. ¶ C'est dans cette perspective d'opposition du naturel et de l'artificiel

une intercommunication rythmique de deux modes rivaux mais complémentaires, qui alternativement possèdent, l'un sur l'autre, la priorité [c'est moi qui souli-

gner] (PETRUS TALEMARIANUS, *De l'architecture naturelle...*, édité par Alexandre ROUHIER, libraire, aux Éditions Vêga, Paris, 1949, page 28). »

1. UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 212. « Suis-je “de droite” ou “de gauche” ? demande Berdiaev. Cette question n’intéresse que ceux qui considèrent seulement la surface de la vie et qui n’en voient pas la dimension profonde. On ne se porte “à droite” ou “à gauche” que si l’on se déplace à la surface. Tout mouvement d’élévation ou d’approfondissement ne peut être ni “de droite” ni “de gauche”. Ce mouvement vers la surface et en surface, le refus des profondeurs, a déjà conduit les peuples à des dissensions sanglantes et à des catastrophes épouvantables. Je voudrais que commençât un mouvement vers ce qui est élevé et profond. Aussi ne suis-je ni “de droite” ni “de gauche”, d’aucune façon. On ne saurait fourrer mes idées dans ces catégories aussi vieilles qu’impropres. La séparation et l’opposition entre gens “de droite” et gens “de gauche” ne font qu’exacerber les discordes de l’humanité et enflammer ses haines. Il faut chercher la vérité et la justice, il faut chercher Dieu, et non pas les intérêts de “la droite” ni de “la gauche”. La vérité ignore ces catégories, elle ne se met pas au service des mauvais instincts que celles-ci déchaînent (Nicolas BERDIAEV, *ouvrage cité*, p. 240-241). » (Conscients de la stupidité de cette opposition, certains politiques veulent « mettre la balle au centre ». Je ferai deux remarques : 1° dans notre pays, ce centre s’appelle traditionnellement le *marais*; 2° il y a « centre » et centre.) De nos jours, on parle beaucoup de « lecture rapide », de « lectures partielles d’écramage ou de recherche », car, là encore, le but recherché, ce n’est pas que les gens comprennent ce qu’ils lisent, mais bien qu’ils achètent et consomment. (Il n’est que de voir ce qui se passe avec les livres scolaires : je sais que nous vivons dans un monde où tout va très vite, mais certainement pas au point d’en refaire une nouvelle édition chaque année. Questionnez les parents et les élèves qui cherchent à revendre les livres de classe d’une année sur l’autre. Après on se plaint que l’éducation coûte cher.) En fait, tout est mis en œuvre pour que les gens vivent à la périphérie de leur être, pour qu’ils n’approfondissent jamais. Georges Clemenceau l’avait déjà remarqué : « Il y a des gens qui savent tout mais qui ne comprennent

rien ». En fait, vivant à cette périphérie, ils vont de « rayons en rayons », prennent un peu de ceci, un peu de cela, puis ils brassent, essaient tant bien que mal d’en faire la synthèse :



Que fait l’authentique chercheur : il prend un rayon et poursuit sa quête sans relâche jusqu’à ce qu’il arrive au centre. Arrivé à ce centre, il connaît tous les autres rayons. Libre à lui d’en étudier un plus particulièrement (cette fois avec un fil directeur, le fil d’Ariane si vous voulez : ce peut être n’importe quel modèle – ascèse spirituelle, expérimentation scientifique...), ou de poursuivre son chemin. Car ce premier centre n’est pas le but ultime du voyage. Il doit che-

miner ainsi, sans fin, de centres en rayons, puis de rayons en centres. Tout ceci n’est qu’une image bien sûr, mais...

2. C’est le cas, par exemple, d’Henri Laborit et de bien d’autres.

3. TRESMONTANT Claude, *ouvrage cité*, p. 96-97. « Ce qui est anthropophagie chez l’homme, existe donc aussi chez la mante », se demande avec humour Jean Henri FABRE.

4. Ce que toutes les traditions de l’humanité symbolisent par l’habit de peau... : saint Jean Baptiste, dont le Christ dira qu’il est le plus grand des hommes *nés de la femme* (Ancien Testament) ne portait-il pas un vêtement fait « de poils de chameau » (Mt 3,4) », « d’une peau de chameau » (Mc 1,6)? Au fait, que vient faire ici

✂ qu’il faut comprendre le paradoxe lancé par Jacques Delors, à “L’Heure de Vérité”, le 23 janvier 1990 : “La nature est à droite mais l’homme est à gauche.” Attention, casse-cou!¹. »

En fait, cette distinction entre *cerveau gauche* et *cerveau droit* est connue en Occident depuis fort longtemps, enseignée et utilisée, comme en Chine, dans le monde de la Tradition : celui des compagnons et autres bâtisseurs de cathédrales, par exemple. Mais il est une autre distinction non moins importante, qui explique bien des comportements. Je redonne la parole à Claude Tresmontant.

Après avoir rappelé que « la liberté, c’est la maîtrise du comportement » (D’ Paul Chauchard), Tresmontant précise qu’on peut nier la liberté humaine si l’on ne prend en considération que les vieilles programmations de la vieille humanité qui sont inscrites dans notre paléocortex². Maintenant, lorsque l’homme prend conscience de ces très vieilles programmations et en choisit librement de nouvelles – c’est cela la mutation évangélique –, alors il aperçoit où se situe la possibilité de la liberté humaine : « Les travaux de Tinbergen, de Von Frisch sur les abeilles, de Konrad Lorenz, de Eibl-Eibesfeldt, de Wolfgang Wicker, de Madame Lawich-Goodall qui travaille sur les singes supérieurs, et de bien d’autres que nous ne pouvons nommer ici [...] nous éclairent sur ce qui, en l’Homme, est encore animal. Ce sont surtout les comportements sociaux, grégaires, politiques qui reçoivent une lumière saisissante par ces découvertes. Le système des castes, la hiérarchie, les comportements de soumission ou de domination, la courtoisie, la tyrannie, la défense du territoire, l’agression, le sens de la propriété, la caisse d’épargne, les rituels amoureux, vous trouverez tout cela dans les sociétés animales étudiées par les savants cités³. »

En fait, tout le problème consiste à savoir dans quelles proportions, à quelle fréquence, etc., l’homme est informé – je devrais dire se laisse informer – par son paléocortex, c’est-à-dire par les vieilles programmations de la vieille humanité⁴. C’est à elles

(suite de la note 4 de la page précédente)

le chameau? Que signifie-t-il?...

Ce chameau qu'on retrouve précisément dans cette parabole du Nouveau Testament (Mt 19,24).

1. Prenons la femme, par exemple. Tout comme l'homme, elle est libre. Il n'empêche qu'elle saigne tous les mois. (Dans ce domaine, là aussi, il y a des femmes qui sont plus égales que d'autres.)

2. Les hommes ne sont plus alors habillés de peaux de bêtes : ils revêtent un habit de lumière, un habit de noces... (Nouveau Testament). Mais pour que la chose soit rendue possible, il a fallu l'éponge. C'est que la dernière bestiole que vit le Christ mourant avant de ressusciter, est capable de bien des exploits. Chameau-éponge... L'homme nouveau n'a plus la même mère : s'adressant au disciple qu'il aimait (l'apôtre Jean), parlant de la Vierge, le Christ dira sur la croix : « *Voici ta mère* (Jn 19,27) ». De nos jours, combien comprennent ces symboles? Ce n'est pourtant qu'un autre langage, qui a ses règles, sa syntaxe, sa ponctuation, etc.

3. Cet aspect cyclique sert d'ailleurs à nommer de nombreux états pathologiques : cyclophrénie (folie alterne, circulaire), cyclothymie, cycloïdie... La météo, elle, a ses cyclones, etc.

4. « C'est de la merde! » s'est écrié un participant à l'Assemblée générale de l'Arci (Association romande des correcteurs d'imprimerie), en avril dernier, à Estavayer-le-Lac. Il parlait de la réforme de l'orthographe du français [...]. ¶ Au-delà de telles réactions épidermiques, il faut bien constater que toutes les tentatives de réformer l'orthographe se sont heurtées à l'opposition de conservateurs acharnés. Mais si l'on examine posément, à froid pourrait-on dire, les rectifications proposées, on constate qu'une fin de non-recevoir est aussi absurde qu'une approbation béate et intégrale, écrit R. Chatelain dans « Orthographe : une analyse point par point », *Le Gutenberg*, n° 17, 28 août 1997. » Là, voyez-vous, nous avons la parfaite illustration de tout ce qui a été évoqué au cours de ce débat. Voyez le dessin de la page 26. Chaque fois que certains individus

que se rapporte le temps cyclique¹ : âge d'or, âge d'argent...
 ✕ La nouvelle humanité, elle – celle qui a choisi la voie de la liberté et non de la nécessité –, vit dans un temps orienté. Dans les religions du Livre, ce dernier a pour nom : histoire².

Si l'intelligence est orientée, la bêtise, elle, est cyclique³. Posez une question embarrassante à *certain*s scientifiques, par exemple. Ils ne vous répondront pas qu'ils ne savent pas – mon dieu! ce n'est pas moi qui leur reprocherait de ne pas tout connaître – ils vous diront : « C'est cyclique... C'est normal, c'est cyclique. »

Bref, toutes ces notions de : liberté-égalité; gauche-droite; hémisphère gauche-hémisphère droit; néocortex-paléocortex... se retrouvent partout. Ce sont elles qui déchaînent et alimentent les passions chaque fois qu'il est question de réforme, par exemple : Ne faut-il pas diviser pour mieux régner⁴!

Avant de clore ce débat, j'aimerais illustrer ces questions de lois, règles, règlements..., de liberté, égalité, etc., par un exemple on ne peut plus actuel : ce fléau moderne qu'est le tabac⁵.

Là encore, nous sommes en présence de deux camps : celui des fumeurs et celui des non-fumeurs; et personne pour arbitrer, car, ne nous leurrions pas, les moyens mis en œuvre par les autorités pour combattre ce fléau relèvent non seulement de l'abstraction, mais sont parfaitement inutiles et particulièrement hypocrites : on ne peut à la fois produire et guérir. (Même chose avec les armes.)

Bref, chaque partie commence tout d'abord par invoquer la **liberté**. Je ne vais pas rappeler ici les arguments utilisés par les deux camps, vous les connaissez aussi bien que moi. Dans les faits, ces deux libertés entrent en conflit. C'est alors qu'intervient l'**égalité** : fumer ne relève plus de la seule liberté mais du **droit**⁶.

s'expriment, c'est toujours la même interrogation : s'agit-il d'un *pet* ou d'un *rot*? Pour une fois, nous avons de la chance, l'origine ne fait aucun doute. Les deux attitudes ci-dessus, face à la dernière tentative de réforme de l'orthographe, se retrouvent en toutes circonstances. Ici, nous avons tout d'abord affaire à un *trou-du-cul* (*Lexis*) – c'est le cas de le dire – (un participant ?), puis à une *personne* normalement constituée, respectueuse du travail des autres (Roger Chatelain). Car on peut ne pas être d'accord avec toutes les conclusions de Nina Catach et de son équipe, et n'en pas moins reconnaître la valeur du travail réalisé. Le mot *merde* étant fort utilisé par les professionnels de la « chose imprimée » : « En France, **on** produit 80 à 85 % de *merde* »..., aiment à dire certains – devons-nous comprendre qu'il y a 80 à 85% de *merdeux* dans la profession, car cette *merde* vient bien de quelque part – cette tirade de Rabelais – ce « forgeron de la phrase » qui a donné à notre langue plus de soixante mots nou-

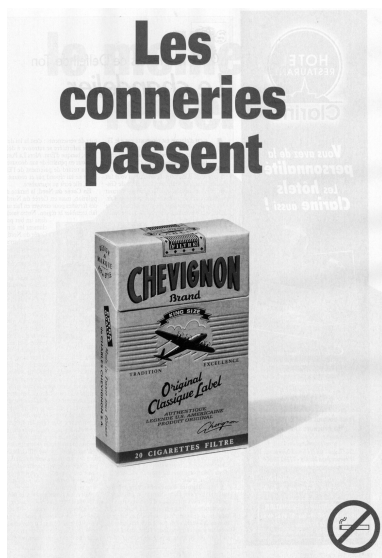
veaux, qu'il a créés à partir du latin et du grec anciens qu'il parlait couramment (catastrophe, équilatéral, cahin-caha, sympathie, cannibale, paragraphe, titanique, perpendiculaire, encyclopédie, thème, sarcasme, mythologie, misanthrope, paroxysme, etc.) – pour qu'ils renouvellent leur vocabulaire : « Appelez-vous ceci foire, caca, crottes, merde, fiente, déjection, matière fécale, excrément, repaire, laisse, chiure, fumée, étron, merdaille sèche ou crottes de bique? » À la fin du *Quart Livre*, Rabelais emploie ces quinze termes pour désigner les excréments, à ceci près qu'il utilise la scatologie en tant qu'eschatologie. Mais cela sort du cadre de mon étude.

5. Ici, je n'analyse que les aspects qui peuvent aider à comprendre mon point de vue sur la réforme de la grammaire typographique.

6. Dans une émission télévisée traitant de ce fléau, un sénateur-maire, bien entendu fumeur lui aussi, s'est

(suite de la note 6 de la page précédente)

écrié : « Si ça continue comme ça, bientôt on ne pourra même plus péter... » Et nous retrouvons une nouvelle fois notre dessin de la p. 26 et le vocabulaire des gens du livre. Ce point de vue – c'est le cas de le dire – marque tous les esprits, pas seulement celui des ouvriers du livre et des politiques. Souvenez-vous de ces « scientifiques » qui ont expliqué, sans rire, que les pets des mammi-fères étaient responsables des trous dans la couche d'ozone. Il est vrai qu'à l'époque des dinosaures... cela devait être quelque chose. Ce qui, avec son humour habituel, a fait dire à Pierre DESPROGES : « Comment voulez-vous que pareilles bestioles, qui pouvaient mesurer jusqu'à quarante mètres de long, puissent s'entendre péter. » N'est-ce pas la même chose chez nombre d'humains!



1. Ici, **L.** (ne cherchez pas, c'est une mécanique) est l'initiale de « législateur », de « légion », etc. Ceux qui lisent la Bible dans le texte et non dans les commentaires me comprendront.

2. Bien entendu, là comme ailleurs, il existe des exceptions : on peut très bien fumer une cigarette ou prendre un verre d'alcool sans pour cela être drogué ou dépendant.

3. C'est que « la loi ne donne pas les mêmes droits aux pauvres qu'aux riches », écrivait déjà Plaute (poète comique latin) au III^e siècle avant J.-C. Un contemporain, ex-garde des Sceaux, l'exprimera à sa façon :

X Fort de cette nouvelle donne, **L.**¹ entre alors en scène. Et si **on** faisait une petite **loi** pour calmer les esprits et pour montrer qu'**on** s'intéresse au problème, qu'**on** s'en occupe!...

Or, qu'est-ce qu'un fumeur? De nos jours, dans la majorité des cas, c'est un malade, un drogué².

Qu'est-ce qu'un drogué? C'est un individu qui ne peut pas se passer de quelque chose. Cette chose, ce peut être le tabac, l'alcool, le cannabis, l'héroïne, le café, etc. En un mot, tout ce qui peut rendre un individu dépendant... Il n'y a ici, ni jugement, ni morale. Aujourd'hui, ce fait est scientifiquement établi et reconnu. Point.

Raison pour laquelle je ne vois pas très bien ce que vient faire la loi ici. Si on commence à pondre une loi pour chacune des maladies..., les tribunaux ne vont plus être seulement « engorgés ».

Aucune solution n'étant apportée, on fait tout d'abord appel à la **tolérance**. La tolérance ayant, elle aussi, ses limites, viennent alors les **insultes**... Exemple : la publicité reproduite en marge³. Ici, l'insulte est remarquablement subtile. Il ne s'agit plus d'un *pet*, mais d'une sorte de *rot* que je qualifierai de « cérébral ». Car ce ne sont pas seulement les non-fumeurs qui sont visés par cette publicité, généralement imprimée à plein papier dans nos magazines, mais **L.** également.

Je reconnais volontiers la bonne foi de certains gros fumeurs. Il est vrai que parfois ils demandent même l'autorisation de fumer. Pour cela, il faut des circonstances exceptionnelles comme, par exemple : un monsieur bien sous tous rapports qui rencontre une dame pour la première fois, etc. L'expérience prouve que la nature reprend bien vite le dessus ; ses droits, diraient certains⁴.

Maintenant, où tout cela conduit-il? À ce que les malades, les drogués..., imposent leurs **dépendances**. Dans les faits, l'existence des non-fumeurs est progressivement inféodée à celle des fumeurs. Tout ce qui est pathologie impose sa loi à ce qui est sain.

« La loi est une grosse toile d'araignée, qui n'est pas faite pour les grosses mouches, qui passent au travers, mais pour les petites, qui s'y collent. » François Mitterrand, lui, parlera de « la force injuste de la loi ». Etc.

4. Lors d'une réunion qui dura la matinée, l'animateur nous demanda si nous souhaitions faire une pause pour permettre – entre autres – aux fumeurs de fumer, mais que, si nous ne souhaitions pas la faire, il serait généreux de la part des non-fumeurs de permettre aux fumeurs de « griller », ne serait-ce qu'une cigarette. Bien entendu – vous l'avez compris – l'animateur était fumeur. Bref, ils ne furent que deux à vouloir fumer. L'autorisation fut donc donnée, elle fut demandée si gentiment. Puis, pratiquement tout le groupe s'est mis à fumer, et cela jusqu'à la fin de la

réunion. Les non-fumeurs n'ont rien dit, ils ont tout simplement échangé un sourire... Car il faut bien le comprendre, un drogué ne se drogue pas par plaisir. Il ne cherche pas davantage à enquiquiner... ses voisins. Il satisfait tout simplement un besoin. La plupart du temps, les fumeurs ne se rendent même plus compte qu'ils fument. La seule chose dont ils se rendent compte, c'est qu'ils ne fument plus lorsque leur organisme réclame son dû de façon impérieuse. Les sermonner ne sert à rien d'autre qu'à les rendre encore plus agressifs, plus malheureux aussi. La seule chose que l'on puisse faire, c'est de les amener progressivement au sevrage. Raison pour laquelle, la loi!... Comme l'a fait remarquer Abraham Lincoln au siècle dernier : « L'État n'a pas à se mêler de ce que les citoyens peuvent faire eux-mêmes. »

1. Comme le fait remarquer fort justement Claude TRESMONTANT (*ouvrage cité*, page 92) : « Il n'est pas nécessaire d'être monothéiste pour observer que ce ne sont pas les goinfres ni les buveurs qui ont découvert la Relativité et que pour réussir une œuvre quelconque, scientifique, artistique ou même une performance athlétique, certaines conditions sont requises, qui sont de fait ascétiques. »

2. Il y a peu, les médias nous ont fait part du cas d'une jeune étudiante en architecture qui a dû quitter son école pour des ennuis de santé dus au tabagisme, aucun responsable de l'Éducation nationale n'ayant exigé de ses petits camarades fumeurs qu'ils cessent de fumer pendant les cours, et cela malgré la loi : « Mais enfin, et la liberté alors ! Si ça la gêne, elle n'a qu'à partir... » Fait sans précédent, la justice condamnera l'école à lui verser des dommages et intérêts. Mais elle ne fera pas le métier dont elle rêvait. Quant à son avenir... J'ai bien peur qu'elle ne doive s'exiler sur une autre planète.

3. Cette maxime n'est pas nouvelle. Elle se trouve dans la Bible depuis bien longtemps. À cette époque, déjà, on n'indiquait pas ses sources.

4. Car soyons sérieux. De nos jours, les politiques doivent tenir compte et rendre des comptes :
 – à la justice (ce ne sont pas les affaires qui manquent);
 – aux médias (qui ne se privent pas de révéler au grand jour exactions, turpitudes...);
 – aux électeurs (sondages...), etc.
 François Mitterrand y ajoutait même le savant : « Le politique doit se faire aujourd'hui modeste devant le savant. [...] Demain ressemblera de moins en moins à hier parce que nous assistons à un transfert des centres de décision du domaine politique au domaine scientifique, dont rien ne nous dit qu'il nous ouvre les portes du paradis (Fr. MITTERRAND, "Discours d'ouverture de la conférence des lauréats du prix Nobel", Élysée, lundi 18 février 1988). »
 Comme le fit remarquer le général DE GAULLE : « Comment voulez-vous gouverner un pays qui a plus de trois cents sortes de camembert. » Jacques CHIRAC sera plus brutal :

X On nivelle par le bas..., un peu plus chaque jour¹. J'exagère, me diront certains? Pas le moins du monde²!

Pourtant, tout a été prévu dans le texte fondateur de nos institutions. Par exemple, que dit l'article 6 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 24 juin 1793 :

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

du 24 juin 1793

ARTICLE 6. – La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature; pour règle la justice; pour sauvegarde la loi; sa limite morale est dans cette maxime : **Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait**³.

Il n'y a pas à dire, on a fait du chemin depuis. Mais pas forcément dans le bon sens!...

J'aimerais faire deux remarques aux personnes qui s'imaginent encore qu'elles gouvernent ce pays⁴ : « Dans l'ancien système, la société est essentiellement gouvernée par des hommes; dans le nouveau, elle n'est plus gouvernée que par des principes », dira Saint-Simon.

Premièrement : Appliquez et faites appliquer l'esprit de l'article 6 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, et ce sont des milliers de lois qui deviennent inutiles.

Deuxièmement : Le politique qui, le premier, comprendra que les principes abstraits de liberté et d'égalité sont à jamais inconciliables, qu'ils ne créent pas de société parfaite et n'assurent pas les droits de l'homme; le politique qui, le premier, substituera le mot *équité* au mot *égalité*⁵; celui-là entrera dans l'histoire. Il lui faudra toutefois beaucoup de courage et de détermination, car il provoquera une révolution.

Certains ne manqueront pas de me faire remarquer que dans ce débat il n'a jamais été question du troisième terme de notre devise nationale : la *Fraternité*. Et pour cause ! C'est que le couple chimérique *liberté-égalité* ne permet pas la *fraternité* : « Dans l'ordre

« Ce pays est ingouvernable... » On lui reprochera de dire haut et fort ce que d'autres pensent et/ou disent tout bas. (À l'avenir, ses experts en communication seraient inspirés de le faire s'exprimer en « paraboles » comme son illustre prédécesseur. Le temps que ceux à qui elles sont destinées les décodent, cela permet de se mettre à l'abri... ou de faire face.)

5. « **Égalité** : Qualité de choses ou de personnes égales. — **Égal(e)** : Se dit de ce qui ne présente aucune différence de quantité, de dimension, de valeur. [...] Se dit de ce qui s'applique à tout le monde dans les mêmes conditions, de ce qui offre les mêmes chances à tous. [...] Se dit de personnes qui ont les mêmes droits,

la même condition. — **Équité** : Qualité qui consiste à attribuer à chacun ce à quoi il a droit naturellement. [...] *Jeu équitable*, jeu où les sommes engagées sont proportionnelles aux probabilités (*Lexis*). » En fait, la différence tient à peu de choses. À ceci près que la *liberté* nivelle, alors que l'*équité* tient compte des différences, respecte la personne. C'est comme lorsque deux droites cessent d'être parallèles. Au début, l'écart ne se voit pas, mais plus loin, oui. C'est la même chose avec le langage. Ainsi, par exemple, la controverse du *Filioque* qui provoque définitivement le schisme des Églises chrétiennes (1054), et qui continue à diviser catholiques et orthodoxes depuis bientôt un millénaire, etc.

1. BERDIAEV Nicolas, *ouvrage cité*, p. 156.

2. Écoutons une nouvelle fois N. BERDIAEV (*ouvrage cité*, p. 156) : « Vous confondez d'une manière fatale fraternité et groupement d'intérêts économiques. Dans votre royaume, jamais, au grand jamais, l'homme ne deviendra un frère pour l'homme. Il n'y sera qu'un "camarade". Qu'est-ce que ce terme (esthétiquement bas) peut avoir de commun avec celui de "frère"? Toute la différence entre le socialisme et le christianisme tient à celle qu'il y a entre camarade et frère. Dans son frère, le frère vénère l'homme, l'image et la ressemblance de Dieu; il s'unit à lui comme à l'enfant d'un même père. La fraternité suppose une paternité commune. Ceux qui ignorent le père et qui le refusent ne peuvent pas être frères. Le camarade respecte dans son camarade non pas l'homme, mais la classe, la catégorie économique. Il s'unit à lui selon la communauté de ses intérêts matériels. Les camarades ne gardent pas le souvenir d'un père unique, ils ne veulent pas le connaître; ce sont des fils prodigues qui refusent de revenir au père. Votre catégorie socialiste de "camarade" signifie le plus grand mépris de l'homme. Elle divise définitivement le genre humain en deux clans hostiles, et tout devient licite à l'égard du clan ennemi. » Lors de l'exécution de Louis XVI, un témoin fit cette remarque : « On guillotine le père de la France. Bientôt, ce sera au tour de tous les pères. » N'est-ce pas ce qui se passe un peu plus chaque jour! Et pour cause : tout pouvoir procède du pouvoir paternel.

3. Par contre, la population active de ce pays – celle qui leur permet d'avoir quelque chose à manger dans leur assiette –, doit comprendre et supporter sans broncher leurs incessantes « prises d'otages ».

4. UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 71.

5. UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 50. Un exemple récent et personnel, parmi des centaines, illustrant ce qu'écrivit L. G. Védénina à propos du tiret (voir le dernier paragraphe de la page 26). Le mois dernier, n'ayant pas pris de carte orange, j'ai acheté

~~X~~ naturel, l'homme pour l'homme est non pas un frère, mais un loup, et les hommes se livrent une lutte acharnée. C'est le darwinisme qui y règne¹. » Seul le couple *liberté-équité*, qui tient compte des différences, qui respecte la personne..., peut nous y conduire².

Pour illustrer mon propos, ces deux exemples empruntés à A.-A. UPINSKY qui montrent la soi-disant solidarité et le zèle de certains fonctionnaires ou contractuels³ : « Un jour, un abonné du téléphone appelle les PTT pour contester une facturation exagérée. La "préposée" répond alors aussitôt : "Ce n'est pas en vous faisant un dégrèvement que l'on pourra faire baisser les impôts, voyons, car les recettes des PTT c'est le budget de l'État, et l'État, c'est nous! [sic]" Quelle belle manière de couper la tête aux réclamations!⁴. » — « Souvenez-vous de l'importation du gaz algérien, quand on nous annonça que si le consommateur payait moins cher, cela serait au détriment du contribuable. Le Français n'est-il pas, à la fois, consommateur et contribuable!⁵. »

Ce langage est celui des sophistes. Qu'est-ce qu'un sophisme? « C'est un raisonnement logique en apparence, mais faux en réalité, conçu ou non avec l'intention d'induire en erreur (*Lexis*). » **Exemples de sophismes** : 5 est à la fois pair et impair, puisque 5 est égal à 2 + 3. — Ce qui est plus grand est égal, puisqu'il est autant et quelque chose en plus. — Le sophiste demande : « Sais-tu que Coriscus est musicien? » L'adversaire, qui connaît bien Coriscus, répond : « Oui. » Nouvelle interrogation : « Sais-tu si l'homme caché sous ce voile est musicien? » Il répond qu'il ne le sait pas, car il ne sait pas qui est caché. Alors le sophiste soulève le voile, et argumente ainsi : « Coriscus et l'homme caché sont un seul et même homme; or tu sais que l'homme caché est musicien; donc tu as dit faussement que tu ne savais pas si l'homme caché est musicien, et tu nies ce que tu as affirmé et tu affirmes ce que tu as nié⁶.

En général, ça occupe les esprits un bon moment. Quant à ceux qui finissent par déclarer forfait, ils sont nombreux.

Un dernier exemple, emprunté cette fois à la « hiérarchie ». Suite aux dernières grèves du transport, un politique, interrogé

deux billets de chemin de fer, avec section urbaine, pour me rendre de La Ferté-sous-Jouarre à Paris. Comme le tiret, les billets SNCF ou RATP ne sont pas orientés (aller-retour) : ils le deviennent une fois compostés. Arrivé gare de l'Est, ayant quelque chose à faire dans le coin, je n'ai pas pris pas le métro à cette station. Lorsque j'ai voulu le prendre à une autre station, mon billet a été refusé par le composteur. Je me suis donc rendu au guichet. L'employé : « Mais monsieur, c'est normal que le composteur refuse votre billet, il vous fallait prendre le métro gare de l'Est. Là, il y a abandon de trajet... ». (J'abrège.) Je prends donc mon second billet – celui du retour – je le composte – de ce fait, il devient

à son tour orienté – puis je vaque à mes affaires. Après quoi je reprends le métro – cette fois avec un billet RATP – pour prendre mon train gare de l'Est. M'attendant – en toute logique – à ce que le même incident se reproduise à la gare, vous pensez si j'avais soigneusement répété mon texte. Eh bien, non! Il n'y a abandon de trajet qu'à l'aller, pas au retour. Même l'arnaque... est orientée dans ce pays. (Je sens que je vais laisser de côté un temps la grammaire typographique pour la « grammaire » des usages administratifs, etc. À mon avis, ça devrait « faire un tabac ».)

6. ARISTOTE, *Organon VI, les réfutations des sophistes*, Édit. J. Vrin, 1987, Paris, p. 12 et 77 (dans UPINSKY...).

1. Dans les syndicats... on ne s'appelle pas « frère », mais « camarade ». Quant aux symboles utilisés : poing levé, 🐌, couleurs, etc.!!! Ce n'est pas par hasard si, en France, le parc « machines » (= petites imprimeries) fut, toutes proportions gardées, le plus important au monde. Vive les nouvelles technologies!... Au moins, elles ont permis d'apporter un peu d'oxygène... si vous voyez ce que je veux dire. Enfin, même les « fédés » s'adaptent. Ex. : le *Nouveau code typographique* : le dégradé de cyan n'a-t-il pas remplacé le « rouge & noir » des précédentes couvertures? Quant à la typo, il y en a pour tous les goûts...

2. En principe, les réformes gouvernementales ne seront pas les mêmes selon le gouvernement en place : de gauche, de droite, etc. C'est la même chose avec les sciences. Prenons le cas de la médecine. Dans la Chine antique, le patient payait le médecin pour rester en bonne santé. S'il tombait malade, le médecin devait supporter les frais médicaux, etc. Dans nos civilisations modernes, c'est l'inverse qui se passe. Ça change toutes les perspectives. Puisque nous sommes dans le domaine médical, un autre exemple : la contraception. En Occident, ce ne sont pas les méthodes qui manquent : pilule, préservatif (qui d'ailleurs ne sert pas qu'à la contraception, mais là le cumul est autorisé), chirurgie, marc de café... Que feraient nos anciens Chinois : ils chercheraient à comprendre comment madame Kangourou arrive à réguler les naissances, par exemple. Une façon comme une autre d'éviter les effets secondaires de toutes ces méthodes. (La chevrete – madame Chevreuil – elle, a une gestation différée. Quant aux escargots – hermaphrodites – ils peuvent à la demande devenir mâle ou femelle. Voilà qui résoudrait pas mal de problèmes de couple. La canne, enfin – la femelle du canard – qui, selon Jean Rostand, s'autoriserait de temps en temps une petite reproduction par parthénogénèse... La Tradition nous dit que l'homme récapitule toute la Création, que l'« arche de Noé » est aussi en nous. Alors!...)

3. Dans un numéro d'*Impact*, G.-A. BOUTRY, professeur au CNAM, a classé les physiciens selon leur caractère et

✂ par les médias sur le service minimum, a répondu : « Le service minimum est une atteinte à la liberté, au droit de grève... » En d'autres termes, les usagers, eux, n'ont qu'un droit : se taire... et supporter.

Avant de clore ce débat quelque peu philosophique, ces quelques mots en guise de conclusion. Dans nos sociétés démocratiques, ploutocratiques, technocratiques... que trouvons-nous : des hommes libres et responsables, qui considèrent qu'ils ont des devoirs; des démocrates qui, eux, estiment avoir des droits. ✂

Récapitulons

Au cours de ce débat, nous avons étudié :

- le couple chimérique *liberté-égalité* que nous devrions lire *liberté-équité*;
- les fruits qui sont engendrés par ces deux couples : *camaraderie-fraternité*¹, etc.;
- les couples *gauche-droite*, *cerveau gauche-cerveau droit*, *paléocortex-néocortex*, etc.;
- les problèmes posés par l'enseignement et leurs conséquences quant au niveau scolaire... des élèves; la mainmise des professeurs régnants, qui imposent leurs copains et les copains des copains...; etc.

Toutes ces notions, nous allons les retrouver (parfois, sous des noms différents), dans les partis, les syndicats, les métiers, l'enseignement, la recherche, les écrits, les réformes quelles qu'elles soient (aussi bien celles de l'orthographe que de la grammaire typographique).

Car il faut bien le comprendre, toute quête, qu'elle soit spirituelle, scientifique, artistique, politique... procède d'une motivation : par l'application de principes, par l'emploi de moyens... elle se dirige vers un but. Pour comprendre le pourquoi et le comment d'une réforme, il suffit donc de chercher le(s) mobile(s) du (des) réformateur(s)².

On ne peut rien comprendre à une civilisation, à une branche du savoir... tant qu'on ignore les principes qui les fondent³. On ne peut pas davantage enseigner, réformer... tant qu'on ignore ce que sont ces principes et comment ils interagissent; sans connaître leur genèse, leur histoire, etc.

leur motivation. Il a distingué trois groupes : « L'ordre que poursuivent les hommes de la première catégorie, c'est une certaine harmonie de l'Univers et, s'ils la cherchent cette harmonie, c'est qu'ils l'ont déjà trouvée; ils savent qu'elle existe et leur récompense, l'accomplissement de leur rêve unique, c'est la jouissance contemplative de cette harmonie restituée par eux. [...] Cet homme travaille constamment à se dépasser lui-même. Cet homme est un homme seul. [...] Son arme, ses moyens se réduisent d'ordinaire à la méditation. Le résultat de ses efforts? Un nouveau principe exprimé par une simple phrase et que les progrès futurs

ne font d'ordinaire que confirmer et généraliser (Newton, Carnot, Pauli, Einstein). [...] Cette recherche est une aventure de la pensée et de la méditation, une aventure spirituelle. » Évoquant les physiciens de la 2^e catégorie, il écrit : « L'homme qui cherche une explication est tout autre. C'est pour qualifier ce qu'il cherche que les journalistes parlent chaque jour de *contraindre la nature à se dévoiler, d'arracher ses secrets à l'atome*. Cet homme ne cherche pas à se dépasser lui-même, il cherche à commander à la nature. [...] Il part de l'expérience, monte un système explicatif, revient aux expériences avec des moyens nouveaux, agrandit son horizon, ►

(suite de la note 3 de la page précédente)

tire des conséquences, institue des expériences de vérification et ce cycle se répète indéfiniment. Une des caractéristiques de cette recherche est que les expériences sont de plus en plus délicates. [...] Le troisième type de scientifique est celui dont la joie est de construire des machines utiles : c'est l'ingénieur. » (G.-A. BOUTRY nous rappelle que l'ingénieur ressuscite le mythe de Dédale, qui construisit, pour lui-même, et pour son fils Icare, des ailes qui leur permirent de s'échapper de leur prison. On se souvient qu'Icare fit un usage abusif de ses ailes et qu'il se rapprocha trop du soleil : alors la cire qui les tenait fondit, Icare chut et se tua. « Ce mythe d'Icare, usage abusif d'un objet manufacturé, reste, pour nous, ingénieurs, étroitement lié au mythe de Dédale, écrit G.-A. BOUTRY. »)

Je laisse à d'autres le soin de classer nos réformateurs de la grammaire typographique, de l'orthographe, etc.

1. N'est-ce pas le cas de la réforme proposée par François Richaudeau. Comme d'autres, je reconnais volontiers ses qualités en tant qu'éditeur. Je le remercie même d'avoir publié des ouvrages comme celui d'Émile JAVAL (*Physiologie de la lecture et de l'écriture*), d'avoir fait connaître les travaux de chercheurs étrangers sur la lisibilité, etc., mais cela ne l'autorise pas à écrire « n'importe-quoi » – pour reprendre l'expression de son ami Louis Guéry – dans un domaine qui n'est manifestement pas le sien. « L'outrecuidance des "spécialistes", écrit A.-A. UPINSKY, oblige à rappeler que l'enfant d'aujourd'hui ne maîtrise même pas les connaissances de base de l'Université du Moyen Âge : le *trivium* (grammaire, rhétorique, dialectique) et le *quadrivium* (astronomie, géométrie, arithmétique et musique). Il faut savoir rester modeste. La carence est aussi grave en lettres qu'en sciences (*ouvrage cité*, p. 152-153). »

2. « La mode est la mère de la Mort (poète Leopardi) », cité par MASSIN, « Des caves d'Hollenstein à la Sorbonne », *Cahiers GUTenberg*, n° 30 : « ATypl & Gérard Blanchard », octobre 1998, p. 12. — « Ceux qui s'intitulent eux-mêmes les "intellectuels"

Neuf fois sur dix, les réformes (ou les tentatives de réforme), quand elles ne sont pas le fruit de l'incompétence et de la prétention¹, obéissent à des modes², au pouvoir en place³, etc. Dans le domaine qui nous occupe ici – la grammaire typographique –, mais cela est également vrai pour l'orthographe, ces réformes (ou tentatives de réforme) se font pratiquement toujours au détriment de la qualité : elles nivellent la culture⁴. Robespierre le reconnaîtra lui-même : « Il n'y a rien de plus contraire aux intérêts du peuple et de l'égalité que d'être difficile sur le langage ». Encore et toujours l'égalité. Que n'a-t-on pas sacrifié sur son autel⁵!

Je ne vais pas faire ici – comme pour l'article précité de François Richaudeau – une analyse point par point de ces réformes. Je n'en ai ni l'envie, ni le temps. Qui plus est, les personnes à qui mes études sont destinées⁶ sont souvent plus qualifiées que moi pour

son, le plus souvent, les plus passifs de tous les hommes et les plus soumis, les plus obéissants aux modes régnants. Ces modes, ils s'y soumettent et ils contribuent à les amplifier, à les rendre toutes-puissantes, surtout avec les moyens modernes de communication. Les modes intellectuelles sont des systèmes cybernétiques qui se nourrissent, qui s'amplifient eux-mêmes (TRESMONTANT Claude, *ouvrage cité*, p. 102). »

3. « Incontestablement, la supériorité des modernes sur les anciens, c'est d'avoir compris, une fois pour toutes, que la meilleure manière de *prendre la parole*, c'est de *prendre le langage* lui-même. À quoi bon chercher à convaincre *en détail*, en aval, quand on peut programmer *en gros*, à la source ? "Faire exécuter les lois sur l'éducation, voilà le secret", dira Saint-Just (UPINSKY Arnaud-Aaron, *ouvrage cité*, p. 172). »

4. « Il est intéressant de constater, qu'au xx^e siècle – apothéose du nominalisme – les professeurs qui enseignent l'art de bien écrire se plaignent de la multitude de substantifs (mots, adjectifs et verbes substantivés) qui ont pris la place des verbes dans le langage : la langue de bois est confite de substantifs. notons que le langage populaire, lui, conserve la primauté au verbe. Voilà une leçon à méditer (UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 196). » L'auteur rappelle que le nominaliste fait des définitions utiles, et non pas des définitions vraies. Ses définitions ne sont donc que des *fractions* de la réalité. Ses mots se réduisent à des concepts quantitatifs tels que ceux dont notre époque est

infestée. Aujourd'hui, le bonheur n'est-il pas réduit au *niveau* de vie ; la justice à l'*égalité* ; la fraternité aux *transferts* sociaux ; la qualité de la vie à l'*espérance mathématique* de vie ; l'opinion à des *statistiques* ; la politique à des *pourcentages* électoraux ; le prestige au *salaire* ; le peuple à une *majorité* ; etc. ? (UPINSKY A.-A., *ouvrage cité*, p. 196). Prenons la *majorité*, par exemple, n'est-elle pas devenue *plurielle* ? (la *gauche plurielle*, etc.) Alors que l'actuel premier ministre rêve du temps où la gauche se conjugait au *singulier*, la droite, elle, veut devenir *plurielle* à son tour. Il faut bien le reconnaître, l'ombre de l'Hydre de Lerne plane toujours.

5. Exemple : « Pour Louis Guéry : "[...] pour un siècle, écrire 20 ou XX, est-ce si crucial ? Il faut un minimum de règles impératives, plus de libertés à une époque où la production de textes composés n'est plus l'apanage d'un petit nombre." (propos rapportés par Jef TOMBEUR, « De la correction : Codes, règles... », *Création Numérique*, novembre 1998, p. 38-39). » Toujours le même besoin de réformer « par le bas ». Pourtant, il n'y a pas si longtemps, L. Guéry n'écrivait-il pas dans son *Dictionnaire* (p. 12) : « Je n'ai pas encore trouvé de Louis 14, de Napoléon trois ou de Jean-Paul 2, mais je ne désespère pas. » Il a fait du chemin depuis... À mon avis, l'ami François Richaudeau y est pour beaucoup.

1. Je crois utile de rappeler ici que mes études critiques sont destinées à un public restreint. L'usage qui est fait par la suite de mes études ne me concerne plus. Sauf, bien entendu, si on déforme mes propos.

1. Voyons ce qu'écrivit sur le sujet Joseph Cohen : « À partir du II^e siècle de notre ère [...], l'hébreu cessa presque d'être une langue de communication quotidienne. Progressivement, l'habitude de prononcer correctement et exactement certains mots défectifs précis s'est perdue. [...] De peur donc que les juifs ne perdent la prononciation exacte de la Bible, les Massorètes ont créé un nouveau système de notation de voyelles qui ne devait point toucher à l'ossature consonantique normative d'un texte devenu sacré. Car il était interdit de retrancher ou d'ajouter, ne fut-ce que le moindre signe, à ce qui avait déjà été sanctifié pour toujours. Ce nouveau système de vocalisation est appelé en hébreu *Niqqoud* (ponctuation) parce qu'il se présente essentiellement sous forme de points placés surtout au-dessous des consonnes, mais quelquefois aussi au-dessus (COHEN Joseph, *L'écriture hébraïque, son origine, son évolution et ses secrets*, Édit. du Cosmogone, Lyon, 1997, p. 300-301). » En fait, trois systèmes de vocalisation se sont développés : le palestinien, le babylonien et le tибérien. Mais cela sort du cadre de cette étude.

2. « Notariqon » est un procédé qui consiste à combiner les lettres d'un mot ou d'un texte, dans l'ordre ou dans un ordre différent, pour obtenir de nouvelles significations.

3. Cité par COHEN Joseph, *ouvrage cité*, p. 309.

4. Extrait de COHEN Joseph, *ouvrage cité*, p. 324.

5. LAO-TZEU, *Tao-tei-king*, II, 38, dans LÉON WIEGER, *ouvrage cité*, p. 43.

6. Dernièrement, j'ai été qualifié de « puriste », il est vrai « sans œillères » (TOMBEUR Jef, « De la correction : Codes, règles... », *Création Numérique*, novembre 1998, p. 38). À mon avis, cela n'est pas venu tout seul à l'auteur de cet article ! Ce n'est pas la seule étiquette qu'on m'a collée, et ce ne sera certainement pas la dernière. En général, ces étiquettes varient avec le milieu. Ainsi, j'ai tout d'abord été un « fayot » (faire des études, ce n'est pas bien vu dans certains milieux), puis un « ritualiste », dernièrement, un « emmerdeur... », un « paranoïaque », un « vaniteux », etc. Ça mérite bien le respect, non !

faire ces analyses. Je me contenterai donc d'illustrer mon propos par quelques exemples.

Commençons tout d'abord par l'**écriture hébraïque**. Tant que le peuple juif fut dispersé à travers le monde, la langue hébraïque fut essentiellement utilisée à des fins religieuses et philosophiques. Pour communiquer avec les autres peuples, les juifs utilisaient – et utilisent encore – la langue officielle du pays où ils sont nés ou qui les a recueillis. Depuis la création de l'État d'Israël, en 1948, le besoin d'avoir une langue plus « communicante » s'est fait sentir. D'où la nécessité d'une réforme, ce qui, dans le monde juif n'est pas une mince affaire¹. Je crois que le mieux est que je donne la parole aux intéressés eux-mêmes : « L'auteur du *Nouveau dictionnaire de la langue hébraïque* – Abraham Even Chochane, prix d'Israël, a dit une fois : « L'écriture hébraïque est une écriture *Notariqon*², elle n'est valable que pour des énigmes et devinettes et non pas comme un moyen de communication qui convient à tout le monde », dans *Souvenir de l'Académie de la langue hébraïque*, Presse universitaire 9 (1962), p. 90 (en hébreu)³. » À cela, lors de discussions sur les problèmes de réforme de l'écriture hébraïque, l'écrivain David CHIM > ONOVITZ (CHIM > ONI) répond avec ironie : « Pourquoi ce bruit ? Que se passe-t-il ? Des gens qui n'ont pas étudié rencontrent des difficultés de lecture ? Eh bien ! Ils n'ont qu'à apprendre et à s'appliquer. La recherche de la facilité n'amènera qu'à l'ignorance. (David CHIM > ONOVITZ, *Lechonenou* 12 [1944], cité par Isaac AVINERI, dans *Écriture et orthographe*, éditions Mahberot le-Sifrou, Tel-Aviv, 1964, p. 47 [en hébreu])⁴. »

Ce premier exemple illustre l'éternelle querelle entre les Anciens et les Modernes, entre les traditionalistes et les progressistes.

J'emprunte le deuxième exemple à la **Chine antique** (VI^e-V^e s. av. J.-C.). Parlant de l'art de gouverner, Lao-Tzeu explique qu'« après l'oubli de la nature avec ses instincts naturels bons, vinrent les principes artificiels palliatifs de ce déficit : lesquels sont, dans l'ordre descendant, la bonté, l'équité, les rites et les lois. ¶ Oui, les rites ne sont qu'un pauvre expédient pour couvrir la perte de la droiture et de la franchise originelles. Ils sont une source de troubles (étiquette, rubriques) plutôt que d'ordre⁵. » Pour Confucius : « La confusion des mots entraîne la confusion des idées ; la confusion des idées entraîne le mensonge et la malversation. » Raison pour laquelle « [s'il avait été] chargé de gouverner, [il aurait commencé] par rétablir le sens des mots. »

Comme vous le savez, taoïstes et confucianistes n'ont cessé de s'opposer depuis : pour les premiers, les seconds ne sont que des ritualistes⁶, etc. Pourtant – nous le verrons – les deux points de vue sont parfaitement légitimes. Le débat et l'action ne se placent pas au même niveau. C'est un peu comme si on opposait la *praxis* du moine à celle du curé de campagne, du politique ou du savant.

En dehors des traditions du Livre – juive, chrétienne, musulmane – les grandes civilisations passées vivaient dans un temps cyclique et non dans un temps orienté⁷ (ce qui, à bien des égards,

7. Ce sujet mériterait d'être développé, mais cela m'obligerait à faire un autre débat. Qui plus est, même dans les traditions du Livre il existe

des différences. Pour un chrétien authentique, pas question de retourner dans l'Éden, appelé à tort Paradis. Car, de toutes façons – chute ou pas

(suite de la note 7 de la page précédente)

– l’Homme, qui deviendra l’homme et la femme, n’était pas destiné à y vivre éternellement. Ce lieu, appelé Éden, n’a rien à voir non plus avec notre monde. Si cela avait été le cas, nos premiers parents n’auraient pu en être chassés puisque nous vivons dans ce monde qualifié de la chute. Pour ceux qui auraient des doutes, qu’ils relisent les Pères de l’Église.

1. Mon but étant de dégager les principes, ici, je schématise l’évolution de l’écriture à l’extrême. Dans la réalité, les choses sont un peu plus complexes, parfois certains systèmes coexistent, se combinent, etc.

2. À cette époque, la vocalisation existe bien sûr, mais non les signes : « Lorsque Dieu dit que la lumière soit (Gn 1,3), il sous-entendait la création des points (= voyelles) qui ont apporté vie et lumière aux lettres, car ceux-là sont leur âme. Dans le mot **אור** : or, « lumière », on retrouve le point au-dessus de la voyelle **ו** : « o ». Celui-ci éclaire d’en haut comme un phare toutes les lettres, cette lumière continue à éclairer au milieu avec le point du **ו** : « ou » ; puis, en bas, avec le point du **א** : « i ». Ainsi donc, les points éclairent sur les trois niveaux des lettres... (d’après Zohar Hadach, Cantique des Cantiques 73,3). » « Sache que les consonnes seules sont des corps sans âme et, pour qu’elles soient animées, il faut leur insuffler la vie, c’est-à-dire leur adjoindre les signes de la vocalisation et de la cantilation... (R. Abraham IBN EZRA [Espagne 1092-1167] dans son *Commentaire sur Exode*, introduction 20, 1). (Extraits de J. COHEN, *ouvrage cité*). De nos jours encore, « contrairement au codex, un rouleau de Tora destiné à la lecture liturgique de la synagogue, doit obligatoirement porter le seul texte consonantique dans toute sa pureté. Il doit être dépourvu de tout signe tant de vocalisation que de cantilation, d’ornement, comme les *taguim* « palmettes », ou de points-virgules, ainsi que de toute note massorétique (exemple ci-dessus). » [COHEN J., *ouvrage cité*, p. 195.]

עֵפְרָאִיק

Lettres hébraïques avec leurs « palmettes » (*taguim* ou couronnes).

est également vrai pour la civilisation contemporaine). Le schéma décrit par Lao-Tzeu est très clair :

TAO (Principe, Voie...) → bonté → équité → rites → lois.

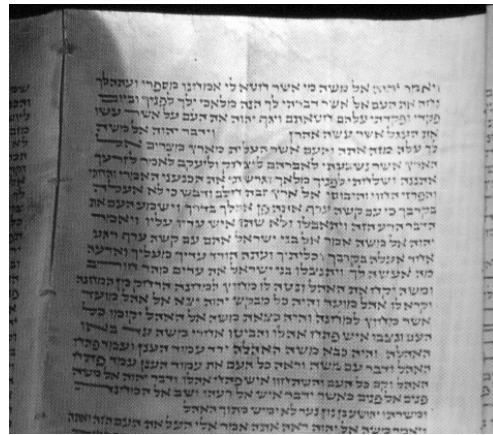
Lorsqu’un cycle est bouclé, tout recommence... Et cela à l’infini.

Dans le temps cyclique, l’âge d’or est toujours au commencement, d’où cette nostalgie des origines. Les principes qui le régissent ne sont pas les mêmes que ceux qui régiront l’âge d’argent; les principes qui régissent l’âge d’argent ne sont pas les mêmes que ceux qui devront régir l’âge de bronze, etc.

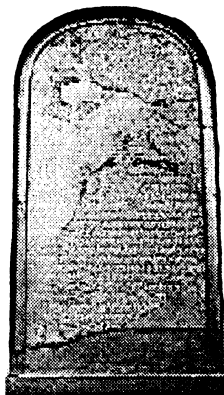
C’est exactement la même chose avec l’art. À l’aube des civilisations, l’art est toujours symbolique; sa beauté, tout d’abord immaercible, va peu à peu se flétrir... Plus nous avançons dans le temps, plus il devient recherché, utilitaire, réaliste... ; l’inspiration cède la place à la subjectivité privée de l’artiste. Perdant toute signification, il devient mode. C’est la même chose avec l’écriture. À l’origine, qu’avons-nous¹.

L’écriture est consonantique : elle ne comporte ni voyelles, ni blanc... entre les mots, ni ponctuation, comme ci-dessous² :

NTTLLLGSTLLGSSTPRHLMTLLGSSTLHMLSTNTTTPRHLMTTDDVNTPRHL
RSDLRNDQCQDVNTNDVNTNLSTLVLVSTLLMRDSSHMMSLMRBRLDNS
LTNBRMSLTNBRNLPSSS



La Tora ou les cinq livres de Moïse sont écrits à la main sur des rouleaux de parchemin ou Sefer Tora, qui sont utilisés pour la lecture publique à la synagogue (extrait de OUAKNIN Marc-Alain, *Symboles du Judaïsme*, Éditions Assouline, p. 46).

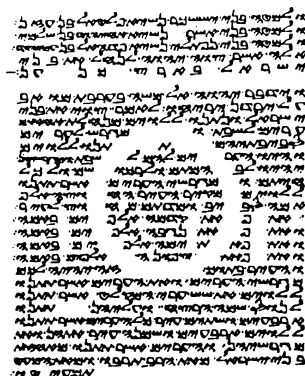


À gauche : la stèle de Mesha >, roi de Moab, milieu du 1^{er} c. s. avant J.-C. (musée du Louvre, Paris).

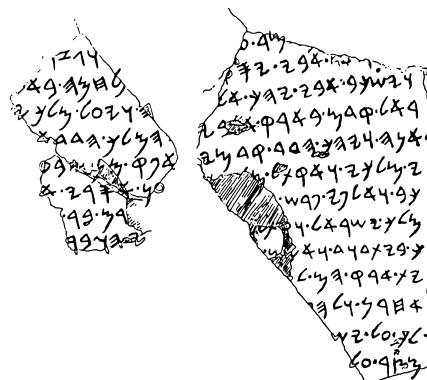


À droite : transcription de la stèle de Mesha >.

Puis, les mots furent séparés par un point, parfois une espace.



Arhouta Qadichta¹.



La stèle de la Maison de David².

1. « Arhouta Qadichta ». La version samaritaine de la Tora Sichem (Nablus), 1215/16. Les mots sont séparés par un point. Au centre, le symbole du mont Garizim sanctifié par les Samaritains comme le Sinaï. Bibliothèque nationale et universitaire de Jérusalem. (Extrait de COHEN J., *ouvrage cité*, p. 66.)

2. « La stèle de la Maison de David ». Inscription de victoire sur pierre en basalte noire. Tell Dan (nord d'Israël), IX^e siècle avant J.-C., musée d'Israël, Jérusalem. (Extrait de COHEN J., *ouvrage cité*, p. 89.)

Ci-dessous, quelques exemples de cette évolution, propres à la langue latine :

ENTETE•LUI•LE•LOGOS•ET•LE•LOGOS•EST•POUR•ELOHIM•ET•LE•LOGOS•EST•ELOHIM•IL•EST•ENTETE•POUR•ELOHIM•TOUT•DEVIENT•PAR•LUI•HORS•DE•LUI•RIEN•DE•CE•QUI•ADVIENT•NE•DEVIENT•EN•LUI•EST•LA•VIE•LA•VIE•EST•LA•LUMIERE•DES•HOMMES•LA•LUMIERE BRILLE•DANS•LA•TENEBRE•MAIS•LA•TENEBRE•NE•L'A•PAS•SAISIE

Entete lui le logos et le logos est pour elohim Et le logos est elohim il est entete pour elohim Tout devient par lui hors de lui rien de ce qui advient ne devient En lui est la vie la vie est la lumiere des hommes La lumiere brille dans la tenebre mais la tenebre ne l'a pas saisie

Entete lui le logos et le logos est pour elohim. ¶ Et le logos est elohim il est entete pour elohim. ¶ Tout devient par lui hors de lui rien de ce qui advient ne devient. ¶ En lui est la vie la vie est la lumiere des hommes. ¶ La lumiere brille dans la tenebre mais la tenebre ne l'a pas saisie.

Accentuation, ponctuation, cantilation, etc., firent progressivement leur apparition :

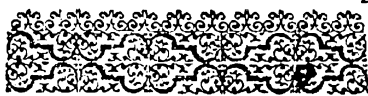
3. « La Couronne d'Alep », fleuron des manuscrits médiévaux, contient la Massora (commentaires), la cantilation et la ponctuation attribuées à Aharon ben Moché ben Asher, le dernier membre de la famille des Massorètes. Par ce nom, on appelle les copistes-philologues qui ont vécu entre le VI^e et le X^e siècle et ont œuvré à l'établissement d'un appareil critique de la Bible, rapporte Joseph COHEN (*ouvrage cité*, p. 194).



La Couronne d'Aleph³.

Le manuscrit le plus complet de la Bible. Tibériade, 910. Manuscrit n° 1 de l'institut Ben-Zvi, Jérusalem. (Extrait de COHEN Joseph, *ouvrage cité*, p. 198.)

1. André Chouraqui garde le mot grec *logos*, qui a d'ailleurs droit de cité en français, et qui correspond au *dabar* hébreu et à la *memra* araméenne. Claude Tresmontant, lui, dit que pour traduire *logos* on a le choix entre 1. la parole; 2. le dire; 3. le parler. Quant à la TÔB (Traduction œcuménique de la bible, elle traduit le *logos* grec par Verbe. Je ne rentrerai pas ici dans les problèmes de traduction.



الكتاب الاول لتوراة موسى وهن
كتاب بمراستيت

* الفصل الاول *

1 ما خلق الله السماء
والارض * والارض
كانت متخروية
ومستوحشة وظلام
عل وجه الغمر وريح
الله هب من وجه
الماء * فقال الله
3 يكون ضياء وكان
ضياء * وراى الله الضياء انه جيد وفرر الله بين
الضياء وبين الظلام * وسمى الله للضياء نهارا وللظلام
معمى ليللا وكان مساء وكان غدن يوم واحد *
6 وقال الله يكون جلد في نصف الماء ويكون
7 يفرز بين الماء للماء * وعمل الله السماء وفرز بين الماء
الذى من تحت السماء وبين الماء الذى من فوق
السماء وكان كذاك * وسمى الله للجلد
سماء وكان مساء وكان غدن يوم ثان *
وقال

Le livre de la Genèse en arabe.
D'après la Bible arabe. Leiden, 1622.
(Extrait de COHEN J., *ouvrage cité*, p. 174.)

2. Traduction d'André Chouraqui.

3. Je rappelle que l'actuelle division de la Bible par chapitres est due à Étienne Langton, archevêque de Canterbury, et fut adoptée en 1214, époque contemporaine de l'établissement du plan des cathédrales; la division de la Bible en versets, faite par l'imprimeur Robert Estienne, date de 1555, époque contemporaine de la publication des œuvres de Fr. Rabelais. Tout cela pour dire que cette division n'est pas le fruit du hasard. Maintenant, on est libre de préférer celle de saint Jérôme, ou celle qui lui est antérieure, préconisée ici par Cl. Tresmontant (voir ci-après, avec ses commentaires).

4. *Évangile de Jean*, traduction et notes de Claude TRESMONTANT, Éditions F.-X. de Guibert, Paris, 1984, p. 17.

À quelques variantes près, cela s'est traduit ainsi dans notre langue :

Iohānân (Jean) ¶ 1. ENTÊTE

1. Entête, lui, le logos¹ et le logos est pour Elohîm, 2. et le logos est Elohîm, il est entête pour Elohîm. 3. Tout devient par lui; hors de lui, rien de ce qui advient ne devient. 4. En lui est la vie; la vie est la lumière des hommes. 5. La lumière brille dans la ténèbre, mais la ténèbre ne l'a pas saisie².

De nos jours, nous trouvons aussi ce type de présentation³ :

Iohānân (Jean)

I. Entête

- 1 Entête, lui, le logos¹ et le logos est pour Elohîm,
- 2 et le logos est Elohîm, il est entête pour Elohîm.
- 3 Tout devient par lui; hors de lui, rien de ce qui advient ne devient.
- 4 En lui est la vie; la vie est la lumière des hommes.
- 5 La lumière brille dans la ténèbre, mais la ténèbre ne l'a pas saisie².

Ce développement – vous l'avez compris – n'est pas innocent. Il me permet d'aborder le cas d'un autre type de réformateur, que je qualifie de « taoïste ». Vous l'avez reconnu – j'en fais état dans mon rapport *Qualité & Typographie* – il s'agit de Claude Tresmontant. Ci-dessous, sa traduction et sa présentation de l'Évangile selon saint Jean (1, 1-5), suivies de ses commentaires :

L'HEUREUSE ANNONCE SUR LA BOUCHE DE IOHANAN⁴

1

1 au commencement était le parler¹
et le parler était à dieu
et dieu il était le parler

2 lui il était au commencement à dieu

3 tout par lui a été créé
et sans lui rien n'a été créé
de ce qui a été créé

4 en lui était la vie
et la vie était la lumière des hommes

5 et la lumière dans la ténèbre a resplendi
et la ténèbre ne l'a pas reçue

« Les anciens manuscrits hébreux et grecs ne comportaient pas la dualité, à laquelle nous sommes habitués depuis l'invention de l'imprimerie, entre les lettres majuscules et les lettres minuscules. Certains manuscrits étaient écrits en lettres minuscules, d'autres en lettres majuscules. Mais dans les manuscrits écrits en minuscules, les noms propres ne sont pas inaugurés par une majuscule. Ils ne comportaient pas non plus de signes de ponctuation. Nous avons fait comme eux. Nous avons supprimé les majuscules et les signes de ponctuation. Nous laissons aux mots le soin d'exprimer et de manifester toute leur puissance, sans leur adjoindre cet élément

1. *Évangile de Jean*, TRESMONTANT Claude, *ouvrage cité*, p. 9.

א	א	ב	ב	ג	ג
ד	ד	ה	ה	ו	ו
ז	ז	ח	ח	ט	ט
י	י	כ	כ	ל	ל
מ	מ	נ	נ	ס	ס
פ	פ	צ	צ	ק	ק
ר	ר	ש	ש	ת	ת

Les lettres hébraïques modernes imprimées, semi-imprimées et cursives. (Extrait de COHEN J., *ouvrage cité*, p. 327.)

2. Je rappelle que l'écriture dite « italique » n'était pas obligatoirement penchée à l'origine, mais pouvait être droite, comme nos minuscules dites « romaines ». C'est la minuscule humanistique (*littera antiqua*), qui est en fait une redécouverte de la caroline minuscule, qui a influencé le dessin de nos caractères minuscules.



Le système d'Itamar ben Yehrua pour transcrire l'hébreu en lettres latines. Première page de l'hebdomadaire *Deror* paru le 17 novembre 1933. (Extrait de COHEN J., *ouvrage cité*, p. 319.)

3. VÉDÉNINA L. G., *Pertinence linguistique de la présentation typographique...*

d'emphase inutile qui est la première lettre majuscule. ¶ La disposition typographique que nous avons adoptée est celle des plus anciens manuscrits en langue latine de la vieille traduction des livres du Nouveau Testament, celle qui a précédé la révision de saint Jérôme. Et cette disposition, cette présentation des phrases dans ces anciens manuscrits latins, reproduit évidemment la disposition qui était celle des manuscrits en langue grecque, que les inconnus qui ont traduit le Nouveau Testament, du grec en latin, avaient sous les yeux. C'est la disposition rationnelle : proposition par proposition. Elle dispense d'utiliser les signes de ponctuation que les anciens manuscrits ne connaissaient pas¹. »

Remarques. Les « minuscules » antiques tenaient plus de l'écriture cursive – dont nos actuelles italiques sont les plus proches parentes² – que de nos modernes minuscules (voir illustration ci-contre). L'auteur semble d'ailleurs en être conscient puisqu'il a composé le texte de l'Évangile selon saint Jean en italique.

Tresmontant a supprimé les majuscules et les signes de ponctuation. J'ai envie d'écrire : « C'est bien, mais peut mieux faire! ». En effet, pourquoi ne pas avoir supprimé également les voyelles, l'espace entre les mots, etc. Quant à la disposition typographique utilisée, qualifiée par l'auteur de « rationnelle », elle n'a pas été révélée par Dieu au mont Sinaï, que je sache. Il a simplement dévoilé la Torah en 70 langues (Talmud, c'est-à-dire dans toutes les langues) et non seulement en hébreu ou en araméen, comme la majorité des gens le croient. Dans ce domaine, L. G. Védénina, par exemple, va beaucoup plus loin. Elle ne trouve pas déraisonnable de penser que – comme nos amis juifs – nous écrivions un jour les mots débarrassés de leurs voyelles : « En principe, il n'est pas impensable d'écrire le français sans voyelles ». Elle donne l'exemple suivant : « Cx dnt l lng mtrnll st l frnçs srt cpbls d'jtr ls vlls crrcts pr l prnctn sns dffclt nsrmntbl, l plprt d tmps³. »

Comme vous pouvez le remarquer, on peut aller très loin dans les réformes. Je vais toutefois en rester là quant à la production des exemples. Car ce n'est pas ce qui manque, et ce, quelles que soient les époques auxquelles on se réfère, les civilisations, etc.

Récapitulons

Parmi les réformateurs, les législateurs, etc., nous avons les partisans de la liberté. Pour eux, il faut légiférer le moins possible : « Plus on légifère, plus il surgit de litiges », disait PROUDHON. Ce sont en quelque sorte nos « taoïstes ». Appartiennent à cette catégorie les auteurs qui ont du génie ou du talent, quelques spécialistes de la langue (linguistes, etc.).

Comme les choses ne sont jamais entièrement blanches ou noires, parmi les réformateurs, législateurs, etc., il y a bien entendu les « vilains petits canards », ceux qui, sous couvert de liberté, etc., cultivent et pratiquent la démagogie avec un rare talent. Ce sont tous les spécialistes du « Oui ... mais ... », des « Pourquoi pas », etc.

Viennent ensuite les « confucianistes », ceux qu'on accuse de ritualisme, de purisme, et que sais-je encore. Dans cette catégorie,

Peeters-Selaf, Paris, 1989. Pour ceux qui préfèrent les capitales : « CX DNT L LNG MTRNLL ST L FRNÇS SRT CPBLS D'JTR LS VLLS CRRCTS PR L PRNCTN SNS DFFCLT NSRMNTBL, L PLPRD D TMS. »

1. CATACH Nina, « Retour aux sources », *Traverses* 43, p. 41. Le titre de l'article, lui, est très clair.

2. CATACH Nina, « Avant-propos » à L. G. VÉDININA, *ouvr. cit.*, p. VIII-IX.

3. « Le parti vraiment national, dira Blanqui, c'est le parti des masses. »

4. J'insiste, tous les exemples que je produis ont été réalisés par des professionnels de la « chose imprimée ». Certains ont plus de 50 ans.

5. Là, nous sommes en présence d'un nouveau courant psychanalytique. Faire parler une momie, ce n'est pas évident... à moins de lui enlever ses bandelettes. Après le viol de sépulture, là, il y a viol tout court. Qu'un descendant de sans-culotte se permette de « mettre à poil » une reine ou une princesse égyptienne, à mon avis cela dépasse, et de loin, l'outrage... : c'est un crime de lèse-majesté. Dans ces conditions, reste une seule solution : parler à sa place.

6. Heureusement que la casse était bien distribuée. Le premier *a* aurait très bien pu devenir un *o*.

7. Dans *ladislas* MANDEL, « ÉCRITURES, miroir des hommes et des sociétés » (ainsi composé), Atelier Perrousseau éditeur, 1998, p. 239.

8. *Taxinomie* ou *taxonomie* : science des lois de la classification; classification, suite d'éléments formant des listes concernant un domaine, des sciences (*une énumération taxinomique*), *Lexis*, p. 1846-1847.

nous trouvons bien sûr des réformateurs, des législateurs..., mais d'abord et surtout des artisans et des techniciens du livre. Ceux de la première catégorie – les « gourous » – ne les apprécient guère. Nina Catach, par exemple, a des mots très durs pour eux. Parlant de la ponctuation, dans *Traverses* 43, elle dénonce les « exigences impériales et exorbitantes des gens du livre : le dernier domaine du code où régnait un peu de liberté est dangeusement investi. Mais nous allons voir que ce combat est loin d'être fini¹. » Dans son *avant-propos* au livre de sa collègue, L. G. Védénina, elle écrit : « [...] Mme Védénina trace une nette rupture avec l'approche traditionnelle, fortement marquée jusqu'ici par le monde rigide et mécanique de l'imprimerie². »

Bref, selon leur milieu d'origine, leur spécialité, leurs opinions philosophiques, politiques, etc., la plupart du temps tous ces gens se méconnaissent, se critiquent, voire s'insultent.

Il y a bien d'autres catégories, mais je m'en tiendrai là. Arrivent enfin ce que nos modernes théoriciens appellent les masses : masses populaires, masses laborieuses, *mass média*, etc.³. Dans le *Lexis*, vous trouverez également : culture de masse, communication de masse, mouvements de masse (= mouvements revendicatifs), etc. Ce que Gérard Blanchard appelait les « banlieues de la typographie ». Dans ce domaine, les exemples en disent plus qu'un long discours⁴.

Vous connaissez tous maintenant Perrousseau-typographe, Perrousseau-auteur. Son premier manuel nous a même appris à quoi il occupait ses moments de loisir : il « psychanalyse » les momies égyptiennes (« À partir de certains de leurs hiéroglyphes qui représentaient des sons, les Égyptiens auraient pu réaliser un alphabet mais, *coincés dans leur conformisme*, ils n'en ont jamais eu l'idée [p. 16]. »)⁵.

Nous allons voir que Perrousseau-éditeur, ce n'est pas mal non plus. À un certain point de vue, c'est même rassurant : l'auteur est égal à lui-même. Il n'y a pas à dire, c'est très cohérent tout ça.

Dans son livre-testament : *Aide au choix de la typo-graphie (cours supérieur)*, Gérard Blanchard écrit page 4 de couverture : « Il s'agit également d'obtenir, par le croisement de divers critères de classement, une *taxinomie* suffisamment ouverte pour intégrer [...] ».

Dans le dépliant qui présente les 2 manuels de Perrousseau et le cours supérieur de Gérard Blanchard, le paragraphe ci-dessus est ainsi composé : « Il s'agit également d'obtenir une *taxicomanie*⁶ suffisamment ouverte pour intégrer [...] ».

C'est alors que j'ai imaginé (?) le petit dialogue suivant :
UN CORRECTEUR LURSIEN. – Yves, mais ça ne va pas. Tu te rends compte, si Méron voit ça... Là, on est mal... (*Trop tard.*)

PERROUSSEAU. – Qu'est-ce que j'ai fait encore ?

LE CORRECTEUR. – Mais enfin, Yves, ce n'est pas *taxicomanie* qu'il fallait composer...

PERROUSSEAU. – Puisque t'es si malin..., c'est quoi qu'il fallait composer ?

LE CORRECTEUR. – Bien voyons, *taximanie*⁷...

PERROUSSEAU. – T'as raison, je savais bien que « Gégé » s'était gouré quelque part : *taxinomie*, *taximanie*... neuf lettres. Ça me plaît bien, ça. J'achète...

Taxinomie (ou *taxonomie*)⁸ → *taxicomanie* → *Taximanie* → ...

1. Lors de la réédition des *Mémoires* du général de Gaulle, un journaliste, après avoir vanté les qualités d'écrivain de l'ancien président, fit remarquer que lorsque ce dernier écrivait, il avait toujours à portée de main quatre outils de la langue française, dont le « Thomas ». Seuls les médiocres... ne se vérifient jamais.

2. Dans ce domaine, mais pas seulement, ce milieu est une mine.

Origine des candidats admis	Concours niveau A
Titulaires État	
- catégorie A	621
- catégorie B	233
- catégories C/D	6
Agents contractuels de l'État	2 616
Agents des collectivités locales	24
Candidats extérieurs	26 192
Origine inconnue	33
Total général	29 725

Source : DGAFP, bureau des statistiques

3. J'en veux pour preuve (!) l'article de Sylvie THIÉBLEMONT-DOLLET, « Les extraterrestres dans les médias », publié dans *communication & langages*, n° 115, 1^{er} trimestre 1998, Éditions Retz, Paris, pages 39 à 51.

4. Pour la petite histoire, le Premier ministre de l'époque en avait 250 à son service. Le coquin! (On ne va quand même pas me dire qu'il en faisait l'élevage!) Le Président, lui, aucun. Le pauvre! C'est incroyable, l'injustice règne même à ce niveau.

5. L'auteur, critiquant ouvertement et vertement ses collègues dans ses articles, je veux espérer qu'il saura accepter la réciprocité.

6. Je dis quelques mots sur la connotation page 55.

7. Je rappelle qu'*emphase* signifie : exagération pompeuse dans le ton, le choix des mots ou les manières; *Ling.* : mode d'expression comportant une intensité particulière et faisant porter l'accent sur un des constituants de la phrase (*Lexis*).

8. « Typographie orale »; « Composer en lettres les nombres composés dans les vers (ce qui s'explique alors par la *nature orale* du texte) ». Qui a influencé qui? François Richaudeau, Jacques André...

Que trouverons-nous dans le prochain bouquin édité par Yves Perrousseau? Quand je fais remarquer que certains individus n'ouvrent jamais le dictionnaire¹, je veux espérer qu'on me croira maintenant.

Le deuxième exemple est emprunté à l'Administration². Nous le devons à la DGAFP (Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique, bureau FP/9), qui édite *Point Stat*, publication on ne peut plus sérieuse.

Dans le *Point Stat* d'août 1996, nous pouvons lire en page 2 :

② Répartition par type de concours, du nombre de postes, et par sexe, du nombre d'inscrits, de présents et d'admis en 1994

Type de concours	Postes offerts	Inscrits				Présents				Admis			
		Homme	Femme	Sexe inconnu	Total	Homme	Femme	Sexe inconnu	Total	Homme	Femme	Sexe inconnu	Total

Outre qu'on y apprend qu'il existe un **Type de con-** (certains obtiennent même un prix; page 3: « En 1994, les lauréats des **con-**»), la suite du tableau précise que 8478 « individus » de « **sexe inconnu** » ont été admis par concours en 1994. Ce n'est pas la seule inconnue de ce rapport. Le tableau ci-contre (extrait) figurant en page 5, nous apprend que chez les admis, 3 142 sont d'« **origine inconnue** ». Plusieurs conclusions s'imposent :

a) Il semble bien que les extraterrestres existent³.

b) Ils ont même commencé à se reproduire. Comment : génération spontanée (ce n'est plus très à la mode); parthénogenèse (n'est-ce pas un mode de génération réservé?); clonage?... Allez savoir⁴.

L'exemple suivant illustre cette manie qu'ont certains individus de parler de ce qu'ils ne connaissent pas. Parlant des mots à la fois soulignés et en couleur sur le Web, Jacques André écrit dans le dernier *graphé*, p. 13⁵ : « [...] j'ai vu des pages où l'auteur, sans doute pour être bien sûr qu'on aille bien voir ce qu'il "connote"⁶ [c'est moi qui souligne], mettait aussi ces zones sensibles en italique gras? Mais dans les Évangiles, ne lit-on pas : "En vérité, je vous le dis..." Ce qui veut dire simplement "emphase"⁷ : Attention, passez en italique et soulignez : ...". Après la typographie orale de la Bible⁸, après la typographie de l'imprimé, on crée une nouvelle typographie pour Internet; il faut lui laisser le temps de se stabiliser! »

Eh non, l'expression : « En vérité, je vous le dis... » n'a rien d'emphatique⁹. D'ailleurs, si Jacques André connaissait mieux la Bible, il aurait pris un meilleur exemple. Dans l'Évangile selon saint Jean (1,51; 3,3; 3,5; etc.), nous pouvons lire : « En vérité¹⁰, en vérité, je vous le dis... ».

9. Tout comme *orthotypographie* n'est pas un néologisme (c'est-à-dire un mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue; une acception nouvelle d'un mot déjà ancien), comme le prétend Jacques André dans l'article précité. Ce mot, il le doit au livre de Jérôme Hornschuch, *Orthotypographia*, récemment

réédité par les Éditions des Cendres. Moi j'appelle cela une traduction, traduction qui n'a certainement pas dû beaucoup le fatiguer.

10. En fait, « en vérité » traduit imparfaitement le mot hébreu *amén*. Maints auteurs (André Chouraqui, Claude Tresmontant...) ne le ►

(suite de la note 10 de la page précédente)
 traduisent d'ailleurs pas et écrivent :
 CHOURAQUI : « Amén, amén,
 je vous dis... » (Jean 3,5).
 TRESMONTANT : « amèn amèn
 je le dis à vous... » (Jean 3,5).
 « Amen, amen, je dis à toi... », tra-
 duit le *Nouveau Testament interli-
 néaire grec/français*, Jean 3,5, p. 415.
 Il existe bien d'autres variantes, mais
 passons. « Amén, ce mot hébreu, qui
 souligne une affirmation : "j'adhère",
 non seulement a été conservé par le
 Nouveau Testament, mais y figure
 beaucoup plus souvent que dans
 l'Ancien (135 fois pour 30 fois) », écrit
 A. CHOURAQUI dans *Les Évangiles :
 Matthieu, Marc, Luc, Jean. (L'Annonce
 des Quatre : Matyah, Marcos, Loucas,
 Iohanân)*, Brepols, 1990, p.182. « Amèn
 amèn : constamment cité en hébreu
 original dans la traduction grecque
 de notre Évangile », précise Claude
 TRESMONTANT (*Évangile de Jean*,
 F.-X. de Guibert, Paris, 1984, p. 151).
 Il ajoute : « Les lecteurs de la traduc-
 tion grecque devaient connaître et
 comprendre le sens de ce mot. »
 « Ce mot hébreu qui signifie : "il en
 est ainsi", et qui implique fermeté,
 sûreté, solidité. Ainsi, dire "Amen"
 signifie que l'on tient pour vrai ce
 qui vient d'être dit. Cela exprime
 une certitude, un "oui" plein de foi
 et d'assurance, un accord et un enga-
 gement. On trouve dans Isaïe (65,16)
 l'expression "Dieu de Vérité", qui est
 parfois rendue par "Dieu de l'Amen",
 fidèle à ses promesses. Il n'y a que
 "Oui" en Dieu, dit l'apôtre Paul (2
 Corinthiens 1,19), qui traduit ainsi
 "Amen" par "oui". Les fidèles témoi-
 gnent de leur foi lorsque au cours
 de la liturgie ils répondent au prêtre :
 "Amen, Amen, Amen". (*Vocabulaire
 théologique orthodoxe*, Cerf, Paris, 1985,
 p. 18-19.) Amén, amèn, amen... les
 traducteurs pourraient penser aux
 chantes... de temps en temps. Car
 la prononciation est très importante.
 Mais je m'en tiendrai là pour aujour-
 d'hui. Je ne voudrais pas abuser.

2. Bien entendu, il existe bien d'au-
 tres ouvrages sur le sujet. Si j'insiste
 sur cette question, c'est tout simple-
 ment parce que notre moderne édu-
 cation nationale – partant, les ensei-
 gnants – ont tout à apprendre de la
 pédagogie traditionnelle, que ce soit
 celle des juifs, des musulmans, des
 chrétiens, des bouddhistes, des cha-

Jacques André qualifie « En vérité, je vous le dis... » d'« em-
 phase ». Qu'aurait-il pensé de Jean 21,15 : Il lui dit... (2 fois; litt. :
 Il dit à lui); 16 : Il lui dit encore, une deuxième fois..., Il lui dit
 (2 fois); 17 : Il lui dit une troisième fois..., Iéshoua' lui dit...; 18 :
 Amén, amén, je te dis...; 19 : Il dit cela..., Ayant dit cela, il lui dit,
 etc. Tout cela dans le même paragraphe.

Puis-je me permettre de lui conseiller la lecture des ouvrages
 de Marcel JOUSSE : 1. *L'anthropologie du geste*; 2. *La manducation de la
 parole*; 3. *Le parlant, la parole et le souffle*; édités par Gallimard².

Cet exemple est loin d'être anodin. Car, qu'il soit conscient ou
 non, le besoin de dénaturer le sens des choses, de les falsifier même,
 est présent chez la majorité de nos contemporains. Quant à parler
 de certains sujets, cela relève bien souvent de l'exploit³.

J'aurai l'occasion de développer tous ces sujets lorsque j'analy-
 serai le livre de Claude ALLÈGRE, *Dieu face à la science*, mais d'ores
 et déjà j'aimerais vous dire deux mots sur un point dont tout le
 monde parle à tort et à travers – et cela depuis des millénaires –
 au point d'empoisonner nos existences : le péché, dit originel.
 Car, pour pratiquement tout le monde – y compris pour les plus
 hauts dignitaires des traditions du Livre – péché originel = « nuit
 de noces ». Eh bien, non. Adam n'a pas fait à Ève le coup du feu
 dans la cheminée ou des estampes japonaises..., pour la bonne
 raison que s'il y avait du feu, il n'y avait pas de cheminée, quant
 aux Japonais, ils pouvaient difficilement être nés, par conséquent,
 les estampes... Bref, s'il s'est passé quelque chose, c'est avec le ser-
 pent. La nouvelle Ève – Marie –, elle, fera quelque chose de sem-
 blable, mais, cette fois, avec le Saint-Esprit. Le péché originel, c'est
 un peu comme le Grand Schisme de 1054 entre les Églises : il ne s'est
 pas fait d'un coup, ce fut un long processus. On ne peut pas non
 plus affirmer que le fait d'avoir croqué la pomme⁴ soit l'unique
 cause de l'exil de nos « premiers parents », etc.

Bref, si les gens cherchaient à comprendre les symboles de la
 Bible et non à les tourner en ridicule..., évoquant la sexualité par
 exemple, ils cesseraient de parler de complexe judéo-chrétien et
 Freud n'aurait pas eu sa raison d'être¹. En d'autres termes, la Bible
 n'est pas responsable des altérations qu'on lui fait subir, des nom-

manes, etc. Dans tous ces milieux,
 aussi bien les aveugles que les sourds-
 muets... peuvent comprendre et sui-
 vre la liturgie par exemple. (Bien
 entendu, à condition que ces tradi-
 tions ne se soient pas perdues comme
 c'est hélas bien souvent le cas, même
 dans certaines Églises chrétiennes.)

3. Parfois, c'est comique aussi. Par-
 lant spiritualité avec un collègue (on
 ne peut pas toujours parler de météo
 ou de ses voisins non plus, après tout
 c'est un sujet comme un autre), ce
 dernier me dit avec dédain : « Tu
 comprends, Moi, je n'ai pas besoin
 de béquilles », la cigarette dans une
 main, le verre d'alcool dans l'autre.

Parfois, c'est la pitié qui nous vient.
 Le même, alors que je discutais de
 physique avec un confrère formateur,
 notamment des travaux de Stephen
 W. HAWKING, intervient dans notre
 débat, disant : « Je n'aime pas la façon
 dont ce type mêle Dieu à la physi-
 que... » On se souviendra sûrement
 d'Hawking pendant des siècles, alors
 que mon collègue!...

4. Chez les juifs d'ailleurs, le fruit
 défendu n'est pas issu d'un pommier
 mais, au choix : de la vigne, du blé,
 du figuier, du cédratier... tous ces
 symboles étant aptes à rendre compte
 de ce mystère.

1. Comme vous le savez, le Chabbat est le jour sanctifié des juifs. Pour vous montrer à quel point la tradition juive est libérée côté sexualité, ce dessin qui ne manque pas d'humour – *Sabbath* –, d'E. M. Lilien, (Berlin, 1920), reproduit dans *Signes hébraïques. Calligraphies & Typographies*, Jacques Damase éditeur [sic], Paris, 1990, p. 103. En effet, ce jour, où ils ne peuvent pas travailler, est particulièrement indiqué pour les câlins... C'est qu'ils attendent toujours le Messie.



2. Par exemple, contrairement à ce qu'affirme Claude Allègre dans son livre, la Bible ne dit nulle part que le monde existe depuis 4 000 ans. (Au passage, je signale que les juifs vivent en l'an 5759.) Ce n'est pas parce que certains l'affirment que c'est dans la Bible : « Car mille ans sont à tes yeux comme le jour d'hier qui passe, comme une veille dans la nuit [Ps 90,4]. » « Il y a une chose en tout cas, mes amis, que vous ne devez pas oublier : pour le Seigneur un seul jour est comme mille ans et mille ans comme un jour [2 P 3,8]. » Cette savoureuse histoire hassidique : « Un juif demande au Seigneur : “Mon Dieu, toi pour qui mille ans est un jour et pour qui un milliard est un centime, prête-moi un centime pour un jour. — Le Seigneur lui répond : Patiente un jour.” » Tresmontant à raison. Il faut s'interdire les mauvaises fréquentations et ne se fier qu'au texte, surtout lorsqu'on est ministre de l'Éducation nationale... Maintenant, il faudrait que j'explique la signification du mot *mille* dans la tradition. On verra cela plus tard. Darwin n'a pas davantage affirmé que l'homme descendait du singe. Ses disciples –

breuses erreurs d'interprétation..., et ce n'est pas faire preuve d'intelligence que de les colporter¹.

Pour vous montrer que ce ne sont pas les judéo-chrétiens qui disent et/ou écrivent les pires bêtises sur la sexualité..., ces deux exemples dus précisément à des psychanalystes dûment patentés.

Voyons tout d'abord ce qu'écrit Géza Róheim, psychanalyste et ethnologue, dans son étude sur le chamanisme hongrois² : « [...] un rêve de vol est un rêve d'érection, [c'est-à-dire] dans ces rêves le corps représente le pénis. *Notre conclusion hypothétique serait que le rêve du vol est l'élément central du chamanisme* » [C'est Róheim qui souligne]⁴. » Ce sont les chamanes qui ont dû être contents.

Un autre exemple, humoristique cette fois, du point où l'on peut arriver avec les données classiques de la psychanalyse, nous est fourni par une disciple de Freud et d'Adler – S. Lagerfeld – laquelle a psychanalysé la prétendue supériorité, pour elle absurde, de l'homme en face de la femme, et le despotisme masculin dans l'histoire de la civilisation. La base de tout ceci consisterait en un fait névropathique et hystérique. « Il s'agit d'une “supercompensation” névrotique, due à un inconscient “complexe d'infériorité”, dérivant du fait que l'homme, à la différence de la femme, n'est pas en mesure de s'adonner sans interruption à l'acte sexuel. Pour compenser ce sens de peineuse infériorité vis-à-vis de la femme, l'homme se serait créé une prétendue supériorité en d'autres domaines et se serait donc hystériquement constitué la réputation de “sexe fort” et dominateur⁵. » Il n'y a pas à dire, avec des comiques de ce genre, l'humanité progresse.

Tout cela pour bien montrer que ce ne sont pas seulement les métiers du livre qui vont à vau-l'eau, mais également les auteurs, les spécialistes... eux-mêmes. Quant aux éditeurs, l'important, n'est-ce pas de vendre du papier. Je développerai tous ces sujets prochainement, non dans un rapport mais dans un livre.

Jack Lang, alors qu'il était ministre de la Culture, voulait que soit créé un ministère de l'Intelligence. Mon dieu! Sur quelles bases? La remarque est toutefois intéressante car, s'il a exprimé ce

je devrais dire ses épigones – oui. C'est sûr que, là encore, l'homme ne pouvait prendre corps tant que notre planète ne connaissait que les organismes unicellulaires. On n'a jamais vu le plus sortir du moins, que je sache. Maintenant, je comprends fort bien que ceux qui sont informés par leur paléocortex puissent se trouver des points communs avec nos plus proches « cousins ». (Sous l'Occupation, on racontait la petite histoire suivante : « Tous les hommes sauf deux ayant péri, le dernier aviateur russe attaque quelque part en Afrique le dernier aviateur allemand. Les deux avions tombent simultanément en flammes, sans faire de survivant. Un chimpanzé qui passait par là contemple la scène, réfléchit longuement, puis se tourne vers sa guenon

et lui dit : “À ton avis, on recommence?” »)

3. RÓHEIM Géza, *Hungarian Shamanism*, qu'il publia deux ans avant sa mort. Ce problème a été également abordé dans son ouvrage posthume, *Hungarian and Völgul Mythology* : « *Monographs of the American Ethnological Society* », XXIII, New-York, 1954 (cf. en particulier p. 8 sq., 48 sq., 61 sq.).

4. Cité par Mircea ELIADE, dans *Le Chamanisme et les techniques archaïques de l'extase*, Payothèque, Paris, 1974, p. 186.

5. Cité par Julius EVOLA, *Masques et visages du spiritualisme contemporain*, Les éditions de l'homme, Ottawa, 1972, p. 67.

1. Notre monde est très paradoxal. Les savants sont chaque jour plus nombreux à s'intéresser aux textes sacrés de toutes les traditions, à commencer par la Bible. Ainsi, Josef BLUMRICH, ingénieur en chef au département Recherche de la NASA (Laguna Beach, près de Los Angeles), une des rares personnes à avoir reçu de la NASA la médaille rendue pour services exceptionnels, s'est intéressé à la vision d'Ézéchiel et à son char. Après avoir étudié le sens de chaque mot, il a construit ce char et inventé cette roue qui peut se mouvoir dans tous les sens (le brevet d'invention a été enregistré le 17 avril 1972, sous le numéro 244.519 (pardonnez-moi pour la mauvaise qualité de la photo et de ne pas vous montrer ce char, mais j'ai eu un petit problème avec mon appareil photographique) :



(Dans certaines représentations du char céleste chinois, on retrouve le même type de roue.) Ce qui est extraordinaire, c'est qu'un organisme comme la NASA ait accepté de financer pareil projet. (Il est vrai que les applications sont nombreuses.) En France, c'est impensable. Il n'est que de voir le sort qui est réservé aux découvertes de nos chercheurs. Autre exemple emprunté à la Bible : les trompettes de Jéricho. Le canon acoustique ci-dessous est le plus perfectionné d'Europe. Dans cette expérience, les ondes sonores finissent par briser un mur de briques.



Je pourrais produire de nombreux autres exemples.

2. *Encyclopædia Universalis*, Index-Thesaurus (A-C), Paris, 1996, p. 854-855.

3. KUENTZ Pierre, « Linguistique et littérature », *Encyclopædia Universalis*, Corpus 13, p. 856.

vœu, n'est-ce pas précisément parce qu'il a constaté combien la bêtise était présente dans nos sociétés. En fait, ce ne serait déjà pas si mal si on apprenait aux gens à avoir le sens du ridicule¹.

Avant de quitter les auteurs, éditeurs, journalistes... , pour voir ce que cela donne du côté des typographes, metteurs en page, etc., quelques mots à propos de la **connotation**.

Depuis la parution du livre-testament de Gérard Blanchard, la typographie ne dénote plus : elle connote. Du coup, tout le monde se met à connoter : « Je ne comprends pas, là... » — « Bien, voyons, c'est pourtant simple, tu ne vois pas que ça connote ! » — « Maintenant que tu me le dis, je comprends mieux. T'as raison, qu'est-ce que ça connote... », etc.

Qu'est-ce que la **dénotation** : en linguistique, ce terme désigne l'ensemble des sens d'un signe, objet d'un consentement entre les usagers d'une langue. Quant à la **connotation**, c'« est un concept servant à nommer tout ce qui, dans la signification, ne relève pas de la dénotation (ces deux notions se partageant exclusivement la totalité du champ de la production du sens). Cette définition négative n'a pas cessé, évidemment, de faire problème : alors que les valeurs dénotatives qui structurent le lexique peuvent être assez strictement cernées grâce à la décomposition en sèmes, toutes les autres valeurs sémantiques délimitent une sorte de catégorie « fourre-tout », regroupant des phénomènes de statut différent, apparemment très hétérogène, ouvrant à l'indéfinissable, etc.². »

Je n'en dirai pas davantage sur le sujet et laisse à Pierre Kuentz le soin de conclure : « La confusion qui règne autour de la notion de connotation fournit une excellente illustration du processus. Fort bien accueillie en milieu littéraire, elle offre, en effet, à l'analyse des textes, un instrument linguistique à sa mesure. Certes, on déplore souvent son faible degré d'élaboration scientifique. C'est que, telle qu'elle est, elle suffit au linguiste; il n'est pas de son intérêt de l'éclairer davantage; la préciser serait dangereux car elle ne l'intéresse que de l'extérieur; son rôle est de fournir un alibi à la notion réciproque de dénotation et de faciliter la neutralisation nécessaire à la constitution d'un objet linguistique spécifique³. »

(Il ne serait pas inintéressant d'étudier le couple dénotation-connotation à la lumière de la science des symboles.)

Voyons maintenant le savoir-faire de certains typographes qui ont pourtant été formés à l'école du plomb puis de la lino.

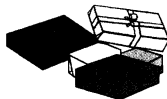
Ecole de langues du Comité de Jumelage.

Anglais, tous niveaux

Rens. : Service culturel

T él.

01 64



UN ÉVÈNEMENT DANS VOTRE RÉGION
LEADER PRICE COULOMMIERS
15, Cours Gambetta - 77120 COULOMMIERS

LEADER

Ouvert du LUNDI AU SAMEDI
DE 8 H 30 À 20 H 00
LE DIMANCHE DE 8 H 30 À 13 H 00

INTRANSIGEANT SUR LA QUALITÉ - LEADER SUR LES

Dans l'exemple de gauche, aucun chiffre ne manque au numéro de téléphone. Il suffit tout simplement d'ouvrir les paquets. Dans celui de droite, outre les fautes, vous chercherez longtemps en quoi « Leader Price » est leader. Comme nous allons le voir, la composition à l'encre « sympathique » plaît beaucoup.

Côté ponctuation, la créativité est à son plus haut niveau (je crois que cela se passe de commentaires) :

rivée des invités et le début du repas.

w

Merci au moins DOM PÉRIGNON pour

TÉLÉPHONE..!

1. J'étudie le cas « Nord Eclair » dans un autre rapport. En effet, il illustre à la perfection tout ce que je dénonce dans mes études critiques.

Tous les exemples qui suivent sont extraits de *Nord Eclair*¹, « Grand quotidien du Nord de la France » est-il précisé à la une.

Orchies

La rentrée au lycée hôtelier

A la Providence, « La rentrée 98 sera un bon cru » selon Christian Detavernier, directeur. « On va passer la barre des 400 élèves avec une arrivée toujours plus importante en BEP et Bac pro hôtellerie et également en sanitaire et social ». Le directeur constate également « une forte demande en

spécialisation pâtisserie et restauration ». Par contre, il faut le signaler, il reste encore des places pour la nouvelle mention complémentaire "réception accueil et hôtellerie" ouverte tardivement par le rectorat : « elle s'adresse à des bacheliers généraux et technologiques mais également à des étudiants venants

de DEUG ». Pour l'instant il n'y a que cinq inscrits bien que cette formation soit très recherchée par les professionnels.

Le lycée tourne donc bien et souhaite encore s'étendre. S'il ne peut prétendre à l'ouverture de section BTS, il « souhaiterait pouvoir pro-

On trouve de tout dans cet article : du Perrousseau (**technologiques**), etc. Quant à la fin de l'article, vous pouvez toujours la chercher. Avec le deuxième exemple, on atteint les sommets :

Les résultats aux examens l'an dernier ont été excellents : seulement trois brevets échoués au collège, plus e 97 % de réussite au bac (100 % en ES ? 96 % en S < ? ç (ù en L) et « plus de la moitié des élèves ont eu une mention ». Pas question pour Pierre -Marie Deleersny de s'asseoir sur ses lauriers, au contraire.

« On s'aperçoit qu'il faut préparer les élèves à davantage que le bac << ; alors on va au bout du programme, on le voit à fond, on leur donne une méthode, on développe leur autonomie << t puis, rajoute sa

collègue, « dès le collège, on donne une information importante sur les études supérieures ». Pas d'élitisme cependant, « chaque année, on prend plusieurs élèves qui ont échoué, voire triplé au bac » se félicite le directeur, heureux de remettre la majorité d'entre eux sur les rails.

Les mesures prises ces dernières années pour plus e sécurité dans l'établissement ont été payantes <<< : l'installation << e la porterie, et l'installation d'un laissez-passer devenue aujourd'hui obligatoire pour chaque élève ont

pratiquement éradiqué les vo ; s de cycles et les intrusions.

Précisons enfin que ce samedi 12 septembre, à 11 h 30, l'établissement convie le public à la présentation d'un ouvrage écrit par deux enseignants sur les vitraux < de la chapelle.

Lesquels vitraux << seront visibles aussi le week-end des journées du patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains.

V.B.R

Quèsaco? Vos interprétations m'intéressent. **annéesssssss** : à mon avis, il s'agit sûrement d'années-lumière.

Les exemples ci-dessus – j'en ai des pages comme ça – appartiennent à l'ancienne maquette du canard. Depuis peu, le *Nord Eclair Nouveau* est enfin disponible. Il faut bien le reconnaître, c'est quand même un peu plus propre². Pour combien de temps?

Côté créativité, il n'y a pas à dire, ça bouillonne d'idées :

Aujourd'hui

Métrosports

Là, voyez-vous, les lecteurs du journal ont eu beaucoup de chance. Le créateur est allé chercher son inspiration au bord de la mer. Que voulez-vous, ses bains de pied lui ont donné des idées. Imaginez maintenant qu'il se soit retiré à la montagne, c'est la tête dans les nuages qu'il aurait eu(e). Bien entendu, le résultat n'aurait pas été le même (voir ci-contre).

2. Prenez un poignard d'acier. Vous pouvez le ranger dans un fourreau en or, dans un fourreau en argent, en bois, en cuir, en métal..., le poignard, lui, sera toujours en acier.

Aujourd'hui

Métrosports

Je vous laisse apprécier les deux exemples ci-dessous :

sonnes isolées. - Zoo de Vincennes, eux aussi mangent : comment nourrir 1 200 animaux - Home service : depuis vingt ans, les services à domicile se sont développés en France.

23.15
52 sur la Une

Magazine de reportage. 1998.
Présentation : Jean Bertolino.
Miss France : une année dans les étoiles.

1^{er} cortège : rues Vincent-de-Paul (maison de quartier Concorde), Faidherbe, avenue René-Coty, place de l'Europe, avenue Marc-Sangnier (contre-allée), rond-point du Trocadéro, rue du Général-de-Gaulle, avenue de Bagatelle.

Dans l'exemple ci-après, l'enchaînement est vraiment remarquable! À la une, c'est *Pur Sang Arabes* qui est composé¹.

1. Animaux → Arabes → Belge → parole. Cela me fait penser aux problèmes liés à la nationalité. À propos du *jus soli* (le droit du sol) et du *jus sanguis* (le droit du sang), les Russes ont une formule très savoureuse : « Une chatte qui fait ses petits dans un four ne fait pas des gâteaux! » (dans UPINSKY, *ouvr. cit.*, p. 208.)

2. C'est curieux, mais je ne lis pas la même information :

LE QUATRIÈME bulletin de santé de Jean-Pierre Chevènement, diffusé lundi 7 septembre, en fin d'après-midi, par l'hôpital d'instruction des armées du Val-de-Grâce, à Paris, laissait apparaître, comme nous l'indiquions dans *Le Monde* du 8 septembre, une amélioration de la situation du ministre de l'intérieur. Selon ce communiqué, l'état de santé de M. Chevènement « s'est amélioré dans les dernières quarante-huit heures ». Mardi matin, le ministre était toujours dans le coma, six jours après son grave accident d'anesthésie. L'équipe médicale considérait qu'« un cap important a été franchi avec la sortie de la phase de choc proprement dite » et précisait que « toutes les défaillances vitales sont actuellement en voie de régression ». Les problèmes auxquels sont désormais confrontés les médecins du Val-de-Grâce

Extrait du journal *Le Monde*.

L'hôpital d'instruction des armées du Val de Grâce a indiqué avant-hier que Jean-Pierre Chevènement était sorti « de la phase de choc proprement dite » et que le fonctionnement du foie et des reins s'améliorait.

Extrait du journal *Nord Eclair*.

ANIMAUX

Arabes

La championne du monde junior est Belge

Il ne leur manque que la parole

Qui, parmi les nombreux propriétaires d'animaux et de



Côté rédactionnel, ce n'est pas mal non plus² :

La traditionnelle réception de Sainte-Cécile est chaque année un moment très agréable. Ce soir-là, toutes les sociétés musicales et chorales sont rasemblées (avec, en prime les majorettes) et par une mini-audition, chacune se montra sous son plus beau jour.

Là encore, je suis très intéressé par ce qu'auront compris les lecteurs. Pour terminer, ce dernier exemple :

17H, Forum Furet, rencontre avec Bernard Werber pour "Le père de nos pères" (Ed. Albin Michel) (16 h 30 dédicace)

17H30, Forum Fnac rencontre avec Fabiano Gontijo à l'occasion de la sortie de son livre "Corps, apparences et pratiques sexuelles".

L'heure n'est pas donnée par la même horloge : il y a la grande (H) et la petite (h), la montre d'homme et la montre de femme, etc. Côté ponctuation, ça devrait plaire à Richaudeau.

Bref, on sent bien qu'il y a un pilote à bord!...

En annexe, vous trouverez un *Petit musée des horreurs*. Tous les exemples sont dus à des professionnels de la « chose imprimée ». C'est pourquoi la démocratisation a bon dos. Elle existe bien sûr, mais cela n'explique ni pourquoi ni comment des professionnels qui ont été formés dans les règles de l'art en arrivent à produire de telles aberrations. Faites-le leur remarquer : ils vous insultent... voire même vous menacent.

QUE FAIRE?

« Nous ne nous faisons aucune illusion : tout ce que nous avons dit à ce sujet ne servira très exactement à rien. On ne réforme pas un corps si solidement ancré dans ses habitudes intellectuelles malgré lui. Ce que nous en disons, c'est pour ceux du dehors, ceux qui ne sont pas de la profession, pour qu'ils sachent et comprennent ce qui se passe¹. »

1. TRESMONTANT Claude, *Problèmes de notre temps*, p. 29.

Ici, Claude Tresmontant s'adresse à celles et ceux qui enseignent l'histoire de la philosophie, mais ses propos peuvent être appliqués mot pour mot aux métiers du livre : auteurs, éditeurs, journalistes, typographes, correcteurs, imprimeurs, etc.

Il ne s'agit nullement de défaitisme, mais de lucidité. Comme le disait Victor Hugo, « on ne peut pas dire à un fait, va-t-en! ». Pour ce qui est des faits, il me semble en avoir produit suffisamment dans mes études critiques.

Dans ces conditions : que faire? Continuer à faire ce que nous avons toujours fait : nous perfectionner sans cesse et faire profiter les autres – quand ils le souhaitent – de l'expérience acquise. Il en a toujours été ainsi. Car – ne soyons pas hypocrites – tout ce que nous faisons, nous le faisons d'abord pour nous-mêmes. Ce n'est qu'ensuite qu'on en fait profiter nos semblables. Et il doit en être ainsi. Avant d'enseigner, il faut commencer par apprendre. Une lapalissade, diront certains. Malheureusement, dans les faits, elle est rarement observée. C'est à ce stade qu'intervient le sens du ridicule : on l'a ou on ne l'a pas. Le respect aussi : comment peut-on respecter les autres quand on ne se respecte pas soi-même. Il est naturel de dire des bêtises : j'en dis à longueur de journée. Je dirais même qu'elles sont nécessaires à notre évolution. Mais une chose est de les dire au cours d'une discussion entre amis, par exemple, une autre de les écrire et de vouloir les imposer aux autres. Aucun des auteurs ayant fait l'objet de mes critiques, n'a produit le moindre errata. Quant à ceux qui ont lu mon rapport, ils sont nombreux à faire la promotion de ces ouvrages. Non, tout ce que nous avons dit ne sert strictement à rien. Du moins, dans l'immédiat. Il faut laisser au « corps » le temps de faire sa maladie. Je l'ai déjà rappelé : qui dit déluge, dit arche, arc-en-ciel... La lumière triomphe toujours des ténèbres, la connaissance de l'ignorance, la justice de l'injustice... C'est une loi ontologique. Cet adage populaire l'exprime admirablement : « il faut du fumier pour faire des roses »². Il n'en faut pas trop quand même, sinon les roses périssent. Mais, là encore, tout n'est pas perdu : il y a le phénix. C'est que Dame Nature a plus d'un tour dans son sac!...

2. Ce n'est pas par hasard si les Anciens Égyptiens avait fait du scarabée bousier un symbole de vie, lui, qui, après l'avoir roulée en boule, faisait de la fiente sa nourriture.

Et la grammaire typographique dans tout cela? Eh bien, elle s'en tape! Elle continue son petit bonhomme de chemin, même si ça ne plaît pas à Untel ou Unetelle. Qu'elle ait besoin d'une cure de jouvence? Soit! Cela ne remet pas en cause son utilité. Il faut simplement veiller à ce que ce rajeunissement ne soit pas fait par (ou confié à) n'importe qui³.

3. C'est comme avec la chirurgie esthétique, le résultat dépend quand même beaucoup du savoir-faire du chirurgien.

Car les « taoïstes » ont raison, les poules ne sont plus en mesure de reconnaître leurs poussins. Ce n'est quand même pas pour rien si je m'évertue à parler d'étude comparée et raisonnée. Parce qu'il me semble qu'avant de vouloir réformer, il faut passer par là. Nous

1. Par exemple, cela ne me gêne absolument pas de revenir à l'époque où la langue était écrite uniquement avec des consonnes. Cela ne gênera pas davantage les juifs. Que ceux qui veulent remonter à la source le fassent, mais qu'ils aillent jusqu'au bout.

2. Cela dit, que certains professionnels continuent à perpétuer cette tradition, pour moi c'est aussi important que de classer tel vestige du passé « monument historique ».

3. À moins qu'il ne s'agisse de Gutenberg 3.

4. FONAGY Ivan, « La structure sémantique des guillemets », dans *Traverses* 43, p. 90.

5. *Le nouveau code typographique*, révisé, complété et modernisé par Robert GUIBERT, p. 127.

6. BERTHIER P.-V., COLIGNON J.-P., *lexique du français pratique*, Solar, 1981, p. 49.

7. CATACH Nina, *La ponctuation*, PUF, Paris, 1994, p. 87.

8. Sur ce point, Richaudeau a raison. Si la lisibilité typographique (ou *legibility*) appartient aux typographes, la lisibilité linguistique (ou *readability*), elle, appartient uniquement aux auteurs. Étant entendu que la lisibilité typographique doit toujours être subordonnée à la lisibilité linguistique. En France, il est à peine croyable que les spécialistes de la langue ne soient pas consultés par les typographes pour la rédaction des grammaires, codes et autres guides typographiques. Pourtant, Stanley Morison l'a fort bien exprimé : « Dans tous les genres durables d'imprimés, la seule raison d'être de l'imprimeur est de mettre en valeur non pas son talent, mais celui de l'auteur. »

en sommes à un stade où la seule correction ne suffit plus. Car il faut non seulement analyser, comparer... , mais également connaître l'histoire, l'évolution de la langue et des techniques, et ne pas confondre les époques comme le font précisément certains de ces « taoïstes »¹. Nous ne vivons plus en l'an 1000 avant Jésus-Christ. Nous ne vivons pas davantage à l'époque des lapicides, des scribes et des copistes. L'âge du plomb est révolu² : Gutenberg I^{er} est mort. Vive Gutenberg II...³!

Parlant des guillemets, I. Fonagy écrit : « La citation n'est que l'une des acceptions des guillemets simples ou doubles. Ils servent à marquer en même temps : les titres, l'emploi méta-linguistique d'une expression, le statut de terme technique, le transfert lexical ou l'attitude ironique⁴. » C'est très bien. Mais la citation, elle, n'a pas à être obligatoirement composée entre guillemets. C'est une possibilité parmi d'autres. Quant aux guillemets, imaginez que dans le même ouvrage se trouvent des titres, des emplois métalinguistiques d'expressions, des termes techniques, des transferts lexicaux et des attitudes ironiques, n'est-ce pas beaucoup demander à ces pauvres guillemets et aux lecteurs ?

Robert Guibert demande que l'abréviation *etc.* soit composée en italique comme lorsqu'elle est composée au long : *et cætera*⁵. C'est certainement très logique, mais à une époque où la tendance est à la francisation des expressions latines, n'est-ce pas aller à contre-courant.

Selon Paul-Valentin Berthier et Jean-Pierre Colignon, nous devrions écrire la *haute Garonne* (fleuve), *Haute Garonne* (bassin supérieur), *Haute-Garonne* (département)⁶. Ce à quoi Nina Catach fait judicieusement remarquer que ces distinctions ne sont pas sans entraîner des difficultés d'utilisation peu à la portée de chacun⁷.

C'est la même chose avec les majuscules, la ponctuation, etc. Bref, tout le monde parle de simplification, mais...

C'est pourquoi, je crois qu'avant toute chose, il faut faire l'inventaire des matériaux – anciens et modernes – qui s'offrent à nous. Les réflexions du type : « La typo n'a pas à être soulignée », ne sont plus de mise.

Telle que je la conçois, la grammaire typographique doit moins légiférer que d'expliquer ce que sont ces matériaux, décrire les combinaisons possibles, etc. Elle doit montrer les bonnes utilisations. Comme les dictionnaires, elle doit rendre compte de l'usage. Elle doit permettre aux auteurs, créateurs... de s'exprimer, et non les museler. Ce sont eux qui font l'usage.

Les professionnels des métiers du livre sont au service de la langue et non la langue à leur service. Ce n'est pas à eux de dire : là, il faut une majuscule; là, il faut un point; etc.

En d'autres termes, la grammaire typographique n'est pas seulement l'affaire des typographes. Leur apport dans ce domaine se résume à dire ce qu'il est techniquement possible ou non de faire, à veiller à la lisibilité typographique⁸, à la cohérence et à l'esthétique de l'ensemble, etc.

C'est de la confrontation entre les divers intervenants : linguistes, auteurs, paléographes, correcteurs, typographes... que naîtra une grammaire typographique digne de ce nom, qui sera non plus un carcan mais un espace de liberté.

1. Peut-être comprendra-t-on un jour que cette lente dégradation de la communication en général – pas seulement de la « chose imprimée » – n'est pas sans conséquences sur la culture, l'économie... en un mot, sur la qualité de la vie. (Sur le plan économique, par exemple, ce sont surtout les techniciens du prétexte qui en font les frais.)

2. Ce que Gérard BLANCHARD et d'autres à sa suite appellent les « banlieues de la typographie ».

3. Dieu a donné à l'homme la plénitude de la liberté. Même si certains systèmes s'acharnent à museler cette liberté par tous les moyens, en fin de compte, l'homme reste libre. Libre de ses chaînes également. On ne peut obliger personne à apprendre, à faire preuve d'intelligence, par exemple. Par contre, on peut – et parfois on a le devoir de – contraindre au respect. Ne pas le faire, c'est non seulement faire preuve de lâcheté..., c'est également se rendre complice. En société, comme toutes choses, la liberté a ses limites. Dans notre pays, ces limites sont définies dans l'article 6 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* du 24 juin 1793. En dehors de cela, le Christ nous le commande : « Ne donnez pas ce qui est sacré aux chiens, ne jetez pas vos perles à la face des cochons, qu'ils ne les piétinent de leurs pattes et, se tournant, vous déchirent (Mt 7,6). » – « Iéshoua' dit : "Suis-moi! Laisse les morts ensevelir leurs morts!" (Mt 8,22; Lc 9,60). » Prétendre faire mieux que le Christ serait bien présomptueux. (Voilà qui change du discours des démocrates de tout poil. Que de tels propos décoiffent..., soit. Ne leur en déplaise, ces propos sont tenus à toutes les époques, par tous ceux qui laissent une trace indélébile dans l'histoire. À chacun son modèle, ses références!)

4. Tôt ou tard, certains chercheront à comprendre. Si nous ne voulons pas les décourager dès le départ, encore faut-il que les ouvrages de référence ne se contredisent pas les uns les autres, que les informations soient justes et cohérentes, etc.

5. DOURNON Jean-Yves, *Le dictionnaire des difficultés du français*, Hachette Livre, Paris, 1996. Lorsque je compose, corrige, etc., le « Dournon »

Cela dit, les « taoïstes » doivent comprendre que les « confucianistes » ont besoin de repères, de certitudes... pour fonctionner. C'est que les enjeux ne sont pas les mêmes¹. L'auteur n'a généralement à s'occuper que de lui. Les techniciens du livre, eux, font partie d'une chaîne et n'ont pas à traiter la production que d'un seul auteur ou éditeur. Ils ne peuvent pas non plus refaire le monde tous les matins, même s'ils en ont parfois l'envie.

Certains me diront : « C'est bien beau tout cela, mais que fait-on de ce que nos modernes théoriciens appellent les masses²? »

C'est simple, il faut faire comme tout le monde. Voyez tout le savoir-faire que les savants, techniciens, informaticiens, etc., mettent dans la vie quotidienne : robots ménagers, ordinateurs, appareils photographiques, véhicules... Nous vivons dans un monde d'assistés. S'imaginer que nos concitoyens vont se mettre à étudier la grammaire typographique, la lisibilité, les règles de mise en page... alors qu'ils ont déjà beaucoup de mal à apprendre le français, n'est-ce pas trop demander³?

La majorité des usagers n'attendent qu'une chose : que la machine fasse le travail à leur place⁴. De nos jours, les encyclopédies, type *Encyclopædia Universalis*, tiennent sur un CD, quant aux dictionnaires, ils tiennent dans le creux de la main. Ainsi, le correcteur orthographique Franklin et ses cartes d'extension Bookman (dictionnaires franco-anglais ou franco-allemand, dictionnaire encyclopédique, dictionnaire des synonymes, etc.). Mettez le « Dournon »⁵ sur une de ces cartes, et 90 % des problèmes de composition seront résolus. Aujourd'hui il faut se donner la peine de consulter, demain ce sera la machine qui s'en chargera. Mes propos sont peut-être durs à entendre et à admettre, mais traiter la pollution de la langue... est devenu une priorité. En raison de l'urgence, cela nécessite la mise en œuvre de moyens en rapport.

En d'autres termes, le document papier ne suffit plus. Certaines données de la grammaire typographique doivent également être intégrées aux outils informatiques : correcteurs orthographiques, etc. Sinon, le livre seul restera dans un tiroir.

J'aurais encore beaucoup à dire, mais le temps de mes études critiques sur la typographie est révolu. Maintenant, place à l'action. En effet, il est inadmissible que nos professions ne soient pas astreintes, comme d'autres, à la garantie du résultat. Nous vivons dans un pays de droit, alors nous – car je ne suis pas seul à penser ainsi – utiliserons le droit. Comme le disait le Bouddha à ses disciples : « Ce que vous ne voulez pas comprendre par votre intelligence, vous l'apprendrez par la souffrance. »

En attendant, « nul n'étant prophète dans son pays », je vais apporter ma petite contribution à la révision du *Guide du typographe romand*. Dans les pages qui suivent, vous trouverez deux études : la première est consacrée aux normes; la seconde, à la capitale et à la majuscule. La suite sera fonction des demandes de nos amis suisses.

MERONVS ABOMINABILIS⁶

est bien souvent mon seul outil de travail, et cela depuis vingt ans.

protosinaïtique. Aujourd'hui, je le fais en latin. C'est ainsi que m'appelle « mon » évêque. Côté comportement, ça ne devrait pas beaucoup changer.

6. J'ai signé mon dernier rapport en

Révision

« Guide du typographe romand »

(14 décembre 1998)

*Rien n'est plus essentiel à une société
que le classement de ses langages.
Changer ce classement, déplacer la parole,
c'est faire une révolution.*

Roland BARTHES

Les têtes se forment sur les langages.

Jean-Jacques ROUSSEAU

1. Robert GUIBERT – qui a révisé, complété et modernisé *le Nouveau code typographique* édité par la Fédération de la communication CFE-CGC – m'a fait remarquer qu'à l'origine les deux abréviations coexistaient. Pour mettre fin à cette profusion, la commission de rédaction du *code* de l'époque a décidé de ne conserver que l'abréviation **M**. Pourquoi avoir choisi cette façon d'abréger qui diffère de celle utilisée pour les mots du même type (madame = **M^{me}**, etc.)?

2. En service international, le symbole de la monnaie, en trois lettres, a été arrêté par l'Organisation internationale de standardisation (norme ISO 4217). Pour chaque pays, il est composé du code d'identification international et du symbole de l'unité monétaire (pour la France : **FR + F = FRF**; pour la Belgique : **BEF**; pour la Suisse : **CHF**; etc.).

3. « Cette codification est obligatoire depuis la loi du 2 avril 1919 et le décret d'application du 26 juillet 1919, lesquels ont été complétés par la loi du 14 janvier 1948, le décret d'application du 28 février 1948, ainsi que par les différents amendements législatifs qui ont suivi. » (*Le Nouveau code typographique*, Paris, 1997, [47] p. 31.) Cette obligation ne date donc pas d'hier.

DANS la deuxième partie de mon rapport, après avoir fait une brève introduction à la grammaire typographique, j'ai abordé la question des abréviations (notamment la *cryptomanie*), et ai étudié plus particulièrement celle des mots MONSIEUR et FRANC (unité monétaire).

Logiquement, l'abréviation du mot MONSIEUR est **M^r** ou **Mr** et non **M**.¹ Légalement, celle du mot FRANC (dans l'Hexagone) est **F** (sans point), mais en service international **FRF**².

Les abréviations, type MONSIEUR, MADAME, DOCTEUR..., sont purement conventionnelles et n'ont généralement aucun caractère légal. Propres à chaque langue – voire pays ou région –, elles peuvent varier d'une époque à l'autre. Il est toutefois fortement conseillé de les utiliser – question d'usage, de lisibilité... – mais, à la limite, rien n'y oblige.

Il n'en est pas de même pour les abréviations qui – comme les unités monétaires – font l'objet d'une codification internationale et/ou locale³ par des organismes dûment patentés – et qui, elles, sont légales –, ou d'une convention d'écriture entre spécialistes d'une discipline, d'un secteur d'activité, etc.

DES NORMES

Normes internationales et/ou locales légales (Iso, Afnor...) « Les unités de mesures légales en France font l'objet du décret n° 61-501 du 3 mai 1961 modifié par les décrets n° 66-16 du 5 janvier 1966, n° 75-1200 du 4 décembre 1975, n° 82-203 du 26 février 1982 et n° 85-1500 du 30 décembre 1985. (Voir la brochure n° 1194 publiée par le JO.) ¶ Ces textes rendent **obligatoire** l'utilisation du système métrique décimal à sept unités de base, appelé "système international d'unités (SI)". Ils abrogent les lois et décrets

1. *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, 1990, p. 174 et 175.

2. *Le Nouveau code typographique* [47] p. 31–32. Ce dernier précise en note : « L'ensemble de ces normes publiées par l'Afnor est nécessaire pour la composition des ouvrages spécialisés », ce qui – en clair – signifie que tout professionnel de la « chose imprimée » devrait les posséder. Elles font partie du *saint-jean* des typographes d'aujourd'hui.

3. Comme pour le *Code de la route*, aucune modification ne peut être apportée sans l'assentiment des membres de la commission concernée. Les contrevenants peuvent donc faire l'objet de poursuites, comme ceux d'autres secteurs d'activité assujettis eux aussi à des normes. À défaut d'intelligence et de civisme, sans doute faudra-t-il plusieurs précédents juridiques pour que les professionnels de la « chose imprimée » les respectent et les appliquent. Bien entendu, si ces normes ne sont pas satisfaisantes – et cela arrive plus souvent qu'on ne le pense (cf. Jacques ANDRÉ, *Histoire d'æ* ; l'Afnor abrège monsieur en MR, mais messieurs en MM., etc.) – il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour les corriger et/ou les faire évoluer, mais cela, par la voie officielle.

4. Comme beaucoup de professionnels, le système proposé par la TOB m'a tout d'abord paru être une régression par rapport aux abréviations traditionnelles. Pourquoi alors ce nouveau système ? Pour enquiquiner le monde ? Certes non ! Pour que les théologiens, biblistes... du monde entier se comprennent, il fallait faire des choix. (J.-P. COLIN fait remarquer dans le *Dictionnaire des difficultés du français* (collection « les usuels », Le Robert, Paris, 1993, p. 610) que si ce système « est moins immédiatement compréhensible, il a l'avantage d'être univoque. ») Hormis quelques récalcitrants, il ne viendrait à l'esprit d'aucun bibliste ou théologien sérieux d'écrire un ouvrage sur la Bible en utilisant un autre système.

5. Il s'agit d'une très sérieuse collection d'ouvrages à caractère scientifique. Pas question donc pour un

antérieurs pris en cette matière. ¶ Le décret n° 75-1200 du 4 décembre 1975 énumère, en son article 2, les **unités de base** :

- le *mètre*, unité de longueur ;
- le *kilogramme*, unité de masse ;
- la *seconde*, unité de temps ;
- l'*ampère*, unité d'intensité de courant électrique ;
- le *kelvin*, unité de température thermodynamique ;
- la *mole*, unité de quantité de matière ;
- la *candela*, unité d'intensité lumineuse ;

et donne la liste des **unités supplémentaires** (art. 3) et des **unités hors système** (art. 4) qui constituent les seules unités légales¹. » C'est pourquoi le *Nouveau code typographique* a raison d'insister sur « l'obligation [qui est faite à tout citoyen, par conséquent aux professionnels] de les composer conformément aux documents FD T 01-001, NF X 02-001, NF X 02-002, NF X 02-003, NF X 02-004, NF X 02-006, NF X 02-101 et NF ISO 31-11². »

Outre le **système international d'unités** (SI), il existe d'autres normes légales internationales :

- le **code d'identification international des pays** ;
- le **symbole international de la monnaie** ; etc.

Bref, que ces normes plaisent ou non, elles ont force de loi et doivent donc être utilisées en toutes circonstances. Exclusives de toute autre, elles doivent impérativement être reproduites ou citées dans les outils de la langue française (dictionnaires, codes typographiques, etc.)³.

Normes internationales et/ou locales « non légales »

À côté des normes Iso, Afnor, etc., il en est d'autres qui font autorité, comme par exemple celle de la TOB (*Traduction œcuménique de la Bible*) pour l'abréviation des livres de la Bible et la façon de citer les chapitres et les versets⁴.

Les éditions du Cerf (Paris, Lyon), pour sa collection « SOURCES CHRÉTIENNES »⁵, ont publié à l'intention de ses auteurs des *Directives pour la préparation des manuscrits*.

Il convient de faire remarquer, et j'insiste sur ces deux points :

- que si les codifications du type de celles préconisées par la TOB n'ont aucune force de loi, celles « imposées » par les codes typographiques non plus (sauf, bien entendu, lorsqu'ils reproduisent ou citent les normes internationales et/ou locales légales) ;
- que les codifications – type TOB – qui font l'objet d'un consensus international, doivent impérativement remplacer les conventions locales des codes typographiques, etc.⁶.

auteur de donner libre cours à sa fantaisie ou à ses états d'âme, dût-il être en liaison directe avec Dieu. Maints professionnels gagneraient à s'inspirer de la rigueur dont font preuve généralement les éditions scientifiques et techniques. Il est vrai que dans l'industrie, les sanctions économiques... sont immédiates.

6. Il me semble que les spécialistes sont plus aptes que les typos à légiférer dans leur domaine. Maintenant, lesdits spécialistes auraient tort de se priver de l'expérience acquise par les professionnels de la « chose imprimée » auprès d'autres spécialistes. (Jacques André fait remarquer que les typos brillent par leur absence ►

(suite de la note 6 de la page précédente)
dans les instances de normalisation. Il est vrai qu'après avoir composé pour le roi de France et s'être octroyé le port de l'épée, il est difficile de mélanger les torchons et les serviettes. D'ailleurs, encore faudrait-il qu'ils arrivent à s'entendre entre eux...)

1. À commencer par *Les Echos* (*Le Quotidien de l'Économie*), dont la fabrication est pourtant de qualité.

2. Si les capitalistes du monde entier ont éprouvé le besoin de légiférer en la matière, c'est précisément pour éviter que le même symbole soit utilisé pour des monnaies qui n'ont rien à voir entre elles (exemple : dans l'ancien système, **FL** était utilisé en France aussi bien pour la monnaie des Pays-Bas (*florin*) que pour celle du Luxembourg (*franc luxembourgeois*)*. En France, le symbole **MF** désigne le million de francs (le millier de francs étant symbolisé par **kF****). Or nous utilisons également **MF** pour le *markka* (unité monétaire de la Finlande), alors qu'en service international, pour l'Iso et l'Afnor, seul **FIM** doit être utilisé. Préconiser **FRF** – comme le fait ici l'Imprimerie nationale – seulement « lorsqu'il y a risque de confusion avec des monnaies étrangères », ce n'est pas acceptable. C'est une façon comme une autre d'inciter les utilisateurs à faire n'importe quoi.

* En fait, si André JOUETTE... donne **FL** pour la monnaie luxembourgeoise, en 1982, Jean-Yves DOURNON..., lui, donne **FLUX**. Après, comment voulez-vous que les utilisateurs s'y retrouvent!

** Pourquoi **MF** et non **mF** comme **kF**? Tout simplement parce que dans le système SI, **m** est l'abréviation de *milli*, alors que **M** est celle de *méga*. Ce n'est qu'à partir de *kilo* que les multiples et sous-multiples décimaux sont composés en minuscules.

3. Mêmes remarques que ci-dessus (note 2), à ceci près que **F** peut être utilisé en toute légalité à l'intérieur de l'Hexagone. (Dans ce domaine, ce n'est pas moi qui reprocherait à Robert Guibert d'« assurer », comme on dit.)

4. JOUETTE André, *Dictionnaire d'orthographe et expression écrite*, coll. « les usuels », Le Robert, Paris, 1993.

5. Page 251, au mot **État**, A. Jouette écrit : « Le symbole international de

Si le « système international d'unités (SI) » est généralement bien accepté par les auteurs de codes typo, il n'en est pas de même pour d'autres systèmes. Par exemple, prenons le cas des unités monétaires. Quand ils ne prônent pas la tolérance ou la flexibilité quant à leur emploi, ils ignorent ces normes purement et simplement. Quant aux techniciens – je pense notamment aux professionnels de la presse¹ – s'ils utilisent sans problème la codification internationale dans les pages consacrées à la Bourse, dans les autres pages ils font n'importe quoi.

Imprimerie nationale (p. 86) : « Le symbole du franc français est F, ou FRF lorsqu'il y a risque de confusion avec des monnaies étrangères susceptibles d'être, même par erreur, abrégées par F telles que franc belge, franc suisse, florin². »

Nouveau code typo (p. 35) : « Pour les transactions en francs français, que ce soit à l'usage interne ou à l'exportation, il est fortement recommandé d'utiliser le signe FRF, afin d'éviter toute confusion avec une autre devise en franc³. »

André Jouette⁴ (p. 285) : « Le symbole international préconisé par l'Association française de normalisation Afnor et l'*International organization for standardization* Iso est : **FRF** → ÉTAT⁵. »

Guide du typographe romand ([523], p. 62) : la norme est purement et simplement ignorée par nos amis suisses. Quant à l'abréviation qu'ils proposent pour le mot *franc* (**fr.** si placé après le nombre, ou **Fr.** si placé devant ou au-dessus de la somme), disons que nous sommes en présence de ce qu'ils appellent un régionalisme⁶.

Louis Guéry⁷ (p. 99-100) : la norme est purement et simplement ignorée (une constante chez cet auteur : les abréviations des principales mesures légales sont traitées en seulement deux pages). Il est toutefois un des rares auteurs à reproduire les abréviations qui sont utilisées pour les petites annonces (lexique Publiprint). Après avoir rappelé que « l'emploi d'abréviations fantaisistes a parfois rendu des textes incompréhensibles et provoqué des interprétations erronées; [que] de là sont nés des malentendus qui ont entraîné de graves préjudices au plan commercial et donné lieu parfois à des procès », il publie la préface de ce lexique⁸ : « Ce lexique des abréviations, mis à jour au 1^{er} mars 1976, est destiné :

– à respecter le lecteur, car une petite annonce ne doit pas prendre l'allure d'un rébus et doit permettre la lecture rapide du message;

la monnaie, en 3 lettres, [est] arrêté par l'[...] ISO ». *Arrêté, préconisé...* autant de mots qui ne signifient pas tout à fait la même chose. Quelle aubaine pour les démagogues de tout poil qui prennent prétexte de l'ambiguïté des termes pour rendre facultatif le respect des normes.

6. C'est que la précision suisse n'est pas une légende. Que les membres de la commission de rédaction du *Guide* le comprennent bien : leur raisonnement est juste, mais la norme internationale dit que... S'ils ambi-

tionnent de voir le *Guide* devenir la référence dans le monde francophone, ils doivent savoir laisser de côté tout ce qui est régionalismes... Ces derniers peuvent bien entendu figurer dans un tel guide, mais ils doivent être traités à part, comme le sont par exemple les règles de composition des langues étrangères.

7. GUÉRY L., *Dictionnaire des règles typographiques*, CFPJ, Paris, 1996.

8. GUÉRY L., *ouvrage cité*, p. 247 et *Abrégé du code typographique...*, p. 51.

1. Le travail des typographes fut tour à tour rémunéré à la ligne, au mille de signes, au pavé de texte, à la page, etc. Pour chacun de ces modes, les typos trouvèrent le moyen approprié pour faire du chiffre sans trop se fatiguer. C'est ainsi que certains mots ont vu une de leurs consonnes redoublée, par exemple. Plus proche de nous, pour les journaux d'annonces légales, où le mode de rémunération se fait généralement à la ligne ou à la hauteur du bloc-annonce, les typos avaient vite fait d'interletter, d'interligner, etc. Ce qui intrigua fort les professionnels de la justice, notamment lorsqu'ils recevaient la facture. Des « normes » furent donc établies. Curieusement, les professionnels de ce secteur sont peu enclins à les enfreindre. Les petites entorses peuvent certes exister, mais ça ne devient jamais une habitude. La peur de l'uniforme sans doute (!). De nos jours, c'est parfois l'inverse qui se produit : certains cherchent à gagner de la place. Concernant l'abréviation du mot *franc* en service international, par exemple, un journaliste m'a dit récemment : « On sait que c'est FRF et non FF, mais il faut bien que tu comprennes que ça fait une lettre en plus, ce qui nous oblige à revoir la justification de la ligne... ». Je sens que, dans les temps à venir, beaucoup de justifications vont devoir être rectifiées.

2. Même pour un typo qui, comme Gérard Blanchard (de bienheureuse mémoire) a étudié la linguistique, il est très difficile de renoncer aux bonnes vieilles habitudes. Ainsi, p.18 de son dernier ouvrage : *Aide au choix de la typo-graphie* (Atelier Perrousseau éditeur, Reillanne, 1998), après avoir évoqué les formes des différents alphabets, où il distingue les **capitales** des **majuscules** et les **minuscules** des **cursives**, page 20 il poursuit : « Livrée à notre observation, elle [la typo-graphie] propose **trois sortes d'alphabet. 1 - Les capitales** (issues des **lettres d'inscription romaines**) [... alors que] les **capitales cursives** intègrent toutes sortes d'arabesques. **2 - Les minuscules** (issues de l'écriture des livres) [...]. **3 - Les formes cursives** (issues des écritures personnelles à usage privé et public) [...]. » Page 44, il distingue de nouveau la capitale de la majuscule : « **Le code**

- à sauvegarder la crédibilité du message, car un recours exagéré aux abréviations conduit à des ambiguïtés qui vont parfois jusqu'à encourager la publicité mensongère;
- à assurer l'efficacité de l'annonce, car plus une petite annonce donnera des informations précises, plus vite sera résolue la parfaite adéquation de l'offre à la demande. »

Inutile de citer davantage, dans ce domaine – comme dans d'autres d'ailleurs –, les auteurs disent et font ce qu'ils veulent¹.

Pour nous résumer, face aux normes, auteurs, éditeurs, journalistes, typographes..., n'ont qu'un droit : les appliquer. Les instances de normalisation, un devoir : les faire appliquer.

DE LA CAPITALE ET DE LA MAJUSCULE

L'étude ci-après ne représente que l'infime partie des recherches que je fais actuellement sur la capitale et la majuscule.

Pour le typographe, capitale = majuscule². Voilà encore un bel exemple d'abus de l'argot des typographes.

Pour le paléographe, la *capitale* (ou *écriture monumentale*) représente l'archétype d'un groupe d'écritures (chacun pouvant comporter plusieurs variantes). Autres groupes d'écritures : la *cursive* (ou *écriture commune classique*), l'*onciale* et la *semi-onciale* (appelée plus justement *minuscule primitive* ou encore *nouvelle écriture commune*)³, la *caroline*, la *textura quadrata*, etc.

La *caroline* servira de modèle aux caractères *minuscules* lors de l'invention de l'imprimerie. Quant à la *majuscule*, qui fut tout d'abord une lettre décorative – la lettre de majesté – ornant le début d'un chapitre⁴, elle servira par la suite de signe de ponctuation (associée ou non à un autre symbole), puis de signe de lisibilité (permettant de séparer et distinguer visuellement les mots), pour enfin marquer les débuts des mots et la déférence.

typographique comme les fonctions-signes ont une même origine dans des usages codifiés.

Mais l'on s'aperçoit, par exemple, en ce qui concerne les majuscules, qu'elles ne constituent le plus souvent qu'un problème de *présentation expressive* qui ne saurait venir qu'après (c'est le deuxième degré connotatif) *l'exactitude et la correction du texte*. [...] Les codes sociaux régissant la typo ne sont jamais que provisoires; figés en pleine évolution, ils divergent parfois, renvoyant alors à une interprétation intelligente, pas rassurante pour autant, de la Loi. ¶ **La majuscule**, utilisée en **initiale** dans le texte, signale soit un début de phrase, soit la place du nom propre, des titres honorifiques, etc. Elle n'est encore au XII^e siècle qu'une **minuscule agrandie**. La typographie la confondra avec la capitale. ¶ La capitale, elle, renvoie à la lettre d'inscription

romaine, lettre d'apparat et de propagande. [...] Elle nous sert surtout à former des titres. »

3. Du III^e au VIII^e siècles, ces deux dernières vont éliminer progressivement les deux précédentes, encore que la capitale proprement dite continue à être employée de loin en loin comme écriture de luxe.

4. En imprimerie, on l'appellera *capitale*, lettre de tête. À l'époque de Charlemagne, « les majuscules serviront aux initiales et se distingueront du reste du texte par la hauteur des caractères et la couleur : rouge, brique ou or. Il s'agit, le plus souvent, d'une capitale romaine, mais on a aussi recours à des formes inspirées de la lettre ronde et renonçant volontiers à une géométrie trop rigoureuse (DRUET R., GRÉGOIRE H., *La civilisation de l'écriture*, Fayard, Paris, p. 65).

1. Dans ce cas, on parle de *grande capitale*. C'est pourquoi A. DOPPAGNE a raison lorsqu'il écrit dans *Majuscules, abréviations, symboles et sigles* (Duculot, Paris-Gembloux, 1979, p. 5) : « Un mot, un texte entier, peuvent être écrits en capitales : ils ne pourraient l'être en majuscules : rappelez-vous vos premières années d'école où l'on vous apprenait à tracer, en écriture cursive, des minuscules et, d'un dessin souvent très différent pour la même lettre, des majuscules. Un texte écrit entièrement en majuscules de cette nature serait déchiffrable mais pratiquement illisible [exemple : police de caractères *Palace Script*, ci-dessous]. ¶ En caractères d'imprimerie, c'est différent : la lettre majuscule a le même dessin que la capitale [pas toujours] mais elle est plus grande, ce qui justifie cette distinction entre *petites capitales* et *grandes capitales*. Si nous écrivons MARCHAND en capitales, nous recourrons à toutes lettres égales en hauteur s'il s'agit du nom commun ; nous distinguerons la première lettre du mot par une taille supérieure si notre dessein est d'écrire MARCHAND, nom de personne. MARCHAND, nom de personne, écrit en capitales, devra débiter par une grande capitale. Cette lettre sera une majuscule. »

P.A.L.A.C.E. S.C.R.I.P.T.
ou *Palace Script* ?

Dans l'exemple ci-dessus, même les approches des lettres majuscules – il s'agit pourtant d'une police Smart-Font – ne sont pas très soignées d'origine, ces approches étant calculées par rapport à celles des lettres minuscules. Nous retrouvons le même phénomène avec une police « classique », j'entends par là une police dont le dessin des majuscules rappelle (ou est basé sur) celui de la *capitale romaine*.

Texte composé en *Times* grandes capitales, c. 8 (petites capitales simulées en corps 5,8) :

CAPITALES PETITES CAPITALES

Texte composé en *Times* petites capitales, c. 10 (pour simuler les capitales de c. 8) ; les petites capitales sont celles du corps 8 :

CAPITALES PETITES CAPITALES

Raison pour laquelle St. MORISON recommande dans les *Premiers principes de la typographie* d'interlettrer les capitales et petites capitales car « sans cette intervention, la construction uniformément rectangulaire et perpendiculaire des capitales s'oppose à

Tout cela pour dire :

- Qu'à l'origine lettres capitales et lettres « minuscules » appartenaient à deux groupes d'écritures : *capitale* et *cursive*, et que ces dernières furent tout d'abord utilisées indépendamment les unes des autres.
- Que les lettres initiales (« majuscules ») qui ornent le début d'un chapitre, d'un paragraphe... empruntèrent leur forme aussi bien à l'écriture monumentale (notamment la *capitale romaine*) qu'à la « minuscule » primitive.
- Que ces lettres initiales furent utilisées à des fins décoratives, voire d'illustration, avant de devenir signes de ponctuation, puis signes de lisibilité marquant la politesse ou la déférence.

Ce qui, en clair, signifie qu'une capitale peut être majuscule¹, mais qu'une majuscule n'est pas obligatoirement une capitale².

Pour l'informaticien, « [...] à un caractère peut correspondre plusieurs glyphes [images] : ainsi, la majuscule latine A peut-elle s'écrire avec différents glyphes tels que **A**, *A*, **A**, **A**, voire *A* ou **A** ! [Mes exemples sont quelque peu différents, mais l'idée est la même.] Réciproquement, à un glyphe peut correspondre plusieurs caractères, par exemple, hors contexte, on ne sait pas si « A » est la capitale latine A ou la majuscule grecque *alpha*³. »

Pour des linguistes comme Nina Catach, les deux termes ne doivent pas être confondus : « La différence entre la notion de lettres *capitales* (caractères “haut de casse”) et de *majuscules* se voit bien à partir de cette remarque (discutable d'ailleurs) du *Guide romand* (36-37) : “On ne met pas d'accent à la lettre initiale [...] d'un mot en bas de casse : Ame, Emile, Etat [...]. En revanche, on met les accents dans un mot ou une phrase entièrement en capitales : AVÈNEMENT, ÉMILE, DÉJA [sic]...⁴. » Je trouve également ce point de vue fort discutable, car « l'absence d'accents sur les majuscules, capitales et

une lecture instantanée. » Il convient de faire remarquer que lorsque le dessinateur de caractères fait bien son travail (comme dans l'exemple ci-dessus), cet interlettrage s'impose pour les grandes capitales, non pour les petites capitales.

2. Claude MÈDIÀVILLA (*Calligraphie...*, p. 150) fait remarquer que jusqu'à la fin du XII^e siècle, « pour tracer les titres, le début de certains chapitres ou simplement les lettres majuscules, on [utilisait] alternativement la capitale romaine, la rustica et l'onciale. » Pour David HARRIS (*L'abc du calligraphe*, p. 16), « la rustica, utilisée jusqu'à la fin du XII^e siècle, faisait partie d'une “hiérarchie des écritures” : la rustica ouvrait les chapitres, l'onciale les premières lignes, et le reste du texte était écrit en minuscule caroline ». Si on se réfère à la classification Vox-ATypI, le dessin

des majuscules des groupes VIII à XI (*Scriptes, Manuaires, Fractures, Formes non latines*) n'a plus souvent grand chose à voir avec celui de la *capitale romaine* (ci-dessous, le mot SENATVS est toujours composé en capitales) :

SENATVS

Fragment de l'inscription
figurant à la base de la colonne Trajane.

Scriptes :

SENATVS S.E.N.A.T.V.S

Manuaires :

SENATVS SENATVS

Fractures :

SENATVS SENATVS

Formes non latines :

ᲐᲚᲕᲑᲓᲗ Ლ᲎ᲛᲗᲚᲛ

3. ANDRÉ Jacques, « Typographie et Internet », *graphé* n° 14, nov. 1998, p. II.

4. CATACH N., *La ponctuation*, p. 83.

1. CATACH Nina, *ouvrage cité*, p. 83.
2. Associée à un autre signe (. ? ! :), la capitale/majuscule sert alors à ponctuer et à hiérarchiser le texte. Venant « en tête », elle sera tour à tour initiale de texte ou de partie de texte, initiale de phrase, initiale de citation, initiale d'alinéa, initiale de vers, initiale de définition (dans un contexte), initiale de référence, initiale de parenthèse, initiale de mot (dans un renvoi par exemple), initiale d'abréviation, etc. Des formes particulières de cette dernière existent et marquent tout spécialement le début d'un texte, d'un livre, d'une partie, d'un chapitre, d'un paragraphe, d'un alinéa : ce sont les *lettres ornées*, parmi lesquelles on a distingué la *lettre de deux points* (dont la force de corps correspondait au double de celle employée dans le texte), la *lettre grise* ou *lettre historiée* et la *letrine*. Historiquement, cette initiale pouvait être « majuscule » ou minuscule, composée en gras et/ou en couleur, accompagnée ou non d'un pied de mouche, etc., et appartenir à des groupes d'écritures différents. Il semblerait que ce soit dans le texte gothique qu'apparurent ensemble pour la première fois les minuscules et majuscules d'une même écriture : « C'est dans l'écriture bâtarde que l'on combine pour la première fois des minuscules et des majuscules, et que l'on utilise des majuscules gothiques pour marquer les débuts de phrase et les noms propres. » (HARRIS David, *L'abc du calligraphe*, Dessain & Tolra, Paris, 1995, p. 10.)
3. Dans ce cas, la majuscule est utilisée seule.
4. VÉDÉNINA L.G., *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, p. 106.
5. MALLON Jean, *Paléographie romaine*, *Scripturae monumenta et studia III*, Madrid, 1952, p. 159-160.
6. D'après GUÉRIN, *majuscule* daterait du xv^e siècle et viendrait du latin *majusculus*, un peu plus grand. (DAUZAT Albert, DUBOIS Jean, MITTERAND Henri, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Larousse, Paris, 1971, p. 438.)

petites capitales (pour les mots-vedettes des dictionnaires par exemple) a toujours entraîné et entraîne encore en français de multiples ambiguïtés¹. » Seul l'accent permet de distinguer la préposition **À** de la première lettre de l'alphabet français (**A**), du symbole de l'ampère (**A**) ou du préfixe d'origine grecque exprimant l'idée d'absence, de privation : **A**.

Concernant l'emploi de la capitale/majuscule, les linguistes distinguent deux fonctions : la *fonction démarcative* et la *fonction distinctive*. D'où l'idée de réserver le mot *capitale* à la fonction démarcative² et celui de *majuscule* à la fonction distinctive³.

Pour séduisante qu'elle soit, cette façon de voir ne résiste pas à l'usage. En effet, l'initiale d'une phrase par exemple peut très bien être « majuscule » ou minuscule, ce que démontre L. G. Védénina⁴ : « La stylistique joue avec cette opposition [majuscule/minuscule], annulant la majuscule afin de rapprocher les phrases. Telle est la manœuvre de M. Butor qui souligne ainsi l'unité des trois paragraphes (3, 4, 5) dans le passage ci-dessous [...]. » Le procédé inverse étant utilisé dans les vers par exemple « pour [les] rendre plus autonome et plus voyant [...]. »

Le même procédé peut être utilisé pour le titre d'un livre ou d'une revue, un logo, etc. Exemple, le titre de la revue créée par François Richaudeau :

communication & langages

Communication et *langage* sont deux noms communs. De nos jours, il n'est pas d'usage de les composer avec une majuscule. Ici, le graphiste a su indiquer au lecteur qu'il s'agit d'un titre sans pour autant faillir à l'usage. Qui plus est, les éléments composés en gras permettent d'abrégier le titre en **c&l**.

Ainsi, qu'il s'agisse de calligraphie, d'écriture manuscrite ou de typographie, nous aurions la nomenclature suivante :

- Les **capitales**, qui « [...] servent pour des vedettes, pour des titres, et que, quand elles sont utilisées pour le corps du texte, c'est qu'il s'agit, ou de livres de luxe, ou d'affiches, ou d'inscriptions, qui sont des copies parmi lesquelles les humbles épitaphes, innombrables, gardent encore un caractère de solennité⁵. »
- Les **petites capitales**, qui peuvent être utilisées comme les capitales pour des titres de deuxième niveau par exemple, ou pour des titres qui nécessitent la mise en vedette d'un mot ou d'un groupe de mots (la grande capitale devient alors majuscule), ou pour composer le premier mot qui suit (les premiers mots qui suivent) la letrine, les préfaces, les jeux de scène, les apartés..., un sigle, un mot ou une expression à l'intérieur du texte courant, etc.
- La **letrine**, qui permet d'« initialiser » (et donc d'organiser) les grandes parties du texte.
- La **majuscule**⁶ qui – associée à un signe de ponctuation – sert à marquer le début d'une phrase, d'une citation, d'un alinéa... (signe-phrase), ou qui – utilisée seule – est réservée aux ensembles suivis de caractères et sert à distinguer un mot ou un groupe de mots (signe-mot).

1. Nina CATACH rappelle que d'autres auteurs évoquent à leur sujet « le repos de l'œil », le « mérite », la « variété », etc. (*ouvrage cité*, p. 83).

Bene & dic qm̄s sãde pãre has cre
 aturas herbarũ. vt sint remediũ
 salutare generi humano. et p̄esta p̄ inuo
 cationẽ facti tui nomis. vt quicũq; ex eis
 sumptetinc. corporis sanitates et anime
Oculam percipiant. Per dominũ.
 remus p̄caratẽ tuã omnipotẽs cre
 ne deus. vt p̄micias creature tue quas
 aetis et pluuiẽ munere et tẽp̄ramẽto fru
 ctificare et cretere iussisti. bene & dictio
 nis tue ymbre perfundas. et fructus terre
 usq; ad maturitatem p̄ducas. tribuasq;
 p̄p̄o tuo de tuis muneribus tibi sp̄ gr̄as
 agere. vt a fertilitate terre esuriẽntũ ani
 mos bonis affluẽtib; repleas. vt egenus
 et paup̄ laudẽt nomẽ gl̄ie tue. p̄ d. Et be
 nedictio dei pa & tris. et fi & li. et sp̄ciẽ
 & facti descedat sup̄ has creaturas amẽ.
 Deinde thurificetũ et aspergantũ aqua
 b̄ndicta.

2. CATACH Nina, *ouvrage cité*, p. 84.
 Encore de nos jours, la majuscule
 peut être utilisée seule, sans aucune
 ponctuation. Exemple : ce poème
 macédonien de Vlada UROCEVIC :

LA FIN DE L'ETE

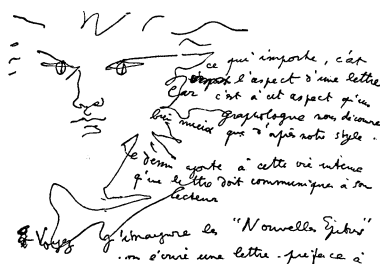
Enferme cet été dans une boîte de paille
 dans une tour de sable dans une étreinte de vent
 dans le calice d'un pavot Enferme-le sans forcer
 enferme-le pour qu'il puisse de nouveau
 apparaître un jour où tu seras seul un jour d'hiver
 Apparaître comme un parfum comme un nom
 comme un signe salutaire [oublié]

(Adaptation Guillevic et Lucie Albertini
 Poésie Macédonienne © EFR)

3. Bien entendu, l'orthographe des
 textes anciens doit être respectée.

4. Dans ce domaine, le contexte
 ne suffit pas toujours. Et, même
 dans ce cas, ce n'est pas une raison
 pour ne pas accentuer.

5. Un merveilleux exemple nous
 est donné par ce dessin de Cocteau :



Lettre de la collection Les Nouvelles Épîtres,
 Éditions du Monde illustré, Paris.

– Les **minuscules** (ou « **bas de casse** », cette dernière expres-
 sion devant être réservée à la composition manuelle).

Majuscule et ponctuation

Les initiales majuscules désignent ce que Mézeray (1673) appelle les « grandes lettres », qui sont faites « pour délasser la vue et pour orner l'écriture »¹. À l'origine, ces « grandes lettres » n'impliquaient pas obligatoirement le recours à la capitale romaine, des lettres minuscules, composées avec une force de corps supérieure, pouvaient très bien être utilisées. Cet usage semble revenir à la mode, comme en témoignent les exemples (titres) ci-dessous :

Chez Nous État civil

Parfois, « grandes lettres », majuscules et minuscules ponctuaient successivement le texte, comme dans l'exemple ci-contre.

Dans certains manuscrits, seule la présence d'une telle initiale marque le passage d'une phrase à une autre, à l'exclusive de tout autre signe particulier : « Au Moyen âge, les majuscules, véritables signes de ponctuation, pouvaient être utilisées seules, ou après une ponctuation faible. Elles présentaient une palette remarquablement étendue, permettant d'« initialiser » (et donc d'organiser) les grandes parties du texte comme les petites, et ainsi d'épargner le papier². »

Bref, s'il est un domaine dans lequel la liberté de l'auteur doit être préservée, c'est bien celui-là. Jean de Bonnot, par exemple, n'a pas attendu que les codes typographiques se prononcent sur le sujet pour composer le Coran (voir extrait, page 23). Même chose pour la ponctuation, l'*Encyclopædia Universalis* n'a pas cru devoir demander l'autorisation de créer de nouveaux symboles (X et X) pour indiquer à ses lecteurs que ce qu'ils vont lire relève du débat. Dans ce domaine, ce ne sont pas les législateurs qui font l'usage. Leur tâche consiste uniquement à l'enregistrer.

Accentuation des majuscules

Je me suis déjà exprimé sur cette question, mais il est utile d'y revenir. Concernant l'accentuation des majuscules, qu'elles soient « grandes capitales », « minuscules » ou initiales (lettrines), deux choix sont possibles :

1. Elles appartiennent à la tradition typographique. Dans ce cas, elles doivent être accentuée en toutes circonstances³ : en français, l'accent a pleine valeur orthographique. Dans le cas de la lettrine, écrire : Ô rage, ô... et Orage..., par exemple, cela ne signifie pas la même chose⁴.

2. Comme au temps de Gutenberg, le dessin de la majuscule ou de la lettrine est confié à un illustrateur, dans ce cas tout est permis, y compris l'omission de l'accent⁵.

Car enfin, comment distinguer le prénom français *Élisabeth* d'*Elisabeth*, port des États-Unis (New Jersey). Si nous suivons le *Guide du typographe romand* au pied de la lettre, les accents sur les majuscules des noms propres suivants : Ôgaki, ville du Japon; Ôita, port du Japon; Ôland, île de Suède, Örebro, ville de Suède..., devraient passer à la trappe? Au nom de quoi?

(suite de la note 3 de la page précédente)

changé de forme, le I consonne, lui, a donné naissance à la dixième lettre de l'alphabet : J j. Au XI^e siècle, on a surmonté le *i* minuscule d'un accent pour le distinguer des jambages verticaux d'autres lettres, et ce n'est qu'au cours du XII^e siècle que le point sur le *i* est devenu d'un usage courant. Dans *Calligraphie...*, Claude Mediavilla fait d'ailleurs remarquer lui-même que dans la caroline classique de l'École de Tours, le *i* ne possède pas de point.)

Si le point sur le I capitale n'est pas utile, on peut donc en dire autant de celui du *i* minuscule :

ILLISIBILITÉ	illisibilité
ILLISIBILITÉ	illisibilité
ILLISIBILITE	illisibilite

Oui, je sais, il y a les habitudes de lecture, le subconscient, etc. Et puis, je n'ai peut-être pas tout compris. Alors j'attends qu'on m'explique.

1. ARABYAN Marc, *Le prêt-à-clicher. Typographie et mise en pages*, Éditions L'Harmattan, Paris, 1997.

2. ARABYAN Marc, *ouvrage cité*, p. 104. Nous l'avons vu, ce sont les capitales et non les majuscules qui sont utilisées de tout temps dans la composition des titres. Même chose pour les sigles, qui peuvent être composés aussi bien avec les grandes que les petites capitales. EDF, par exemple, s'écrit au long *Électricité de France*, et non *Électricité De France*.

3. ARABYAN Marc, *ouvrage cité*, p. 105-107. Les capitales ne sont pas davantage un enrichissement typographique. Elles furent à l'origine de notre écriture. C'est un peu comme si on disait que les minuscules ou les cursives sont des enrichissements. Dans un texte, capitales, minuscules, cursives ne peuvent-elles pas être utilisées seules? Parler de *majuscules d'imprimerie* ne peut se concevoir que lorsqu'on confond capitales et majuscules. Cette expression est du même type que « typographie orale », « nature orale » du texte, etc. Quant à écrire que l'imprimerie ne connaît seulement que les capitales??? (Pour mémoire, *pré-nom* signifie bien : qui vient avant [qui précède] le nom. Inutile donc d'en faire un fromage.)

En fait, derrière ce refus d'accentuer les majuscules et les capitales se cache toujours l'esthétique. À certaines époques, par exemple, certains typographes respectueux de la langue française composaient les lettres accentuées ainsi :

OFFRE SPÉCIALE

De nos jours, on assiste au même phénomène avec le point sur le *İ* capitale :

OFFRE SPÉCIALE

c'est que certaines manies... sont tenaces.

Pour en terminer avec cette question de l'accentuation des majuscules et des capitales, voyons ce qu'écrit Marc Arabyan¹ :

« Les **majuscules** sont des *marques linguistiques* qui signalent exclusivement les initiales des phrases, des titres et des noms propres ou qui composent les sigles. Leur sens est *sémantique* – permettant par exemple de distinguer entre la **terre** du jardin et la planète **Terre** – et *syntactique* : la majuscule initiale est constitutive de la phrase². »

« De leur côté, les **capitales** sont un *enrichissement typographique*. Les grandes signalent les titres de premier niveau (ouvrage, livres, volumes, parties et chapitres). Les petites sont requises dans l'impression des patronymes et des titres courants. ¶ On parle de *majuscules d'imprimerie* lorsqu'il s'agit d'écriture manuscrite – par exemple pour remplir un formulaire. Cette expression signifie que les majuscules sont tracées à la main à l'*imitation* des capitales de l'imprimerie. Le langage courant est ici trompeur, car il n'existe pas de majuscules en imprimerie, seulement des capitales : les majuscules sont imprimées en capitales mais la réciproque n'est pas vraie, et toute capitale ne vaut pas pour une majuscule. ¶ Comparez ces trois formules :

Victor Hugo Victor HUGO VICTOR HUGO

Dans la formule de gauche, les majuscules marquent bien les noms propres mais seule la convention qui veut que le prénom vienne avant le nom permet de comprendre que c'est Hugo le patronyme. Au centre, les majuscules initiales des deux mots et les petites capitales du patronyme apportent toutes les informations utiles au lecteur [...]. À droite, les deux oppositions majuscule/minuscule et majuscule/capitale sont neutralisées : seule à nouveau la convention permet d'interpréter VICTOR comme un prénom et HUGO comme un nom³. »

Jusqu'à présent, nous n'avons affaire qu'à des lieux communs : l'auteur ne fait que reproduire ce qu'il a lu ou entendu, généralement des typographes, le tout assaisonné à la sauce linguistique. Bref, dans ce domaine, la confusion est totale. Car l'écriture capitale, quand elle n'était pas réalisée au burin... sur la pierre (lapicides) fut d'abord exécutée à la main (copistes, scribes) avant d'être matérialisée dans un bloc de métal (typographes), que je sache. Mais c'est surtout avec le paragraphe suivant que ça se gâte.

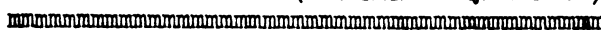
« La même opposition vaut pour les questions d'accentuation. C'est ainsi que je n'accentue pas les majuscules... mais que j'accentue les capitales. ¶ L'Imprimerie Nationale [*sic*] accentue tout,

1. ARABYAN Marc, *ouvrage cité*, p. 108.
2. Extrait de James G. FÉVRIER, *Histoire de l'écriture*, p. 89.
3. En informatique, par exemple, les lettres accentuées ne sont généralement accessibles que par une combinaison de touches. Contrairement à ce que pensent des auteurs comme Perrousseaux, elles ne sont pas « cachées », etc.

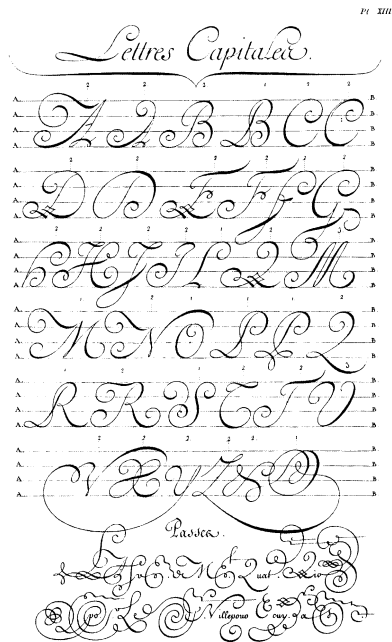
et compris [à] majuscule : *À bon entendeur, salut...* C'est de l'hypercorrection. La majuscule manuscrite n'a jamais été accentuée. On écrit et on abrège Edouard, Elisabeth, Emile, E. Magne, ENA, EDF, etc. Il me semble qu'il n'y a pas à y revenir : il faut ici imprimer comme on écrit à la main, sans accent. En revanche, l'imprimerie classique a toujours accentué les capitales. C'est un siècle de dactylographie sur des machines américaines (Remington, Underwood...) dont le clavier ignorait les accents qui a fait perdre l'habitude d'accentuer les capitales. L'ordinateur permet de retrouver l'usage ancien, ce qui est une chance compte tenu du gain de lisibilité qu'il permet¹. »

« À bon entendeur, salut... », « c'est de l'hypercorrection », « il me semble qu'il n'y a pas à y revenir », etc. On a plutôt intérêt à être d'accord avec l'auteur et à faire partie de **Sa** tribu. Que dire de plus sans que « je m'énerve ». Pour ne pas accentuer les capitales et les majuscules, les typographes n'ont pas attendu l'invention de la machine à écrire. Et – nous l'avons vu –, les dactylographes consciencieux mettaient les accents à la main, voire en « Letraset ».

L'ÉCRITURE ANNAMITE (CHŪ'NÔM ET QUÔC NGŪ)²



Tous ces exemples sont extraits de *L'encyclopédie Diderot et d'Alembert*, Inter-Livres :



Quelle que soit la technologie utilisée, leur accentuation ou non dépend uniquement de la conscience professionnelle des typographes. Car – il faut bien le reconnaître –, comme au temps du plomb, ils sont nombreux à avoir un « poil dans la main »³.

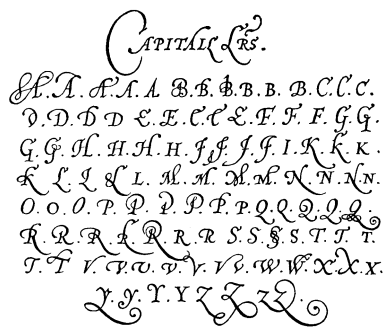
Bref, vouloir accentuer uniquement les capitales mais non les majuscules, cela n'a aucun fondement : c'est de la masturbation intellectuelle de spécialistes, pour ne pas dire du maniérisme. Certains me rétorqueront : la langue française est faite d'exceptions. Ce à quoi je répond : la langue française est moins faite d'exceptions que de nuances, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

Les illustrations ci-dessous et ci-contre montrent, si besoin était, à quel point « ça flotte » côté vocabulaire.

Pl. IX

ALPHABET									
Islandoic			Anglo Saxon		Moeso Gothique		Gothique Carré		
Fig	Nom	Puissance	Majuscule	Minuscule	Valeur	Fig	Valeur	Ex Alberto Durero	
A	Aar	A	A	a	A	λ	A	a	p
B	Biarkan	B	B	b	B	β	B	b	q
1	Kncsol	C	E	c	C	Γ	Γ		
Ɔ 4	Dyß	D	D	ð	D	ð	D	c	r
E	Stungen jiv	E	E	e	E	ε	E		

Pl. XII



ALPHABETS ARMÉNIENS.								
Majuscules.		Cursives.		Noms.				
Peintes Lapidaires	Rondes	Majusc.	Minusc.	Armenien	Latin.	Valeur.	Valeur Numérique.	Numero.
				Ա	Ab	A	1	1
				Բ	Bien	B	= heb	2
				Գ	Sim	G	1 heb	3
				Դ	Da	D		4

1. Ce qui, parfois, peut être dangereux. Souvenez-vous du raisonnement des sophistes.
2. Et même à supposer que ce ne soit pas le cas, aujourd'hui, les professionnels de la langue éprouvent le besoin de distinguer la capitale de la majuscule.
3. Prenons le terme *bas-de-casse*, par exemple. Rien ne justifie son maintien lorsqu'on compose avec des outils autres que le plomb. Le mot qui lui correspond : *minuscule*, est connu de tout le monde, et je ne vois pas au nom de quoi les typographes imposeraient à la terre entière leur jargon qui ne correspond plus à rien dans les nouvelles technologies. (Lorsque les typos ont pris le travail des copistes et des scribes du Moyen Âge, ils ne se sont pas préoccupés... de ce genre de détails.)
4. Qu'à certaines époques, des professionnels de la « chose imprimée » aient contribué à la préservation ou à l'évolution de la langue française, c'est un fait établi. De tels professionnels existent toujours. Malheureusement, quand ils s'expriment – ce qui est rarement le cas – peu nombreux sont ceux qui les écoutent. Quant aux autres, le plus grand nombre (les masses), comme le dit MASSIN : « Il y a belle lurette que les artisans ne sont plus des artistes. »
5. Lorsque nos confrères suisses décident de ne pas accentuer la lettre initiale (capitale) d'un mot en bas de casse mais de le faire dans un mot ou une phrase entièrement en capitales, ils ne prétendent pas avoir raison, et ils n'engueulent... personne. J'ai dit à plusieurs reprises à Roger Chatelain que je ne partageais pas son point de vue, mais nos échanges ont toujours été très courtois. Je l'expose ici en faisant part non seulement de l'état actuel de mes recherches, mais également des conclusions d'autres chercheurs ou spécialistes en la matière. Raison pour laquelle, lorsque je lis ou entend de pareils propos, je sors mon miroir... (Au sujet du miroir, voir mon rapport *Qualité & Typographie*, tome I, page 2.) Comme je l'ai écrit au début de ce chapitre, cette étude sur la capitale/majuscule ne représente que la partie immergée de l'iceberg. Alors que j'avais rédigé

Le cas « Marc Arabyan » est intéressant à plus d'un titre. Que fait l'auteur dans la vie : il enseigne la communication graphique dans une université. Quelle est sa pratique (?!). La seule chose qu'on peut affirmer, c'est qu'il a de bonnes lectures.

Les propos de l'auteur sont cohérents, logiques, etc.¹. L'ennui est qu'il exerce son talent sur des données qui sont fausses dès le départ. En effet – il me semble l'avoir démontré –, les termes **capitale** et **majuscule** ont souvent été pris l'un pour l'autre, et ce à toutes les époques². Dans l'*Encyclopédie Diderot et d'Alembert*, par exemple, le terme *capitale* est utilisé pour désigner des caractères qui ne sont nullement d'imprimerie, alors que celui de *majuscule*, lui, est parfois utilisé pour des caractères d'imprimerie dont le dessin prend modèle sur celui de la *capitale romaine*.

Raison pour laquelle, écrire : « il n'existe pas de majuscules en imprimerie, seulement des capitales », c'est répéter sottement, sans avoir pris la peine de vérifier, ce qui est lu ou entendu. D'autant que ce discours est celui des typographes, non celui des linguistes, des paléographes, etc. L'argot des typographes n'est pas normatif en la matière, que je sache³. Dans ce domaine, d'ailleurs, il me semble que les linguistes, paléographes, etc., sont plus aptes à préciser la terminologie que les typographes qui – je le rappelle – n'ont pas pour vocation de légiférer en la matière, mais d'appliquer – dans les règles de l'art – les décisions qui sont prises⁴.

Non content d'affirmer sans preuve, l'auteur tient des propos qui ne manquent ni d'insolence ni de prétention⁵. Prenons, par exemple, l'accentuation des majuscules/capitales.

Le vocabulaire est normalement fixé par l'Académie. Dans les faits, ce n'est pas toujours le cas, mais passons⁶. Tout citoyen est libre de modifier l'orthographe d'un mot pour un besoin particulier. L.G. Védénina en donne des exemples dans *Pertinence linguistique de la présentation typographique*⁷. Ces modifications sont parfois enregistrées par l'usage. Mais, avant d'être enregistrées par l'usage, la nouvelle orthographe ne saurait être imposée par quiconque. De la même façon, des mots sont parfois créés de toutes pièces (exem-

une vingtaine de pages sur le sujet, j'ai voulu prendre connaissance de l'étude de Jean MALLON, Robert MARICHAL et Charles PERRAT sur *L'écriture latine. De la capitale romaine à la minuscule* (Arts et métiers graphiques, Paris, 1939). Ne parvenant pas à me la procurer, sur les conseils de Paul-Marie GRINEVALD, je me suis rendu à l'IRHT (Institut de recherche et d'histoire des textes de Paris). J'y ai fait la connaissance de Denis MUZELLE, chef de la section « Paléographie latine ». Après discussion, et sans remettre en cause ce que j'avais écrit jusqu'alors, ce dernier m'a fait comprendre gentiment que la partie *paléographie* était un peu sacrifiée... bref, que ce serait bien si je revoyais ma copie sur ce point. Ce que j'ai fait de bonne grâce. Aujourd'hui, j'en

suis à plus de trente pages. Pour le document définitif, il faudra patienter un peu. (Denis MUZELLE m'a fait remarquer que la terminologie était loin de faire l'unanimité chez ses confrères.) Une linguiste comme Nina CATACH – qui a passé sa vie à étudier l'orthographe, la ponctuation, etc. – ne me contredira certainement pas : le sujet est passionnant et ne saurait être traité à la légère. En tout cas, nous n'avons que faire des affirmations d'individus qui se prennent pour Zorro, le Messie, etc.

6. Peut-être verrons-nous un jour la même orthographe... dans les dictionnaires.

7. VÉDÉNINA L. G., *ouvrage cité*, p. 103-104. Voir ici, p. 28.

1. Lorsque j'étais éditeur, j'ai fait faire la couverture d'une revue par un studio parisien. Le titre comportait le mot PRÉSENCE. Ce dernier n'ayant pas été accentué, j'ai donc demandé qu'il le soit. Ce à quoi la graphiste m'a fait remarquer que si elle ne l'avait pas fait, c'était pour préserver l'esthétique de l'ensemble. Je lui ai alors répondu que si j'avais fait appel à ses services ce n'était pas pour qu'elle élude les problèmes mais pour qu'elle les résolve, sinon j'aurais réalisé cette couverture moi-même. Elle a immédiatement optempéré, non parce que « le client est roi » comme on dit, mais parce que c'était une professionnelle et une personne intelligente. Quand on a tort, on ne discute pas.

2. Pensant que je reproche aux autres de légiférer, quelqu'un m'a fait remarquer que parfois je légiférais moi-même. Ce n'est pas à ce niveau que se situe le problème. Quand une règle me paraît fondée, je suis le premier à l'appliquer et à la faire respecter, qu'on soit typographe, auteur, éditeur, etc. Dans mes études, je ne prétends nullement avoir raison, et j'attends qu'on m'apporte la preuve que je me trompe. Jusqu'à présent, je ne peux pas dire que j'ai reçu beaucoup d'arguments contre. Dans mon dos, par contre, pour discuter, ça discute. (C'est normal. Je n'ai pas la prétention de changer une tradition qui remonte à la nuit des temps.) Comme l'a écrit Roger CHATELAIN dans *RSI* et *Le Gutenberg* à l'encontre de confrères qui critiquent ouvertement le *Guide romand* mais qui sont bien incapables de dire par écrit en quoi ils ne sont pas d'accord : « Muets comme des carpes... ». Ce n'est pas très gentil pour les carpes, mais ça fait passer le message. À mon avis, nous sommes en présence d'un régionalisme. Pour le général DE GAULLE : « Les Français [étaient] des veaux. » J'ai appris récemment que le plat préféré de notre président est la tête de veau. Dans la mesure où il a fait siennes les idées du général, là, j'ai besoin d'être rassuré. J'ai peine à croire que cette appétence trouve son origine dans une hérédité cannibale. Il ne s'agit quand même pas d'un sacrifice de substitution publicain. (*Peu après l'envoi de mon rapport à l'Élysée :*) « Alors MÉRON, tu ne fais plus le mariole... T'as perdu ta langue!... »

ple : ceux « forgés » par Rabelais), ou importés d'une autre langue. Là encore, ils n'appartiennent à la langue française qu'une fois enregistrés par l'Académie. Un mot comportant des accents... ne saurait donc être mutilé sous prétexte qu'il est composé en minuscules, en capitales ou avec une majuscule. Car enfin, d'où vient cette lubie? Quelle autorité légale l'a décidé? Dans le cas présent, il s'agit tout simplement de falsification, dans tous les sens du mot (qu'il y ait ou non volonté de tromper). Et cela, au nom de l'esthétique ou de prétendues traditions. Eh bien, non, les accents doivent être mis en toutes circonstances¹, que cela plaise ou non². Comme en d'autres langues, ils ont pleine valeur orthographique en français³.

Dernier point : lorsque Marc Arabyan écrit que « l'imprimerie classique a toujours accentué les capitales », là encore, il s'agit d'une affirmation purement gratuite, car ce n'est malheureusement pas le cas. D'où cette affirmation, chez la majorité des typographes : « Les capitales ne prennent pas l'accent ». Sans s'en rendre compte, l'auteur fait toutefois un pas en avant dans ce domaine. Ainsi, il y a peu, l'Imprimerie nationale demandait d'accentuer toutes les capitales, sauf la préposition À capitale, car cela serait disgracieux. Je pourrais donner d'autres exemples. Avec de tels principes, il ne faut donc pas s'étonner si l'Administration (entre autres) s'autorise, encore aujourd'hui, à falsifier les patronymes par exemple⁴.

3. N'est-il pas amusant – enfin, façon de parler – de constater que ceux qui prônent la suppression des accents en certaines circonstances, sont les premiers à critiquer la dernière réforme de l'orthographe, précisément parce que les accents de certains mots sont passés à la trappe. Évoquez la cohérence, ils prennent vos remarques pour des insultes.

4. Voir l'article de Jacques ANDRÉ, « Petite (mais excellente) défense de la langue française », paru dans *graphé* n° 10-11 (mai 1997), p. 10-11. ANDRÉ, ce n'est pas ANDRE. MÉRON, ce n'est pas MERON... Tout comme DUPONT écrit avec un T ce n'est pas DUPOND écrit avec un D. L'origine du nom n'est pas la même. Ne pas connaître l'orthographe de mon nom, c'est plus qu'une faute de goût, c'est un manque de culture générale. En effet, c'est le nom d'un petit village d'Anjou (Maine-et-Loire) :



En Galilée, c'est également le nom d'une montagne (le mont Méron,

1 208 mètres), le nom d'un village (un haut lieu de la spiritualité juive puisque les juifs du monde entier y viennent en pèlerinage pour se recueillir sur la tombe du père de la Kabbale : RaBBi CHiM^oN BaR YoHaY), et le nom d'un lac (les eaux de Mérom est-il écrit dans la Bible). En effet, mon nom y figure également (Josué 11,5,7; Néhémie 3,7, ...) Si l'orthographe varie selon les époques et les auteurs (MéRoN, MeRoN, MéRoNe, MéRoM, MéRoMe), la Bible du Rabbinate français écrit MÉRôN. La plupart des auteurs juifs écrivent MÉRON (G. CASARIL, A. ABÉCASSIS, etc.). Connue dès le XIV^e siècle avant J.-C. sous le nom de MeRoTH, ce village fit partie des territoires juifs dès le XV^e siècle avant J.-C. Dans une vieille encyclopédie (peut-être Quillet), le mont Mérou est orthographié Méron. Encore une co[q]uille de typographe suite à une casse mal distribuée. Je suppose que pour le poisson, c'est la même chose. Le mérou étant une espèce protégée, j'ai bien peur, monsieur le Président, qu'il vous faille sauter un repas. J'ajoute que si Dieu s'est révélé à Moïse au Sinaï, c'est sur ma terre (celle de mes ancêtres) qu'il a choisi de naître. Ne l'appelle-t-on pas le Galiléen? Pardonnez-moi pour toutes ces précisions, mais ne dois-je ►

(suite de la note 4 de la page précédente)

pas veiller à mon image auprès de mes fidèles détracteurs. Que voulez-vous, selon certains je serais paranoïaque... Je ne peux quand même pas les décevoir.

Tous les artisans du prépresse vous le diront. De telles règles – qui n’ont aucun fondement – ont parfois de graves répercussions économiques. Elles sont non seulement à la source de discordes et de discussions sans fin, mais ce sont toujours les mêmes qui supportent les frais des inévitables corrections : les professionnels de la composition et de la mise en page. Il ne faut donc pas s’étonner si des mentions du type : « Ce document a été imprimé d’après les épreuves en bon à tirer remises par le client » figurent de nos jours dans les achevés d’imprimer. Car, tôt ou tard, c’est soit le dépôt de bilan, soit la démission. Il convient donc de bien réfléchir avant d’affirmer et/ou de légiférer.

Simplifions ! Tel est le nouveau mot d’ordre dans la profession. Ce n’est pas en complexifiant les règles : dans tel cas on fait ceci, dans tel autre cela, qu’on peut parler de simplification.

Dans ce domaine également, j’ai bien d’autres choses à dire, mais je m’en tiendrai là pour aujourd’hui.

J’aimerais terminer cette première participation à la révision du *Guide* par des choses plus « légères » et plus agréables.

Au chapitre « Principes typographiques », le *Guide* écrit au mot « Corps »¹ : « Un moyen empirique permet de trouver la force de corps en mesurant la hauteur d’une majuscule² du caractère imprimé. Il suffit de multiplier par quatre la hauteur obtenue en millimètres. Par exemple, une majuscule de 3 millimètres représente un corps 12. » Le procédé inverse vaut également. Le même type d’énoncé se trouve dans Bernd HOLTHUSEN, *Scangraphic digital type collection*, Scangraphic Dr. Böger GMBH, février 1985.

Fort de ce renseignement, je le mentionne régulièrement dans mes formations. Pour la dernière, j’avais pris avec moi le livre commémoratif de l’Ecole romande des arts graphiques, *Empreintes* (Lausanne, 1972-1997) que Roger Chatelain venait fort aimablement de m’offrir, cela afin d’illustrer auprès de mes stagiaires la qualité en typographie. Une de mes jeunes stagiaires m’a demandé à le garder pour la soirée. Le lendemain matin : « Dites-moi, monsieur Méron, vous nous avez dit que pour connaître la force de corps d’un caractère en points il suffisait de mesurer la hauteur d’une capitale en millimètres puis de la multiplier par 4. Or, dans le livre que vous m’avez prêté, il est écrit page 16 : “**La hauteur capitales** : distance de la ligne de base au sommet des capitales. Cette mesure en millimètres multipliée par 4,13 donne le corps en points (points PAO).” Il faudrait savoir...³. »

Quand je vous dis que la précision suisse, ça n’a rien d’une légende, en voici une preuve. Parce que là, voyez-vous, ils ont été très raisonnables. Ils se sont contentés de seulement deux chiffres après la virgule, mais ne vous y trompez pas, c’est leur *nombre Pi*. On sent bien qu’ils cherchent à faire du *Guide* la référence dans toute la francophonie. Puisqu’ils aiment la précision, je vais leur en donner.

Tout d’abord, il convient de préciser dans le *Guide* de quel type de point typographique il s’agit : didot ou pica.

Ensuite, il importe d’attirer l’attention sur le fait que le résultat dépend – parfois beaucoup – de la police utilisée : si certaines polices ont une hauteur de capitale identique à celle des « longues du

1. *Guide du typographe romand*, 5^e éd., AST, Lausanne, 1993, p. 190.

2. À mon avis, elle a dû se perdre!...

3. Ce jour-là – mais ce jour-là seulement –, je reconnais avoir détesté les Suisses... Alors aujourd’hui, bien évidemment, je me venge.

haut» – ce qui n'est pas toujours le cas, les capitales pouvant avoir une hauteur légèrement inférieure ou supérieure à ces dernières – il faudra soit majorer le résultat obtenu, soit le diminuer :

Conversion forces de corps millimétriques et typographiques¹

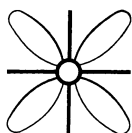
1. Le E capitale est composé en corps 24, en points didot puis en points pica.

Points didot	Points pica
EI 6,454 2 mm (× 3,72) Arial	EI 6,031 mm (× 3,98)
EI 5,975 8 mm (× 4,017) Baskerville	EI 5,583 6 mm (× 4,3)
EI 5,605 6 mm (× 4,282) Bembo	EI 5,238 mm (× 4,581)
EI 5,912 6 mm (× 4,06) Bodoni	EI 5,524 8 mm (× 4,345)
EI 6,508 4 mm (× 3,69) Century Old Style	EI 6,081 6 mm (× 3,947)
EI 6,427 2 mm (× 3,735) Century Schoolbook	EI 6,005 6 mm (× 3,997)
EI 6,472 2 mm (× 3,71) Cheltenham	EI 6,047 8 mm (× 3,97)
EI 6,011 8 mm (× 3,995) Ehrhardt	EI 5,617 6 mm (× 4,275)
EI 6,147 2 mm (× 3,91) Franklin Gothic	EI 5,744 2 mm (× 4,18)
EI 5,849 4 mm (× 4,1) Frutiger	EI 5,465 8 mm (× 4,4)
EI 5,623 8 mm (× 4,267) Futura	EI 5,255 mm (× 4,57)
EI 5,677 8 mm (× 4,23) Garamond	EI 5,305 4 mm (× 4,53)

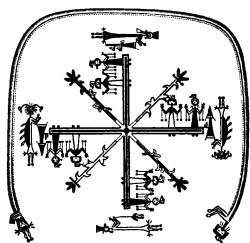
L'exemple qui suit illustre à la perfection le souci du détail de nos amis suisses. Il m'a valu un petit échange de correspondance avec Roger Chatelain. Il n'est pas question que je reproduise ici cette correspondance (il le fera s'il le désire), je donnerai toutefois ma conclusion et sa réponse : «Je rends grâce à la légendaire précision

1. Pour moi, c'est plus qu'un compliment, c'est une consécration. J'aimerais bien en avoir une trace écrite. Un diplôme *honoris causa* d'horloger suisse, par exemple, ferait très bien l'affaire. Parce que je me donne quand même de la peine, non!

2. Puisque nous sommes dans le temps de l'Avent, vous trouverez ci-dessous deux préfigurations de l'étoile chrétienne à huit branches :



« Cette figure, analogue à celle des Indiens d'Amérique [ci-dessous], est considérée aux Indes comme signe de bonheur. Elle représente les directions de l'espace : directions principales "actives", par un trait unique, et directions secondaires "passives", par un double trait formant pétale. C'est un des 11 attributs de VISHNOU assis sur un lotus à 8 feuilles (TALEMARIANUS Petrus, *De l'architecture naturelle...*, p. 34). » À ces 8 directions, les Chinois ajoutent le « centre ». C'est qu'il ne faut pas l'oublier celui-là (8 + 1). Ce sont les « Suisses » de l'Orient.



La déesse de l'Arc-en-ciel.

« Cette figure est exécutée par les Indiens Navahos d'Amérique avec des sables de diverses couleurs, sur le sol de la loge sacrée, au cours de la cérémonie du Chant de la Nuit, qui dure 9 jours. La partie périphérique représente la déesse de l'Arc-en-ciel. La partie centrale associe la forme du "svastika" et du "shrivatsa" hindou. Elle forme une croix sur les branches de laquelle se trouvent une déesse et son parèdre (les 8 Yei); aux extrémités de ces branches se tiennent les Régents des 4 points cardinaux; des symboles de végétation (directions "Yin") se trouvent entre les bras de la croix (directions "Yang"). » (TALEMARIANUS P., *ouvr. cit.*, p. 127.)

suisse, mais si je l'apprécie en matière d'horlogerie, ici je la trouve inutile... », ce qui m'a valu de sa part la réponse suivante : « Merci pour les précisions... (les vôtres étant également dignes du travail de mes ancêtres horlogers). Je persiste et signe...¹. »

Ce qui est en cause ici, c'est la façon dont nos confrères suisses marquent le passage de l'homme sur cette terre. Exemple : Jean Villard-Gilles (*1895, †1982). Je peux comprendre les conventions suivantes : pour marquer la naissance seule (*1895); le décès seul (†1982). Mais je trouve l'usage français plus sobre et tout aussi clair (1895-1982), ou (†1982) si utilisé seul. Ajouter autre chose, c'est pour moi une redondance typographique et une surcharge.

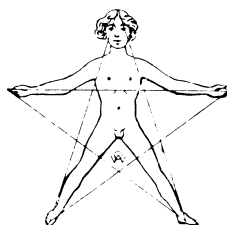
J'ai déjà évoqué le problème du signe † page 88 (tome II) de mon rapport *Qualité & Typographie*. Certains interprètent ce symbole comme une croix, d'autres comme un poignard ou une dague, d'autres encore appellent ce signe « obèle », etc.

J'ai également rappelé, page 74, que si pour la communauté scientifique internationale, le symbole mathématique de *somme directe* est \oplus , certains intégristes juifs d'Israël veulent que le symbole de *somme directe* soit \ominus . Pour eux, en effet, le premier – composé d'un cercle et d'une **croix** – rappelle trop le christianisme. J'ai bien peur qu'avec l'astérisque (signe typographique en forme d'étoile, explique le *Lexis*), ce soit la même chose. Ils vont encore accuser les chrétiens de vouloir imposer leur culture. Car il y a bien une étoile à l'origine. Les juifs aussi ont leur étoile. (Côté musulman on est tranquille, ils ont le croissant lunaire.) Car, comme le montrent les exemples ci-dessous, il y a étoile et étoile :

- Groupe 1 * * * * *
- Groupe 2 ★ * * * *
- Groupe 3 * * * *
- Groupe 4 * *

En effet, il ne faut pas confondre l'étoile à 6 branches (groupe 1), dont l'archétype est le sceau de Salomon ou étoile de David : \star , avec l'étoile à 5 branches (groupe 2), dont l'archétype est le pentalpha, le pentagramme : \star .

De même, il importe de tenir compte de l'orientation de l'étoile à 5 branches. Selon qu'elle pointe vers le haut ou vers le bas, on n'y inscrit pas les mêmes choses. Exemples :



Dans le groupe 3, par exemple, on voit bien que certains dessinateurs de caractères hésitent quant à l'orientation de cette « étoile ».

Pour ceux qui ont dessiné les astérisques du groupe 4, cela ne fait aucun doute, leur pensée est plutôt chrétienne. Les étoiles ont 8 branches (888 opposé 666, etc.).

Conclusion : n'est-ce pas aller au-devant des difficultés².